

Mes souvenirs

Victor Tremblay, P. d. H.



Ma famille

Le 27
Mai
1970

L'été dernier, 1969, les directeurs de la Société Historique du Saguenay m'ont fait promettre d'écrire mes mémoires, je m'y suis engagé, sans trop savoir si la chose serait possible, mais j'ai tout de suite acheté le présent cahier afin de profiter de la première chance pour commencer. Le cahier attend depuis ce moment et il attendrait encore longtemps si on cessait de me rappeler mon engagement. Je m'y mets donc ce soir, 27 mai 1970.

Pour me situer, il convient de donner quelques détails sur ma famille.

Mon grand-père paternel, François Tremblay, est arrivé au Saguenay à la fin de mai 1838 avec une équipe des employés de la Société des Vingt et Un. Ce groupe avait traversé par terre de La Malbaie à l'anse Saint-Jean. Arrivé avant la goélette qui amenait le groupe principal, on commença aussitôt le travail pour la construction d'une écluse et d'un moulin à scie. Il m'a dit lui-même plus d'une fois, et je l'ai entendu répéter par mon père, que c'était lui qui avait abattu le premier arbre à cet endroit. Ce détail me fait pas de lui un héros, mais il permet de mieux apprécier la brièveté du temps qu'on a pris à transformer la région du Saguenay de l'état sauvage à son état actuel: 132 ans.

Associé avec son père Pascal, François Tremblay a décidé de s'établir au Saguenay; ils se sont pris des lots au Rousseau Rouge, dans la paroisse de Saint-Alphonse. Leur établissement était commencé quand ils allèrent ensemble se marier à La Malbaie en 1846.

L'épouse de mon grand-père n'avait à ce moment que 15 ans. Elle s'appelait Adélaïde Bergeron. Elle m'a avoué que ce qu'elle a le plus regretté était l'absence de l'eau, qui faisait partie de son paysage là-bas.

Ils avaient cinq enfants: quatre filles et un garçon, quand ils vinrent se fixer dans le rang des Maltais (Saint-Joseph), paroisse de Chicoutimi. Le garçon, Ousime, qui devait devenir mon père, avait alors un an; il était né le 9 mars 1856. Sa naissance fut suivie de plusieurs autres.

Mon grand-père maternel, Elzéar Ouellet, époux d'Adèle dite "Aurore" Grenon, était aussi originaire de La Malbaie. L'un des premiers diplômés de l'École normale Laval, il avait commencé à Bagotville sa carrière dans l'enseignement et demeurait encore à La Malbaie à la naissance de ma mère, Ariane, le 7 mai 1866. Deux ans plus tard on le trouve à Hébertville. C'est là qu'il fit sa carrière, occupé à l'enseignement et à peu près à tous les emplois. Il y éleva douze enfants, mais il n'appartenait pas aux autres familles Ouellet de Notre-Dame et Hébertville. Son mariage avait eu lieu le 23 septembre 1865.

Mon père était d'une vigueur et d'une force physique remarquable. Se voyant l'aîné masculin d'une famille nombreuse, il décida de se procurer des ressources financières suffisantes pour pouvoir se procurer tout le nécessaire une fois établi sur une terre. Dans ce but, il partit pour les États-Unis, où il espérait des bons salaires. Il y passa plus de dix ans, durée ^{coucée} par une visite au Saguenay, où il retrouva sa famille au Lac Saint-Jean, installée sur une terre qui lui plut et qu'il acheta séance tenante. Cette terre, située dans le rang A du canton Caron, coin de pays qu'on appelle Koushepaigane, dans la paroisse de Saint-Jérôme, est celle où il vint se fixer au retour de son deuxième voyage (et où il passa le reste de ses jours, le 20 ~~octobre~~ 1947).

Ma mère compléta ses études chez les religieuses du Bon-Pasteur, à Chicoutimi. Elle y venait avec son père le 15 septembre 1881, quand elle assista à la bénédiction de la statue monumentale de Notre-Dame du Saguenay au cap Trinité. Nous possédons certains de ses cahiers de devoirs qui font honneur à l'institution et au moins deux de ses tableaux au crayon. Elle enseigna pendant quelques années à Hébertville, jusqu'au moment de son mariage, le 1^{er} août 1888.

C'est peu de temps après son retour que mon père, apprenant que la petite Ariane n'était pas mariée, s'empressa de venir la demander... et l'obtenir. Elle s'en vint rester chez un cultivateur à Koushepaigane.

La famille comptait alors les parents de mon père, une de ses sœurs et deux de ses frères. La maison était propre, assez confortable pour l'époque, mais toute la besogne reposait sur la petite bru, qui à ce moment ne pesait que 98 livres. Pas de pompe pour l'eau, qu'il fallait aller chercher au puits et qui était peu accommodante pour le lavage. Faisons grâce du reste.

C'est là que nous sommes nés l'un après l'autre, à l'exception des deux derniers. L'avant-dernier a vu le jour dans une maison voisine, sur une terre que mon père avait achetée pour augmenter son domaine et qui paraissait plus confortable que l'autre; le dernier est né sous le toit qui abrite actuellement la famille. Voici les noms et les dates de naissance de chacun de leurs enfants.

Charles-Elzéar, né le 2 décembre 1889.

Joseph-Georges-Victor, né le 23 mars 1892.

Joseph-Philippe-Raoul, né le 22 janvier 1894.

Joseph-Onésime-Antoine, né le 28 avril 1896.

Anne-Marie, née le 16 juillet 1899.

Joseph-Alphonse-René, né le 18 décembre 1902.

Gérard-Laurent-Gustave, né le 6 mai 1905.

Une fille adoptive, Raudéa Minard, dont les parents étaient décédés à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier et qui fut élevée à l'Orphelinat de cette maison; elle avait dix ans quand elle fut amenée dans notre famille, le 20 octobre 1915. Elle s'est mariée en 1924 avec Vincent Doré.

Mon enfance

C'est donc le 23 de mars 1892, à midi et demi, que je fis mon apparition dans la famille. J'étais gros et vigoureux, de tempérament plutôt brun; ce qui me valut le surnom de "Petit Noir", mon premier héritage personnel, que je n'ai pas su conserver. Baptisé le jour de ma naissance par le vicaire de Saint-Jérôme, l'abbé Dydime Tremblay, j'ai reçu le nom officiel de Victor, que portait un frère de ma mère, Victor Quellet, natif lui aussi le 23 de mars.

Je n'ai pas le souvenir de mes mauvais coups. Tout au plus ai-je, une fois été trop lent à rapprocher une écuelle de clous dont mon père avait besoin, ce qui me valut de sa part une bonne tape sur les fesses avec le commandement: "Plus vite que ça!" Ce qui a fixé ce souvenir dans ma mémoire, c'est que je ressentis l'effet de la tape non pas sur les fesses mais sur la peau du ventre. Je pouvais avoir un peu plus de deux ans. C'est le plus ancien de mes souvenirs.

Le deuxième date de l'automne suivant, 1894. Mon père m'avait amené avec lui pour le voir labourer à quelques arpents de la maison. Voyant que je me fatiguais à le suivre, il m'a dit de retourner à la maison, ce que je fis. Mais il arriva que je m'arrêtai pour piétiner dans une mare d'eau, heureux de le faire à l'aise grâce à mes petites bottes de caoutchouc, jusqu'au moment où celles-ci s'enlaidirent dans la boue et que je devins

incapable de les retirer. J'eus beau crier et pleurer, ni mon père dans le champ et empêché de me voir, ni ma mère à la maison, qui était trop éloignée, ne purent m'entendre. Je ne sais pas comment on vint à mon secours; en tout cas j'étais complètement épuisé, mouillé et gelé. Il en résulta une maladie mortelle: j'étais "moyfondu", comme on disait alors, et un moment on me crut réellement mort. Heureusement je ne pris pas la chose à la lettre, et au prix de longs et pénibles traitements, on me fit survivre.

Ce fut le commencement de ma carrière douloureuse. À partir de cette date, je n'ai pas connu dans mon enfance un moment de bien-être. J'ai subi toutes les maladies qui passaient et quelques autres qui ne passent pas. Je ne pourrais pas les nommer toutes. Une des plus longues et des plus terribles fut une série d'aboutissements à un genou. Ce mal a duré plus de deux ans, exige des soins attentifs et épuisés vainement toutes les ressources de la médecine, ressources que nous avions à satiété grâce à mon oncle le docteur Francis Bourde chez qui la famille avait son pied-à-terre semaine et dimanche. Ma mère finit par avoir gain de cause au moyen de l'huile de la Bonne Sainte Anne.

Je crois que c'est à la suite de cette faveur que ma mère décida de m'amener avec elle le pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne de Beaupré. J'avais six ans. Les images de cette visite sont restées vivantes dans ma mémoire et c'est toujours avec une satisfaction particulière que je revois ces lieux et les transformations

que le temps et les circonstances y apportent. Je me rappelle en particulier le souvenir de cette entrevue avec le Père Paré, rédemptoriste, à qui ma mère me recommanda, et qui lui dit: "Ayez confiance: il va faire un homme". Cela lui paraissait qu'une prophétie à ce moment.

Peu après je commençai à aller à l'école. Aller à l'école est une façon de parler; car la chose n'était réalisable par moi que dans les premiers et les derniers mois de l'année scolaire, avant et après la durée de la neige. Chaque hiver d'ailleurs on réservait une maladie spéciale. Je serais embarrassé d'en donner une liste. Ma mère profitait de mes meilleurs moments pour m'initier à ce que les autres apprenaient à l'école, de sorte que j'ai pu suivre le cycle scolaire sans avoir à doubler une année. Il y avait même des matières, tels le dessin, l'histoire, le catéchisme, dans lesquelles j'outrepassais le programme de l'école. J'étais ainsi libéré du trajet d'environ un demi mille qui nous séparait de l'école, et j'avais l'avantage de m'initier au travail personnel, ce à quoi je crois devoir mon succès en beaucoup de choses et la recherche de la satisfaction dans le travail, plutôt que dans les jeux de l'enfance, que je n'ai jamais pu pratiquer.

L'école de Koushpaigane était une modeste maison construite en pièces sur pièces avec des flancs partiellement équarris et un calefeutrage en écorce de cèdre et en étouffe pour boucher les larges fentes. Je ne l'ai pas vue autrement que lambrassée par des planches verticales à l'extérieur et sans lambris à l'intérieur. Une chose originale

était le dispositif pour porter la cheminée. Deux grasses racines d'arbre tenant à des sections du tronc fixées au mur formaient des poutrelles de soutien sur lesquelles trois bouts de madrier de trois ou quatre pouces d'épaisseur servaient de plancher à la cheminée. En plus de donner plus d'espace pour les élèves, cela donnait à la salle de classe un aspect particulier qui ne manquait pas d'intérêt. Cette école existe encore; elle a été cependant améliorée dans son fini. Mais elle ne fonctionne plus.

Je pris de bonne heure le goût et l'habitude de fabriquer toutes sortes de choses, de faire des réparations selon ma capacité. J'ai même fait l'imprudence de démolir une horloge familiale, qui se trouvait alors déclassée et remplacée, pour faire une brayette et une petite voiture au moyen de son mécanisme. Cela me valut, de la part de mon père, une forme de compliment dont je n'ai jamais voulu gratifier les autres. À mon avis, il avait un peu exagéré les choses; mais chaque fois que, plus tard, j'eus l'occasion de nettoyer ou de réparer une horloge, je me rappelais cette scène.

(x)

J'avais neuf ans quand on décida de me faire préparer à la "première communion", ce qui avait lieu à onze ans pour les garçons et dix ans pour les filles. La raison de cette exception était le faible état de ma santé; tout indiquait que je n'atteindrais pas

(X) Il m'arriva une aventure singulière alors que je pouvais avoir cinq ans.

Mon père m'avait confié la tâche de promener sur le champ ensemençé un rouleau géant pour écraser les mottes et égaliser la surface. En sortant d'un enclos par une brèche faite d'une pagée de clôture donnant sur le chemin public, il arriva que le rouleau heurta le bout des pieux en produisant un bruit qui fit sursauter le jument de rouleau franchis brusquement le fossé du chemin. Projeté par le siège à ressort, je retombais sur le rouleau et lâchais les guides.

Je me glissais à reculons sur le rouleau pour éviter de passer dessous quand l'animal tourna vers la maison et passa sur un ponceau sur lequel je tombai, le haut du corps étant heureusement hors du pavé du pont: je n'eus que les reins écrasés et je pus me relever. J'eus alors la timidité de ne pas avouer mon mal et je remontai sur le siège pour rouler un autre champ. Mais les forces me trahirent et je dus démissionner.

Je fus alors quelques mois au lit et au repos.

cet âge régulier. Pour cela on profita de la bienveillance de la famille Ouellet, qui accommodait déjà mon frère aîné qu'il de lui procurer, ~~chez~~ chez les religieuses du Saint-Rosaire de Notre-Dame d'Herbertville, une école de meilleure qualité que celle du rang; je fus placé avec lui chez mon oncle David Ouellet et je fus suivre à la fois les cours réguliers et donner un soin particulier à la préparation de ma première communion. Celle-ci eut lieu à la chapelle du couvent le 6 mai 1901. J'étais tellement frêle et faible, que je perdis connaissance trois fois pendant qu'on m'a habillé pour la cérémonie.

Et ce ne fut pas tout. Ma deuxième communion je l'ai faite à la maison, en viatique. Si ma mémoire ne me trompe pas, je subissais alors un abcès en arrière de l'oreille droite, quelque chose qui serait comme une mastoïdite. C'était très douloureux et ce fut très long. A la fin le pus fut évacué à la fois par l'intérieur et l'extérieur de l'oreille.

L'épreuve suivante fut un terrible mal de gorge. Je fus quelque temps incapable d'avaler. Toutes les parois de la gorge furent dissociées et rejetées par morceaux. Mais les organes se reconstituèrent de façon inattendue et ma gorge, si elle ne m'a pas permis de chanter, m'a rendu capable de résister à plus de cinquante années ~~de~~ d'enseignement, à des centaines de conférences, elle est encore en parfait état. Les rhumes et les gripes ont passé tour à tour sans y laisser de traces apparentes.

Cultivateur, sur une ferme de plus de deux cents acres, mon père était obligé d'aller chercher ailleurs un complément au budget familial et à la main d'œuvre, car nous étions trop jeunes pour lui apporter secours suffisant.

À 13 ans (donc en 1903) mon frère aîné, Charles-Ézéar, en qui s'annonçait une vocation sacerdotale, entra au Séminaire de Chicoutimi. Ma part consistait pour beaucoup en soins et en frais de maladie. Ainsi mon père avait recours à des aides salariés qui souvent étaient des remplaçants pour lui permettre d'aller gagner ailleurs. Il crut bon de systématiser ce procédé en confiant la ferme à des fermiers. À cet effet, il entreprit la construction d'une maison pour notre famille, laissant l'ancienne à l'usage des fermiers; c'est la maison actuelle; elle date de 1904. Ce régime a duré 7 ans.

Mon père avait alors accepté la fonction de surintendant d'une grande ferme située à la Pointe de Taillon, en face du village de Périvonka, pour le compte d'un jeune Français qui lui avait été confié par l'abbé Ézéar Delamaré; il occupa ce poste jusqu'à 1911. Il ne venait à Saint-Jérôme que pour les affaires, les séances du conseil de la paroisse, dont il était maire, et quelques circonstances particulières. Nous, les jeunes, notre occupation consistait, en été, à "faire de la terre", c'est-à-dire défricher, les périodes scolaires absorbant la plus longue partie de l'année. L'absence presque constante de mon père nous faisait une vie familiale singulière.

Ma jeunesse

En 1906, je crois, je fus placé au village pour me permettre de fréquenter l'école du professeur Alphonse Deléglise. Je logeais chez un vieux couple, M. et Mme Prudent (dit Prudhomme) Gauthier, excellentes gens dont je garde un très bon souvenir. Ce stage a duré deux ans, et je suis resté très lié avec mon professeur et son épouse. Monsieur Deléglise fut nommé professeur masculin à l'École normale de Chicoutimi; j'ai eu l'occasion de le visiter. Sentant sa santé décliner, il s'appliqua à préparer les voies pour me transmettre sa fonction. — Mais n'anticipons pas. Je fus une troisième année à l'école d'un professeur rural, M. B.-Oscar Filteau, qui on retrouvera plus tard secrétaire du Département de l'Instruction publique. J'avais alors avec moi mon frère Raoul et nous demeurions chez un frère de mon père, M. Adélard Tremblay, entrepreneur en exploitation forestière. Ces années m'ont été très favorables à tous les points de vue. Ma santé s'est graduellement affermie et les cours de ces éminents professeurs ont agi en largeur et en profondeur.

En septembre 1909, des circonstances avantageuses, parmi lesquelles je dois mentionner les conditions toujours incertaines de ma santé et d'action discrète mais persévérante de ma mère soutenue par celles du curé de Saint-Jérôme, l'abbé Georges Gagnon, ancien et fervent de l'École normale Laval, m'eurent une entrée dans cette maison et un séjour de deux années, ce que j'ai hau-

tement apprécié. Le principal de l'institution était alors Mgr Thomas-Grégoire Rouleau, homme de haute valeur, et le personnel de l'institution et était de choix: John Oheon, C.-J. Magnan, Mérie Tremblay, l'abbé J.-J. Dédé, etc., etc.

Ma préparation et mon entraînement au travail personnel m'ont permis d'entrer dans la deuxième année, le cours "modèle", et d'obtenir l'année suivante le diplôme académique, qui était la qualification supérieure donnée par la maison. La maison était alors située au numéro 10 du Chemin Sainte-Foy, suite de la rue Saint-Jean, et suffisamment isolée, bien qu'entourée de tapage. Petite communauté de soixante grands garçons, nous y vivions heureux, dans une atmosphère de travail intensif et de fraternité. Chacun de nous avait charge, pour un semestre, d'une classe de jeunes du cours primaire. Le premier groupe qui m'a été confié ^{de deuxième année} était peu nombreux et formé de jeunes de cinq et de six ans. Je devais leur enseigner l'anglais et je n'avais pas la permission de dire un mot en français. Je laisse deviner quel procédé j'ai employé pour mettre la classe en marche. Les résultats furent assez bon, car ils ne m'ont pas empêché, grâce au succès de mon deuxième semestre, d'avoir le premier prix pour l'enseignement pratique.

Ce fut mon premier triomphe. Il fut accompagné d'un autre: l'obtention du prix du Prince de Galles pour le succès d'un concours spécial d'enseignement en présence des dirigeants et professeurs de toute l'institution.

Mes deux années à l'École normale Laval m'ont été profitables à plus d'un point de vue. Elles m'ont procuré des connaissances fort utiles sur beaucoup de choses: fonctionnement de l'Assemblée législative, du gouvernement, du journalisme, des organismes sociaux, de la milice, administration de la ville, système scolaire, etc. Des grandes randonnées en diverses directions les jours de congé m'ont appris beaucoup sur la géographie physique et humaine de Québec. Des contacts personnels avec les hommes remarquables que nous avions comme maîtres m'ont été très précieux. Il est resté en plus des relations amicales qui ont duré toute la vie et qui ont été très bienfaisantes pour moi.

Pour tout dire, c'est au cours de cette seconde année que m'est venue de façon positive l'idée de devenir prêtre. L'École normale comptait un prêtre par année parmi ses élèves depuis sa fondation; il y avait donc une tradition qui maintenait à l'ordre du jour la pensée et la possibilité d'une orientation vers le sacerdoce. La question assez mûrie, je la soumis à mon confesseur, qui l'examina sous ses divers aspects et me dit comme conclusion de n'y pas songer mais de me donner entièrement à l'enseignement. Cette carrière devait répondre suffisamment à mon besoin de dévouement et d'apostolat. Ce fut donc réglé ainsi.

Il s'agissait de m'y mettre. J'appris que l'abbé Joseph Renaud senior, curé de Saint-Coeur-de-Marie, avait les yeux sur moi pour ouvrir dans sa paroisse une école de garçons dépassant le niveau des "petites écoles". Mon père et ma mère, qui le connaissaient très

bien et qui l'estimaient, on l'incitèrent à
 accepter sa proposition; dès le dimanche
 suivant je me rendais à Mistouk avec
 mon père et l'engagement était conclu au
 salaire de \$425.00 pour l'année et l'au-
 torisation d'avoir gratuitement à l'école
 mon jeune frère Antoine. C'était en 1911.
 J'avais 19 ans et une santé suffisamment
 affermie. Je pris pension chez un brave
 homme de forgeron, Edmond Leclerc, qui
 avait une femme excellente et un fillette
 d'une douzaine d'années. Je suis resté très
 attaché à cette famille, que j'ai visité
 plus d'une fois par la suite.

Avec le mois de septembre la carrière
 commençait. Je n'avais qu'une vingtaine
 d'élèves, venant d'un peu toutes les parties
 de la paroisse, et mon frère, à qui je don-
 nais des cours additionnels le soir pour
 lui permettre d'entrer en deuxième année
 du cours classique au Séminaire. Les au-
 tres étaient distribués en trois groupes,
 selon leur degré de capacité. Ma salle de
 classe était à l'étage d'une modeste mai-
 son située à environ trois arpents de
 l'église. N'ayant pas de peinture à barbouil-
 ler ou égratigner, elle était toute disponi-
 ble et pouvait recevoir tout le pauvre ma-
 tériel: un tableau noir, trois cartes géo-
 graphiques d'une sur l'autre, la chau-
 dière à eau, en plus des petites tables qui
 servaient de bureaux et des chaises. La
 première chose que j'ajoutai à ce bagage
 est un plan du canton De l'Isle, correspon-
 dant à la localité, que je fis moi-même et
 que j'encadrerai. Tel fut mon premier collège.

J'ai peu à dire de cette première expérience, dans l'enseignement rural. Mes élèves étaient bien disposés et n'avaient pas eu l'occasion de subir l'entraînement à la gaminerie. La plupart demeurait dans leurs familles et le fait d'être sous l'autorité d'un maître masculin leur en imposait quant à la discipline et les obligeait à une tenue extérieure plus rangée. Logeant à quelques pas de l'église, j'assistais à la messe chaque matin et communiais régulièrement. C'était pour eux un exemple que leurs parents faisaient remarquer et qui, chez quelques-uns, produisit un effet sensible. L'inspecteur d'écoles était alors M. Edouard Boily, de Roberval; il m'accorda de très bonnes notes lors de l'examen des élèves. Il était par ailleurs un ami de mon père et le propriétaire du journal "Le Lac-Saint-Jean", ce qui établit entre nous des relations et une collaboration qui a duré toute sa vie.

Il me paraît opportun de mentionner que dès le début de l'année scolaire je pris des abonnements à plusieurs journaux de diverses tendances pour me mettre au courant des divers intérêts et points de vue: le Progrès du Saguenay, le Lac-Saint-Jean (régionaux), l'Action Catholique, le Soleil (libéral), le Montreal Daily Star (conservateur et anglais), ^{le Devoir} etc. Je conservais à part les articles qui pouvaient servir à l'occasion, et, sans paraître le faire exprès, j'apportais à l'école de temps en temps certains journaux pour les faire connaître et apprendre aux élèves à en tirer profit. Je faisais de même pour certains livres, qui captivaient toujours l'attention des jeunes. Il m'a paru que cette façon de procéder était efficace.

À part mes relations normales avec le président et le secrétaire de la Commission scolaire, dont je dépendais, et le curé de la paroisse, je n'ai pas établi de rapports sociaux, exception faite d'un oncle, qui demeurait à environ un mille de l'église et chez qui j'allais de temps en temps. À la fin de septembre le curé Renaud fut transféré à Notre-Dame d'Herbertville; je me comportai de la même façon avec son successeur, l'abbé William Tremblay. Homme très bienveillant.

Un des charmes de mon séjour à Saint-Cœur-de-Marie et des nombreux voyages que j'eus à faire plus tard de ce côté, c'est l'état variable des chemins. De belle terre forte, dure et cahoteuse quand elle était sèche, ~~elle~~ ils étaient étroits et confortables à condition de ne pas aller vite; mais quand une pluie abondante ou prolongée, aidée par les voitures y avaient multiplié les flaques d'eau et détrempé la glaise, et dans les périodes de dégel, ils devenaient de véritables casse-tête. Il aurait été impossible pour une automobile de passer dans ces temps-là; j'ai vu et expérimenté des ornières où les roues des voitures enfonçaient jusqu'à l'essieu des voitures. Celles-ci étaient alors des quatt'roues à planche et des "bagnées" dont les roues étaient grandes et dont le poids était relativement léger. Lorsqu'on avait construit ces chemins, là où le terrain était trop mou, et cela se produisait sur de longs espaces, on avait mis en travers du chemin des rangées de petits troncs d'arbre placés les uns à côté des autres pour former une sorte de pavé; on peut imaginer le roulement à secours des voitures sur ce fond dentelé.

En cours de cette année j'ai acheté un lot de terre à Péribonka. Pour diverses raisons en rapport avec le problème scolaire, on songeait dans ma famille à vendre la terre et à se transporter à Chicoutimi, ce qui contrariait fortement mon attachement à la terre. Connaissant mes sentiments, mon père profita d'une vente de lots faite au conseil de comté en raison du défaut de paiement des taxes et en acheta un pour moi. Ce lot était dans le rang V du canton Dalmas et il était couvert d'une belle forêt à l'exception de cinq ou six acres défrichées par le propriétaire qui ^{le} laissait vendre. C'était alors dans la paroisse de Péribonka, dans la partie qui est devenue celle de Saint-Augustin. On pouvait s'y rendre, par un chemin en partie "ponté" de rochers, depuis Htonfleur. Plusieurs colons étaient installés dans ce quartier. Je remboursai à mon père le montant qu'il avait payé (\$32) et au début des vacances je me rendis avec lui y travailler quelques jours. Si la famille avait quitté la terre, j'aurais pu ainsi y rester moi-même attaché et conserver la tradition.

Pour l'immédiat j'avais un autre projet à réaliser. Les journaux que je recevais, et que je lisais attentivement, m'inspirèrent le désir de me qualifier pour pouvoir écrire avec compétence et participer dans le journalisme à l'effort qui me paraissait nécessaire pour soutenir avec fruit les intérêts trop négligés, ou peu ou mal compris, qui méritaient l'attention de tout citoyen. Tenant compte de ma situation, il me parut que, me préparant à cet effet pendant un an ou deux, je pourrais faire

une classe de rhétorique au Séminaire, puis acquérir des notions suffisantes de philosophie, escomptant on s'initier par ailleurs aux autres connaissances avec les moyens que me procurait ma carrière dans l'enseignement. J'entretins à ce sujet une correspondance avec mon père aîné, l'abbé Charles-Élie, qui était alors au grand séminaire.

Un point crucial était la question argent. Mon petit salaire de \$425 avait été presque totalement absorbé par le paiement de ma pension et celle de mon frère Antoine et par les dépenses nécessaires à quelqu'un de ma condition qui commence dans la carrière: achat d'habit, d'une montre, etc. J'eus l'idée de me trouver un emploi lucratif pour les vacances. J'acceptai la proposition d'une compagnie de l'Ontario, The Scarborough Company et pendant deux mois je fus vendeur d'un atlas universel contenant une belle série de cartes et un substantiel répertoire d'articles sur l'histoire, la biographie et la géographie. J'ai choisi une région du Québec en majorité anglaise: celle des Cantons de l'Est, car l'ouvrage était en langue anglaise; mon centre principal était Richmond. Métier plutôt ennuyeux, car j'offrais une marchandise de genre spécial qui n'intéressait pas tout le monde, et surtout je ne suis pas par nature un vendeur. Je n'ai pas eu d'aventures, à part le fait qu'une fois mon cheval a déserté. Heureusement l'infidèle l'a été arrêté à peu de distance. Je n'ai fait que payer mes dépenses. Le gros de mon profit a été la pratique de la langue anglaise, que je me suis entraîné à parler facilement, ce qui m'a servi beaucoup au cours de la vie.

Je n'étais donc pas en état d'entrer au séminaire. Une lettre de mon frère Charles-Elzéar m'ayant appris qu'on demandait un maître d'école à Notre-Dame d'Hébertville et que le curé Renaud avait suggéré de me demander, j'acceptai la fonction. J'étais engagé avant même mon retour au Lac Saint-Jean et j'avais l'avantage d'une année pour me cultiver en vue de mes projets d'avenir et pour amasser quelques épargnes.

Survint alors une proposition qui modifia notablement mes plans d'étude. Lors de ma visite au nouveau curé de Saint-Féromé, l'abbé Louis Boily, que je ne connaissais pas encore, celui-ci me suggéra d'organiser mon travail d'étude de manière à me préparer pour passer le baccalauréat de rhétorique au printemps suivant. La discussion de ce problème m'amena à la conclusion de la possibilité de l'entreprise. Ma connaissance de l'anglais, la technique et la pratique du discours, acquises à l'École normale, mon initiation au latin, étudié à la même école, mes nombreuses lectures réalisant une certaine culture littéraire, étaient autant d'acquis pour réduire le programme exigé de moi. Il restait le grec, dans lequel j'avais un peu sûreté. En initiant mon frère Antoine, et le latin, dont je ne possédais que ce que je venais de donner un an de cours comme matière d'ordre secondaire. Je possédais une santé à peu près reconquise et une ferme volonté d'arriver. Ajoutons un bon entraînement au travail intensif. Je partis donc pour Hébertville avec ce plan en tête. J'obtins du professeur de Rhétorique au Séminaire, l'abbé André Laliberté, des indications nécessaires sur le programme classique en question.

Et me voilà lancé dans l'aventure. Mon salaire était de \$500 et ma pension, chez un oncle, M. Samuel Dubois, à prix modéré. Je prenais la relève d'un professeur estimé mais avec seulement une vingtaine d'élèves. Ce fut une année bien remplie. Aucune difficulté du côté de l'école. La maison était située sur un rocher en arrière des résidences de la rue principale, donc en plein milieu du village et en même temps en un lieu retiré. Mais mon programme de travail personnel, que j'avais fait accepter par les commissaires comme une des conditions de mon engagement, m'imposait une assiduité et une méthode rigoureuses. Après quelques minutes de détente après le souper, je montais à l'église pour l'exercice du soir: mois du rosaire, des morts, de Marie et du Sacré-Coeur, prières du carême et du soir chaque jour en tout temps. Rentré à huit heures, je donnais ma soirée à l'étude jusqu'à onze heures, quelquefois jusqu'à minuit, une ou deux heures au matin, quand ça allait bien, exceptionnellement jusqu'à cinq heures. J'avais en plus les samedis et dimanches disponibles. D'ordinaire je m'y donnais à une seule matière par séance d'étude, ce qui était plus effectif pour me familiariser avec la matière étudiée. Quatre fois j'ai composé des discours sur des sujets donnés aux élèves de rhétorique à Chicoutimi; ils étaient corrigés par leur professeur. Il va sans dire que le gros de mon effort portait sur le latin et le grec. Pour me contrôler et m'aider j'avais l'avantage du concours du vicaire, l'abbé Albert Boily, qui avait été remarquable pour sa connaissance du grec au cours de ses études. J'allais le voir une fois par semaine avec mes problèmes.

Au printemps j'ai rencontré des professeurs au Séminaire pour recevoir leur avis sur mes capacités. Leur avis fut favorable; je me présentai au baccalauréat avec les élèves de cette maison et j'obtins un très bon résultat, supérieur à celui des autres grâce au discours, que j'avais réussi alors que presque tous y avaient échoué. Ce succès fit oublier que je n'avais pas fait le cours classique régulier. Mes connaissances acquises par ailleurs et ma bonne préparation reçue à l'École normale Laval, où j'avais obtenu successivement le diplôme d'école modèle et le diplôme académique avec grande distinction, me donnaient une certaine culture qui dépassait en largeur celle des collégiens ordinaires. J'étais donc bien posté vis-à-vis de mes confrères futurs et des autorités du Séminaire. J'en étais heureux et le curé de Saint-Jérôme en était fier. J'étais seul à savoir que ce succès je le devais à la Sainte Vierge, à qui j'avais confié tout cela: travail, santé, examens, etc.

Mais j'étais singulièrement épuisé, et j'avais manqué cette année de rhétorique que j'avais mise comme élément de grande importance dans mon plan de préparation pour l'avenir. Par ailleurs mon frère aîné avait découvert que j'étais appelé au sacerdoce; il m'avait même forcé à l'écrire dans une lettre où je sollicitais ~~de~~ l'aide d'un ami de ma famille, M. Paul Augustin-Normand, qui m'avait donné précédemment un coup de main pour mes frais d'étude à l'École normale. Il me fallait donc entrer au Séminaire pour faire les classes de philosophie. C'était une orientation nouvelle de ma carrière.

En septembre 1913, je devenais écolier au Séminaire. Je devais bien manifester quelquefois des allures de maître d'école, mais cela ne m'a jamais causé d'ennui. J'avais 21 ans; je ne savais aucun jeu, mais les circonstances obligeaient tout le monde à les ignorer. Par suite de l'incendie du séminaire en 1912, la gent écolière était entassée à l'école des Frères, rue Racine, grands et petits, et le seul exercice physique que nous pouvions faire était une promenade à la file sur le trottoir. Je ne trouvais pas à m'en plaindre, mais je devais être le seul à accepter ce régime sans le détester.

J'avais d'excellents confrères en classe de philosophie. Sur un total de treize huit sont devenus prêtres. Nous nous entendions bien ensemble et avec les maîtres. Le plus onéreux pour moi était le bruit que faisaient les jeunes; je n'avais pas connu auparavant ce régime de cinq à six cents élèves de 12 à 20 ans ensemble dans la même maison sept jours par semaine. On trouvait moyen d'organiser des fêtes: celle du directeur, à l'automne, celles de sainte Catherine et de sainte Cécile en novembre, Noël, Pâques, fête du supérieur au printemps; tout cela, y compris les soirées dramatiques étaient bien réussies.

Au cours de l'hiver une inflammation de poumons m'a conduit à l'hôpital, où j'ai été, je crois deux semaines. J'y ai reçu une visite qui m'a profondément touché: celle de mon ancien maître d'école monsieur Alphonse Deléglise. Il avait alors domicile à l'Hôtel-Dieu. En entrant à sa chambre après sa dernière visite il eut une hémorragie dont il ne s'est pas relevé. Après un repos d'environ six se-

No 1370

Chicoutimi, le 18 Mars 1904

Monsieur Victor Tremblay

Doit à

Hôtel-Dieu Saint-Vallier

13 jours Pension & Louis	13 00
--------------------------	-------

remèdes	1 45
---------	------

<hr/>	14 45
-------	-------

recu paiement

Avec remerciements

Dr St-Is de Sales Dep^{re}

par S. S. Gert.

maïnes dans ma famille, je revins pour assister à ses funérailles. Ces circonstances donnèrent à mes relations avec lui et sa femme une note dramatique. Je l'avais visité plus d'une fois, nous étions liés d'amitié et d'estime réciproque; il avait même préparé les choses pour me faire nommer comme son successeur professeur à l'École normale de Chicoutimi.

J'ai gardé un bon souvenir de mon séjour à l'Hôtel-Dieu. J'avais comme compagnon de chambre un autre élève du Séminaire, Achille Trétiier (qui est devenu prêtre). Mon médecin était le docteur Adélaïde Rivier, qui m'inspirait la plus grande confiance et qui s'attachait volontiers à causer avec moi. Mon inoubliable garde-malade était Soeur Sainte Thérèse, que j'ai retrouvée encore vivante plus de soixante ans plus tard. Elle se rappelait avec humour qu'à ma demande elle venait faire tout haut pour nous sa lecture spirituelle. La chambre que j'occupais était dans la partie de l'hôpital qui a été détruite par le feu il y a quelques années.

Cet accident de santé a notablement affecté ma première année de philosophie. Cependant, grâce à la connaissance de la philosophie acquise dans le cours académique à l'École normale Laval, grâce au travail personnel que je savais pratiquer, j'ai récupéré convenablement, sans être plus fin que les autres, ce que mes deux mois d'absence m'avaient fait manquer d'apprendre au cours régulier. Les résultats obtenus l'année suivante et du baccalauréat qui l'a terminé l'indiquent suffisamment. Avec un peu de malice on pourrait dire que la philosophie des "habitants" y est peut-être pour quelque chose!?

En septembre 1914 nous entrions dans le nouvel édifice du Séminaire. Ma classe y était celle des finissants; elle y jouait un rôle important, sans pour autant jouir de privilèges quelconques ou d'un régime à part; c'était un rôle de prestige et d'exemple. Je ne me souviens pas de faits marquants à signaler. Pourtant il y en a un, peut-être deux. Le premier est une permission qui me fut accordée au début de septembre pour aller à Sainte-Anne de Beauport avec le pèlerinage régional en accomplissement d'une promesse que j'avais faite antérieurement. Monsieur le directeur, l'abbé Edmond Duchesne, y mit une condition: acheter à Québec une statue du Sacré-Coeur pour placer dans la salle d'étude de la division des grands, une pièce d'environ quatre pieds et demi de hauteur; et quand je lui demandai l'argent pour la payer (car je ne pouvais pas faire l'achat à crédit) il me répondit que c'était à moi de trouver l'argent, que le Séminaire n'y contribuait pas. Mauvais solliciteur, sans autre perspective que les chances que j'aurais auprès des pèlerins, je me trouvais en face d'une tâche qui me paraissait impossible. Je réussis pourtant ce miracle et mon retour fut suivi par l'arrivée d'une statue d'un beau fini et de valeur artistique remarquable. Elle fut placée d'abord sur le maître-autel de la chapelle, où nombre de photographies la font voir; je fis entendre quelques protestations, alléguant que c'était la détournement de sa destination. M. l'abbé Duchesne était bien d'ailleurs de cet avis; il fit faire un piédestal approprié et la statue fut placée à l'avant de la salle d'étude. Plus tard le besoin d'augmenter le nombre des bureaux d'élèves devait la faire mettre au mur.

Mr J. P. V. Trambly *Simi. Chicoutimi*

Doit à

A. PREVOST

SCULPTEUR et STATUAIRE

Assortiment de Statues Religieuses le plus beau et le plus complet de la Puissance

SPECIALITE : Sculptures en bois, platre et Ciment pour Eglises et Edifices publics.

Coin des rues St-Jean et St-Stanislas 26



1 Sacré Coeur de H'

2500

\$ 2500

Peu paiement 24 Oct. 1914

Alexe Prevost sculpteur

Un autre fait est l'initiative que j'ai prise d'améliorer le terrain de nos cours de récréations. Je n'avais pas besoin de jouer, mais je souffrais de nous voir dispersés au petit bonheur sur des terrains ravinés par des coulés, en grande partie formés de marécages et de bouabiers, n'ayant à sec qu'une petite butte couverte de grandes épinettes, de souches et de roches. Les autorités du Séminaire en avaient eu assez de faire cette construction, la première de la région faite de matériaux à l'épreuve du feu et réalisée sous la poussée de l'urgence, elles ne s'étaient pas permis de mobiliser un sou pour aménager les cours de récréations, trouvant suffisant de construire un jeu de balle (pauvre). Je n'avais pas peur d'une pelle. J'avais creusé assez de fossés et de rigoles, j'avais fait assez de trous géants et profonds pour enlever les roches trop grosses pour être transportables, j'avais assez travaillé dans les chemins, qui étaient alors à la charge des cultivateurs, pour savoir manipuler la terre. Une petite souscription entre nous permit d'acheter trois ou quatre pelles, le fermier du Séminaire nous prêta une hache, et on se mit à la tâche pendant les récréations et les congés. Notre première opération fut d'enlever une épinette intrusive, une ou deux souches et une roche monumentale, puis d'aplanir le sommet de la butte et de faire une piste de promenade d'environ deux cents pieds de longueur, ce qui nous permettait de bouger un peu en causant. Des plus jeunes installèrent un ou deux jeux de fer à cheval, une apparence de jeu de croquet et que sais-je encore? J'entrepris de faire une sorte de drain dans le fond du ravin le plus creux pour faire évacuer le trop d'eau. Puis ce fut le froid et la neige.

Je me souviens d'avoir dit les mille avés à Noël de cette année-là. C'est la dernière fois que j'ai pu me permettre cet exercice, qui était bien en honneur dans le temps. Au cours de l'automne avait lieu la fête du directeur des élèves. Le programme comportait une pièce. On exécuta "Les piastres rouges"; j'y tins le rôle du duc de Campostal; avec quel succès? il faudrait demander cela aux auditeurs, mais comme il est vraisemblable que personne des survivants ne s'en souvient, il vaut mieux m'en rien dire et laisser supposer que ça fut parfait. — Je m'aperçois que j'ai commis une erreur en plaçant cette pièce à la fête du directeur; c'est à celle du supérieur, au printemps, qu'elle eut lieu.

Je garde un souvenir d'ensemble de cette année de finissant, mais sans trait particulier qui la marquerait. J'ai suivi les diverses activités extra-scolaires: déclamations à la Société Saint-Dominique, discours occasionnels, démarches des finissants, etc. J'ai été reçu académicien, c'est-à-dire membre de l'Académie Saint-Thomas. On ne m'a pas fait confiance comme chanteur et musicien; j'ai été invité une fois à chanter à la chapelle, mais ma participation s'est limitée à un exercice préparatoire et tout le monde y a gagné.

Je passai avec succès l'épreuve du baccalauréat, mais à la fin de cette année j'étais très épuisé. Je ~~me~~ subissais les suites d'un effort presque désordonné de ~~de~~ quatre années successives. J'étais alors d'avis de prendre un an de repos avant d'entrer au grand séminaire et d'entreprendre les études des sciences ecclésiastiques et l'enseignement que je prévoyais.

Une période de maladie au début de septembre m'a aidé à éviter l'entrée et je croyais la partie gagnée contre ceux qui m'attendaient au grand séminaire. Les travaux de la ferme me redonnaient la vigueur. Les récoltes finies, je suis allé à Périvonka voir l'état de ma terre, disposer du bois que j'avais fait bûcher et scier en vue de la construction de ma maison. Peu après je trouvai un acheteur et je vendis la propriété pour quelques centaines de dollars, juste ce qu'il fallait pour payer mes années de séminaire et ma première soutane. Car il me fallut une soutane. Mgr Lapointe, qui était mon directeur spirituel, et surtout supérieur du grand et du petit séminaire (alors sous la même corporation), pensait aux intérêts de sa maison autant qu'aux miens; faisant entendre que ma vocation courait des risques (ce qu'il était capable de croire), il mit les religieuses en prière et il m'écrivit de rentrer au Séminaire. Qui peut résister à des religieuses qui prient? Il fallut m'expédier: le 30 d'octobre je prenais la soutane. Et le 5 de novembre j'étais nommé professeur d'histoire dans toutes les classes du cours classique.

Professeurs

Il est impossible de dire ce que cela m'a coûté. Prendre les cours deux mois en retard, avec autant de matières que de classes, à peu près sans bibliothèque, enseigner à des garçons qui venaient d'être mes camarades et dont plusieurs, en particulier les rhétoriciens, étaient presque de mon âge, et cela en même temps que, sous le règlement austère du Grand Séminaire, il me fallait étudier la théologie et les autres matières en les abordant deux mois en retard. -- Qui on essaie de deviner. --

J'entrais donc dans la carrière de l'enseignement. En dépit de ses côtés pénibles, inhumains, cette carrière me convenait, je l'aimais; elle était celle à laquelle je m'étais préparé et la matière à enseigner était particulièrement intéressante et enrichissante. Par nécessité autant que par goût, je m'y donnais à pleine mesure; elle prenait forcément le pas sur les études théologiques, réduites d'ailleurs au minimum nécessaire par les autorités. J'obtins la permission de dépasser l'heure régulière du coucher (9 heures du soir) et il m'arriva souvent de travailler après minuit. Le travail de correction des concours, fréquents en raison du nombre des classes, était une terrible corvée et exigeait des heures et des heures; il faut être du métier pour avoir une idée de ce travail. Quant aux cours, je ne les trouvais pas trop onéreux; en général ils étaient bien suivis par les élèves. J'ai connu quelques ennuis mais plutôt rarement. Cela m'a coûté une dépense d'énergie extraordinaire et j'aurais eu besoin de quelque secours du côté alimentaire, ce que je n'ai pas pu obtenir. Heureusement les deux mois des vacances passés sous le toit familial et occupés aux travaux agricoles convenables à mon état y remédiaient en grande partie.

La nouvelle année scolaire m'apporta une tâche additionnelle, celle de "maître de salle". C'était la nuit et toute la journée à part les heures de classe (quatre heures cinq jours par semaine) à vivre avec les élèves avec le devoir de surveillance et de formation. Ce régime a duré pendant les trois autres années de mon temps de grand séminaire. Ajoutons à cela la récitation du bréviaire à partir du diaconat et la préparation im-

immédiate au sacrodoce. J'écris sans ambage que c'était là un régime inhumain. Je n'ose pas décrire dans quel état physiologique j'ai vécu la quatrième année de cette période.

C'était, en plus, pendant la guerre mondiale de 1914-1918. L'atmosphère générale était loin d'être réconfortante. À l'automne de 1918 la grippe espagnole vint semer la maladie et la terreur. Un de nos grands garçons est mort dans la maison après quelques heures de maladie. Un plus jeune décéda à l'hôpital. Il fallut disperser la communauté pour arrêter la contagion; la plupart des élèves s'en allèrent dans leurs familles; nous sommes restés avec environ 25, que nous avons dû soutenir et occuper pendant plus d'un mois, toute la journée. Nous en avions de tous les âges; les plus jeunes n'avaient pas sept ans. Ce fut une expérience intéressante mais compliquée. La remise en marche des classes et de la vie régulière après le retour des élèves en fut une autre, singulièrement difficile celle-là; on finit par s'en tirer, mais elle eut des suites. En raison du retard causé par l'absence des élèves, les autorités décidèrent de supprimer les vacances du jour de l'An, ce que les élèves acceptèrent sans trop rechigner. Mais quand arriva le moment de ces vacances une réaction violente se produisit. Il y eut des démarches pour faire revenir sur la décision, puis des protestations et du chahut. Je me trouvai à cette occasion dans une situation particulièrement difficile: le supérieur absent en voyage, l'assistant supérieur désemparé refusant de prendre attitude, le directeur des élèves, en état de dépression, ne recevant personne, et mon chef immédiat, le premier maître de salle, accablé et obligé de quitter les lieux. Je n'étais que maître

en second et j'eus à faire face au soulèvement. Il me restait la Providence! Mais elle était là. Elle me fournit ce qu'il fallait. Sans discussion, sans manifestation d'autorité raide, je réussis à laisser passer la tempête et à apaiser le trouble. La suppression de deux meneurs, ~~fit comprendre~~ qui furent expédiés en douce, fit comprendre qu'il fallait se soumettre à l'ordre établi. La journée du 1er janvier fut même très bien réussie. Il y eut cependant du travail à faire pour rétablir dans l'esprit et les sentiments des élèves les dispositions antérieures à la tempête; on y employa le reste de l'année.

Nous étions neuf confrères pour l'ordination sacerdotale. Un seul n'était pas employé au petit séminaire, l'abbé Joseph Lalancette. Son ordination eut lieu à l'automne de 1918 pour répondre au besoin du diocèse. L'ordination des autres à la date régulière, avec la retraite de dix jours qui devait la précéder, aurait causé un trop grand dérangement et on n'avait pas de personnel pour remplacer autant de monde; elle fut reportée après la fin de l'année scolaire; elle eut lieu le 6 de juillet 1919.

Je fus fortement affecté par le changement subit de régime, de l'activité débordante de la fin d'année à l'inaction physique imposée par la retraite. Mon organisme en fut bouleversé et une des conséquences fut que des furoncles parurent dès le lendemain de ma première messe; ils se multiplièrent, formèrent des anthrax, et m'imposèrent des douleurs et des traitements continuels jusqu'au 31 décembre. Je m'en suis pas mort!

Ces quatre années de grand séminaire affectées largement par les tâches d'enseignement et de surveillance m'ont été bienfaisantes comme formation cléricale mais peu enrichissantes comme études théologiques. Il m'est arrivé plus d'une fois, quand je ne m'occupais pas de prendre des notes, d'avoir peine à me tenir les yeux ouverts pendant le cours de théologie morale, entre 5 et 6 heures de l'après-midi. J'ai suivi à peine quelques cours de théologie dogmatique. Quant aux autres sciences j'en ai remis l'étude à plus tard, après mon ordination. Cela m'a donné une connaissance plus précise de ce que j'avais appris de ma mère et aux catéchismes du curé Gagnon et de l'école normale. J'étais du moins conscient de ma déficience et convaincu de ne pas en rester là; cela m'a servi à récupérer dans la mesure du possible tout au long de ma vie, car j'ai profité de toutes mes chances à cet effet et j'ai l'impression de n'être pas un des pires en fait de connaissances religieuses. On n'a pas jugé opportun de m'inviter au Concile!

La période de vacances qui a suivi mon ordination et ma première messe, célébrée à Saint-Jérôme a été assez fatigante. Avec mon frère aîné, nous allions chaque matin dire la messe à l'église de Saint-Jérôme, à quatre milles. Il fallait atteler et dételier, chez nous et là-bas, la jument noire, qui était furibonde et que nous avions toutes nos peines à contrôler, nous y appliquant tour à tour quand nous étions épuisés par l'effort. Un peu de ministère auprès des malades du voisinage, de la paroisse et d'ailleurs, car on recourait souvent à nous, certaines visites, faites ou reçues, imposées par les circonstances, certains travaux auxquels il convenait de prendre part, le bréviaire, etc., c'était pas mal d'activité.

C'était bien différent d'une vacance qui
 avait précédé mon entrée au grand semi-
 naire, celle de 1915. Mon frère aîné venait
 d'être ordonné prêtre; il avait été invité par
 le curé de Mille-Vaches, qui ne pouvait ja-
 mais prendre de vacances, à le remplacer
 pendant un mois. Il m'avait invité à l'accom-
 pagner et une vieille tante, qui avait de la
 parenté aux Escoumins, eut l'idée de profi-
 ter de l'occasion pour aller y faire visite.
 Nous étions donc partis en équipe avec la
 perspective d'avoir des loisirs intéressants sur
 la Côte Nord, et nous en avons eu en effet. La
 traversée de Tadoussac aux Escoumins nous
 procura l'expérience de la navigation sur
 une mer houleuse à bord d'un petit vapeur,
 le Mahone. Je fus préservé du mal de mer,
 mais pas les deux autres. À part cette épreuve
 ce fut un charme. J'eus l'occasion de visiter
 les localités de cette partie de la Côte: Berge-
 rones, Escoumins, Sault-au-Mouton, Mille-
 Vaches et Portneuf, avec des séjours permettant
 d'en jouir et d'avoir des contacts avec la po-
 pulation, une population cultivée, sympathique
 et intéressante. Le bedeau, qui était le frère du
 curé Thomas Dufour, avait pris congé en même
 temps, ce qui me fournit l'occasion de remplir
 pendant quelque temps la fonction de bedeau.
 Ouvrir et fermer l'église aux heures marquées,
 préparer les autels et les ornements, placer et
 enlever le catafalque pour des funérailles,
 ça ne dépassait pas mes capacités; le problème
 difficile était de sonner la cloche. Je n'avais
 jamais touché une corde de cloche. Quand
 il me fallut sonner à l'Angelus et à l'Élévation
 de la messe, je commis des erreurs de manœuvre
 qui me valurent une popularité qui dure peut-
 être encore. Je cédai la place sans délai.

On voudra bien me pardonner ce retour en arrière et ce rappel de mon insignifiante randonnée sur la Côte Nord; j'ai cru qu'il fallait pour être honnête donner place à des souvenirs autres que ceux de la vie sacerdotale et des faits importants.

Ma première année d'enseignement après mon ordination fut assez dure. J'étais soulagé de la surveillance, mais je me devais de faire des efforts pour pousser mes connaissances plus loin afin de maîtriser mes matières dans la mesure du possible. J'entrepris aussi des études d'Écriture Sainte pour rattraper ce que le manque de temps m'avait empêché d'acquies pendant les années précédentes. Trop épuisé pour faire avec profit l'étude didactique des textes, je profitai de l'avantage que j'avais eu de recevoir la précieuse collection de l'ouvrage illustré en couleurs "Life of Our Lord Jesus Christ" par James Tissot, que j'avais reçu en cadeau de l'abbé A. Delay, pour me familiariser avec tous les détails de la réalité de la vie du Sauveur et des lieux où cette vie s'était déroulée. Cela me rendit un immense service pour comprendre tous les textes du Nouveau Testament et pour me faire bénéficier de la visite des Lieux Saints qui eut lieu peu après.

En effet des circonstances imprévues me procurèrent cet immense avantage. La première fut le problème de ma vue. Celle-ci donnait des marques de faiblesses et je crus nécessaire de consulter un oculiste chevronné pour mettre mes yeux en bon état ou du moins en mesure de m'assurer en bon service pour une année encore, jusqu'au moment de prendre un repos

qui s'avérait inévitable. Sur les conseils de l'abbé L.-D. Lemieux, qui avait expérimenté avec succès son traitement, je recourus au docteur Coote, de Québec. Après une série d'examen qui se prolongea pendant trois semaines à raison de deux et même trois par jour il me déclara que le désaccord entre les examens rendait impossible la solution du problème, que je devais avoir quelque part dans mon organisme un élément qui causait cette variation dans l'état de mes yeux, que je devais subir un examen médical pour découvrir où était le mal. Pendant tout ce temps je demeurais comme chez moi à l'École normale Laval. On me suggéra de m'adresser au docteur Robitaille pour cet examen, ce que je fis dès le lendemain.

Le médecin constata une appendicite chronique. Cela exigeait une opération — c'est ce qu'on faisait avant les "interventions chirurgicales". J'avertis ma famille et j'entrai dès le lendemain à l'hôpital Saint-François d'Assise, à Limoilou. Le cas n'était pas difficile, mais ça faillit être tragique, car je fis une syncope au moment de m'endormir et il fallut huit minutes d'efforts aux médecins pour me remettre en bon état. Dès que je pus sortir de l'hôpital je retournai à l'École normale. J'avais été opéré le 20 d'août. En septembre j'entrepris des traitements hydrothérapiques; je descendais pour cela chaque jour à l'hôpital Saint-François d'Assise, et cela dura jusqu'à la fin d'octobre; une température extraordinairement favorable me permit de bénéficier de ces avantages et de faire une heureuse convalescence. Mais il me fallait prolonger le repos commencé et le réaliser ainsi un an plus tôt que je l'avais prévu.

De retour dans ma famille, j'obtins la permission de célébrer la messe dans la maison. Je me suis procuré un autel portatif, que j'installai dans le petit salon et ma famille prit goût à cette pratique religieuse. Je passai ainsi le mois de novembre. Mais l'hiver créait un problème. Sans le soulever devant mes parents, qui auraient fait une pression dont j'aurais pas pu me défendre sans leur faire de la peine, je ne pourrais accepter de passer à la maison des mois qui avec le temps auraient perdu leur efficacité au point de vue de mon rétablissement. Je ne pourrais pas mieux envisager le plan de séjourner dans un presbytère, où la gêne personnelle et l'absence de certains soins dont j'avais besoin auraient été encore plus nuisible. M. l'abbé Lemieux, que je consultais à l'occasion et qui était mon directeur spirituel, était comme moi embêté avec son an de repos obligatoire; il me proposa d'aller avec lui passer l'hiver à New York, chez les Pères du Saint Sacrement, où il avait des amis. Mais moi je n'avais pas d'amis là et surtout je n'avais pas d'argent pour réaliser un tel voyage et un tel séjour. Je n'avais pour tout capital qu'une dette de \$250, mes frais d'hôpital, et aucun revenu.

J'eus recours à mon conseiller et soutien ordinaire, l'abbé Charles-Élieux mon frère. Descendu à cette fin dans les derniers jours de novembre, je lui posai le problème. Aucune des solutions envisagées ne me paraissant acceptable, je finis par dire, je ne sais par quelle inspiration: Si j'avais de l'argent je sais bien ce que je ferais; je profiterais de ce congé, que je ne retrouverai peut-être jamais, pour aller en Europe et en Terre Sainte, rêve de ma vie. J'en profiterais pour mon enseigne-

ment et mes élèves aussi. — Il me dit là-dans "Une question d'argent ça se règle; examinons si c'est possible." Après quelques minutes d'étude de ce problème il était résolu: je trouvais le moyen de me procurer immédiatement \$1500; on pouvait y ajouter un emprunt d'un ami de la famille, garantir le tout par une assurance. Il ne restait qu'à rembourser tout ça après, mais ça va plus vite à rembourser qu'à faire des économies avant la dépense. "Eh bien, je pars.", dis-je sans hésiter. Je me rendis immédiatement chez le supérieur, qui était Mgr Eugène Lapointe, pour lui faire part de mon projet et lui demander la permission de le réaliser. Mgr me dit: "Tu es moins fou que je le pensais." Il était trop tard pour traverser en Europe; dans ce temps-là il fallait retenir un passage sur les paquebots cinq ou six mois à l'avance, et Mgr dit tout de suite: "L'abbé Lemieux devrait partir en même temps; c'est cela qu'il lui faut." La traversée, on va y voir. Mgr prend l'appareil du téléphone et appelle M. J. E. A. Dubuc, lui demande s'il a encore des navires en chargement: il en restait un, qu'on allait essayer de charger aussi longtemps que la glace ne serait pas prise sur le Saguenay; cela voulait dire une dizaine de jours. "Êtes-vous disposé à accepter deux passagers: les abbés Lionel Lemieux et Victor Tremblay? — Oui — Très bien. Ils embarquent."

Alors se posait un problème de vitesse. Impossible de correspondre avec l'abbé Lemieux en ce moment à l'île aux Coudres et prisonnier de la tempête; on l'avertit par télégramme de prendre la première traversée possible et de se préparer à s'embarquer

pour l'Europe dans trois jours. On trouve à sa chambre une de ses photographies, que j'apporte avec la mienne, et le lendemain matin je pars pour Ottawa pour aller chercher nos deux passeports. Au retour j'arrête à Québec pour me procurer des habits civils, portemanteaux, etc.; je rencontre M. l'abbé Lemieux au magasin Paquet, et le lendemain nous nous rendons à Port-Alfred, prêts à embarquer au premier signal. Nous avons attendu là quelques jours, car le bateau prit son chargement au complet. Nous nous embarquons le 26 novembre, et le 27, à 5 heures du matin, nous quittons le quai.

Notre navire s'appelait Eup. Il jaugeait 5,400 tonnes et était chargé à pleine capacité, avec environ 400 tonnes sur le pont. C'était une cargaison de pulpe. Nous avions une cabine petite mais propre courant sur la pièce qui servait de salon, de réfectoire et de lieu de réunion. Il faudrait décrire notre traversée, car ce fut une aventure; mais le récit en serait trop long. D'ailleurs je l'ai racontée dans le journal du voyage que j'ai tenu fidèlement et que j'ai l'intention de déposer aux archives de la Société Historique du Saguenay. Je note ici seulement la trame et les faits dominants.

Nos officiers étaient tous des anciens capitaines qui avaient toute une carrière et une carrière particulièrement mouvementée pendant la période de la guerre 1914-1918. La réduction du nombre des navires les obligeait à servir en deuxième, troisième et même quatrième rang; nous avions ainsi quatre officiers qui étaient des capitaines. Ils étaient

bienveillants et courtois, surtout le premier assistant, capitaine Finnie. S'il n'y avait eu que ça notre traversée n'aurait pas d'histoire, mais elle en a une, qui fut dramatique et faillit être tragique. Le départ fut magnifique. Au début il fallut briser la couche de glace, heureusement pas épaisse, ensuite ce fut une mer d'huile ou à peu près jusqu'aux approches de Terre-Neuve. Mais alors commença un vent de tempête qui rendit la mer furieuse, et comme notre bateau, lourdement chargé, avait un profond tirant d'eau, il demeurait relativement stable alors que les vagues de surface le lavaient jusqu'au sommet. Or il arriva que ces vagues enlevèrent la toile et les plançons qui fermaient l'écoutille de la partie d'arrière et qu'à chaque déferlement l'eau s'engouffrait à l'intérieur. Impossible de réagir contre cela; d'ailleurs tous les efforts furent vains, de sorte que vers minuit le navire était enfoncé de l'arrière et ~~cour~~ une partie du pont fut envahi par l'eau et les marins durent évacuer leurs cabines. Les officiers tinrent un conseil de détresse; ils estimèrent qu'ils n'avaient plus que pour cinq heures à flotter si la situation ne changeait pas. Constatant que le vent avait alors pris une direction constante de l'ouest à l'est, ils espérèrent que pendant ces quelques heures les vagues pourraient prendre assez de profondeur pour que le bateau pût suivre leur mouvement et que le pont cesserait d'être lavé par les jets d'eau, et pour empêcher ceux-ci de déferler, ils firent jeter à la mer la réserve d'huile destinée à cette fin dix mille gallons. Le procédé réussit. Quand je me suis levé le matin, après une

nuit complète d'insomnie (on on compagnon se sentait malade et ne quitta pas le lit), je remarquai les ravages causés par la tempête, les ponts libérés de tous les ballots de pulpe, qu'on avait jetés à la mer pour alléger le navire (400 tonnes), mais rien sur le visage et dans l'attitude de nos officiers qui aurait pu laisser voir l'inquiétude qu'ils avaient subie et ce qui leur en restait. Car ce n'était pas fini. La tempête persista ainsi pendant cinq jours, et pourrait amener bien d'autres complications.

J'ai eu l'avantage de n'être pas incommodé par le mal de mer. M. l'abbé Lemieux, au contraire, passa tout ce temps au lit, sérieusement indisposé et presque sans manger; je ne savais trop quoi faire pour lui. Quant à moi, je passais une bonne partie du temps à la dunette, ayant l'avantage de pouvoir causer en anglais avec l'officier de quart. Je me familiarisais avec la mer démontée, tout en ayant hâte de la voir calmée.

J'eus un moment d'émoi la cinquième journée de la tempête. Pendant que je me reposais dans la cabine, j'entendis le télégraphiste dire au capitaine qu'il pouvait communiquer avec deux vaisseaux qui se trouvaient à environ 25 milles du nôtre, et le capitaine lui donner ordre de les appeler à notre secours. L'instant d'après le chef mécanicien venait lui faire rapport qu'il ne pouvait pas marcher plus que dix ou onze heures mais qu'il espérait être capable de faire la réparation nécessaire si on arrêtait maintenant; le capitaine lui dit alors d'arrêter les machines et de tenter de faire la réparation. Quand je

sortis de la cabine, nous étions à la merci des flots, toutes machines inertes. Rien ne paraissait sur les visages, je parle de ceux des autres. Mais je voulais être aussi maître de mes émotions que ces marins; je ne posai aucune question sur ce qui se passait. Je me demandai seulement si je devais mettre mon malade au courant du peu que je savais; comme je ne pouvais rien expliquer et que lui ne pouvait qu'en subir de l'anxiété, je décidai d'attendre les événements, et je me bornai à dialoguer avec la Sainte Vierge et mon ange gardien. Au bout de deux heures et quart les machines étaient remises en marche et notre navire reprenait sa direction vers le fort.

Passant par le nord de l'Ecosse, dans cette région particulièrement riche d'aventures de guerre, où tous nos officiers avaient eu leur part, nous sommes entrés dans la mer du Nord pour aboutir au port d'Aberdeen, où notre vaisseau devait déposer sa cargaison. Nous avons touché le quai à midi le 12 de décembre, après une traversée de 16 jours et quart. Nous avons pris un des meilleurs hôtels qui nous ont été indiqués; cependant la maison n'était pas chauffée, parce que c'était dimanche, jour de repos. Le personnel de la maison était réduit à quelques dames ou demoiselles "pour rendre service." Nous avons été heureux de célébrer la messe le lendemain. Retrouvant dans ce lieu que nous sentions lointain, où personne ne parlait français et où mon serviteur de messe s'appelait Smith, un missel comme celui de chez nous, et tous les services d'autel comme ceux de nos églises, je sentis avec émotion le fait de l'universalité de l'Eglise Catholique.

Notre séjour à Aberdeen fut bref. Nous nous sommes arrêtés un peu à Edimbourg, puis à Londres, juste le temps de visiter un peu. Nous n'avons pas pu rencontrer le soleil de l'Angleterre; il était absent. — Tous les détails de nos séjours étant relatés dans mon journal, ce serait fastidieux de m'y attarder ici; je ne ferai donc que mention des étapes et de leurs caractéristiques telles que fixées dans mes souvenirs.

La traversée de la Manche fut orageuse; je crois être le seul qui a dormi. Au Havre j'ai été faire ~~une~~ visite à un ami et bienfaiteur, M. Paul Augustin-Normand, constructeur de navires, lequel demeurait à Bléville, localité voisine. Nous avons passé le temps des fêtes à Paris, où nous avons rencontré plusieurs des nôtres en stage d'étude ou de passage. Paris a été pour moi ce que j'en savais à l'avance et si j'en ai éprouvé des émotions il ne m'en reste plus.

Ensuite ce fut Lourdes. Je tenais personnellement à y aller tout de suite, pour remplir mes devoirs de reconnaissance, car j'avais mis ce pèlerinage à mon programme pendant les moments dramatiques de la traversée de l'Atlantique. Une étape à Carcassonne fut marquée par une exploration de forteresse, mais Lourdes reste avec un cachet et une présence que rien ne peut surpasser. Notre dernière station en France fut Marseille. De là nous nous sommes embarqués pour Alger.

M. l'abbé Jean Bergeron, du Séminaire, avait fait auparavant un séjour en Algérie, et il nous avait fortement recommandé d'y aller pour jouir du soleil, du pittoresque et du climat magnifique.

M. Augustin-Normand, qui connaissait très bien tous les pays du nord de l'Afrique, m'a fortement argumenté dans le même sens. M. l'abbé Lemieux acheva d'être converti à Paris. Nous partîmes donc à la découverte de ce côté.

②' est dans cette traversée que j'ai expérimenté le mal de mer. J'y étais préparé par une certaine indisposition et j'en fus quitte pour passer la grande partie du temps couché.

Arrivés tard dans la soirée et nous confiant à un Père Blanc qui rentrait à la maison de sa communauté, où nous avions l'intention d'aller, nous avons cru bon de nous y rendre tout de suite. Mais le bon Père était mal informé. La maison des Pères Blancs est à douze milles de la ville d'Alger. Après deux heures d'attente nous avons pris le dernier tramway qui menait d'Alger à Maison-Carrée. Là sous une pluie battante, nous nous trouvons dans la rue et notre guide, parti depuis plus de vingt ans, ne connaît rien de cette ville et nous révèle que la résidence des Pères est à quatre milles du point où nous nous trouvons ! Il fallait un effort réel de volonté soutenu par une petite prière pour ne pas lui arracher la barbe. Nous abritons nos bagages et nos personnes sous le porche d'une maison où s'était réfugié un policier intelligent. Par un heureux hasard le gendarme connaissait un résident que le Père lui nomma, il nous conduisit au domicile de ce monsieur, qui logeait au troisième et n'avait à sa disposition que deux petites pièces, occupées par lui et sa sœur, qui venait d'arriver. Ce fut un bon refuge pour nos malles, mais il fallait disposer autrement de nos personnes. L'avis unanime

fut de partir à pied, la pluie ayant presque cessé, et de suivre les routes indiquées par le monsieur. La nuit était très noire, les rues sans trottoirs et bientôt des chemins de terre boueux, et de temps en temps une réflexion peu rassurante de notre "guide" qui ~~me~~ se reconnaissait pas dans ces chemins nouveaux pour lui. Un moment nous arrivons au bord d'une rivière sans pont; les voitures la traversaient à gué; comme nous n'avions pas de rivière à traverser pour aller chez les Pères c'était évident que nous faisons fausse route. Il faut revenir en arrière et risquer une autre voie que j'avais cru apercevoir. Il y avait là un poteau avec à son sommet une planche portant une indication. Elle n'était pas très haute et la noirceur s'était un peu atténuée, mais la pluie avait détrempé l'affiche et il était impossible de lire, je pris le parti de grimper dans le poteau, pour lire: "Défense de passer". Heureusement en me ramassant à terre je découvris un sentier qui partait de là à travers les champs et je compris que l'avis concernait ce sentier et non la route, dans laquelle nous nous engageâmes plus ou moins résolument.

Je renvoie à mon journal pour la suite du voyage et notre arrivée chez les Pères, où nous avons été accueilli de fusil à la main mais aussi le cœur sur la main. Notre premier problème fut de trouver dans la ville d'Alger un logement commode et peu dispendieux pour séjourner. Grâce aux Pères, ce ne fut pas difficile; nous l'avons trouvé au "Passage Bon Accueil". Notre séjour à Alger fut vraiment bienfaisant; beau climat, tranquillité et liberté, pittoresque à satiété, confort; nous avons visité à loisir tout ce qui pouvait nous intéresser et nous avons appris beaucoup de choses sur le pays et les gens.

Après un couple de mois de séjour nous avons fait une petite randonnée dans le Sahara, jusqu'à l'oasis de Biskra. Nous y avons goûté le beau soleil et connu la foudrerie de sable. Au retour nous avons fait un arrêt à Constantine, la ville féérique, et nous nous sommes rendus à Tunis. En passant à Thagaste, patrie de saint Augustin, je suis descendu du train pour fouler de mes pieds le sol en hommage de vénération pour ce saint de génie. De Tunis nous nous sommes transportés chez les Pères Blancs, sur le site de l'ancienne citadelle de l'ancienne Carthage. Nous y avons passé une dizaine de jours enrichissants. C'est là que nous avons eu la surprise de voir arriver deux curés de chez nous, les abbés Abraham Villeneuve, de Sainte-Croix, et Verreault, de Pérignonka, qui faisaient le même trajet que nous en sens inverse.

Nous guêtions les bateaux pour passer en Italie. A l'occasion d'une course à Tunis dans ce but, je me suis fait photographier en costume arabe. Il faut dire que depuis notre arrivée à Alger, le 12 de janvier, je laissais pousser ma barbe comme les gens du pays; à ce moment, début de mars, elle commençait à avoir l'air de monde. Ceux qui voient cette image et qui n'en connaissent pas l'histoire reconnaissent un beau type d'Arabe. C'est un de mes plus marquants succès.

Il faut dire aussi que nous étions à un moment critique: l'ultimatum posé à l'Allemagne vaincue pour accepter de payer les indemnités de la guerre de 1914-1918; ça ne bougeait pas et il y avait menace de reprise d'hostilités si la dette n'était pas acceptée. Cela aurait commencé par la saisie de tous les navires allemands et la circulation s'en trouvait gênée. Le premier bateau qui se présenta à Tunis était un transportiste qui se

rendait à l'île de Malte. C'était particulièrement intéressant pour moi; la visite de Malte fut une aubaine enrichissante.

Mais il fallait en sortir. La Providence, après nous avoir laissé languir pendant quelques jours, nous procura une sortie inattendue: le premier et seul navire qui se présenta allait, non pas en Italie, mais en Egypte! Un détour plus qu'intéressant! Mes compagnons s'y résignèrent volontiers, moi j'en étais ravi. Et nous voilà partis vers l'Orient. La traversée fut dure: mauvais accommodement, mauvaise mer, mauvais capitaine, qui ne permit pas à un matelot de nous céder sa cabine et nous refusa les repas. Mais nous avons suivi le bateau jusqu'à Alexandrie et l'avons quitté sans regret. Le capitaine exigea de nous un prix fou pour nous avoir laissés passer la nuit sur son canapé et son plancher. Il me laisse le souvenir d'un Anglais de la pire espèce; si je n'en avais pas connu d'autres tout différents je serais devenu anti-britannique. et la face du monde aurait été toute changée.

Notre visite au Caire avait lieu dans une période d'effervescence; on nous avertit d'être prudents et de ne prendre pour guides que ceux qui nous seraient recommandés par les autorités de l'hôtel. — Dans ces brefs arrêts nous choisissions toujours des hôtels de renom, où nous avions tous les services, toutes les langues et la sécurité. — La visite classique des pyramides s'imposait. Etant seul avec le guide et un compagnon à lui pour la visite à l'intérieur (M. l'abbé Lemieux se trouvant indisposé, était resté à la voiture), je dus faire un cadeau d'argent à chacun pour en sortir. C'est la seule fois, à part le "hold up" du capitaine sus-mentionné, que j'eus pareille aventure, mais je sais que je ne suis pas le seul à l'avoir expérimentée.

Du Caire nous nous rendons à Jérusalem, où nous arrivons juste pour le temps de la Semaine Sainte, le 18 de mars. Le lendemain, fête de saint Joseph, nous célébrons la messe dans la crypte de l'église de Bethléem. Le 20 je célèbre sur le Saint Sépulchre; le lundi sur le Calvaire; le mercredi, jour de mon anniversaire, dans le jardin de Gethsémani. Nous suivons les offices des jours Saints (jeudi, vendredi et samedi) dans la basilique du Saint Sépulchre. Quels souvenirs! De plus, la visite des lieux, le chemin de la croix du prétoire de Pilate au Calvaire, les éléments humains de toutes les parties de l'univers attirés par la même foi. ---

Sur la route du retour nous nous arrêtons au Mont Carmel et visitons la Galilée: Nazareth, Cana, Capharnaïm; traversons le lac de Tibériade et revenons par chemin de fer. --- Tant-il confier à ces pages le tragique ou plutôt dramatique souvenir d'une terrible colique produite par une bouchée de sardine en conserve devenue un poison violent par le mauvais état du récipient? Ce fut une heure terrible que j'eus à subir pendant la traversée du lac de Tibériade à Samak sans chambre de toilette sur le petit bateau surchargé de monde. Je n'ai jamais eu tant peur de déshonorer le Canada! Mais j'ai tenu jusqu'au prochain bosquet de taillis et personne n'a connu le drame intérieur dont je fus le héros. C'est ainsi qu'on reste humain dans l'exécution des plus pieux programmes ---

Ce fut un problème de sortir de ce coin de pays. Nous avions projeté de nous rendre en Syrie par le chemin de fer; celui-ci venait d'être coupé par Kemal-Pacha qui soulevait la Syrie. En usant de divers artifices, nous avons trouvé passage sur un chalutier français et pu nous

rendre à Constantinople, avec un arrêt qui nous permit de visiter les fortifications de l'île de Rhodé. — Ici je commets une erreur en voulant aller trop vite. Le chalutier nous a mis à Beyrouth et c'est de là que nous avons visité une partie de la Syrie, jusqu'à Damas, Baalbek, etc., dans des conditions plus ou moins sûres, des batailles se produisant un peu partout; l'arrivée du général Gouraud eut lieu quand nous étions à Beyrouth. Là nous avons pris passage sur un vaisseau régulier qui faisait escale à Constantinople, ce qui nous a permis une fort intéressante visite et même la satisfaction de dire la messe dans cette capitale de l'islamisme.

Nous avons fait de même à Athènes et nous avons passé par le canal et le golfe de Corinthe, plus loin par le détroit de Messine, pour débarquer à Naples. Nous avons passé un mois à Rome et nous avons eu le privilège d'une audience privée du pape Benoît XV. Un arrêt à Florence, centre d'art incomparable, à Milan, puis la traversée des Alpes, puis Lyon, Ars, Paray-le-Monial, Paris. De là une course à Domrémy, en hommage à sainte Jeanne d'Arc, pendant que mon compagnon visitait ses amis, une randonnée à Bruxelles avec, pour moi une visite du site de la célèbre bataille de Bouvines (en l'an 1215), puis une autre en Bretagne (Saint-Malo, Sainte-Anne d'Auray) en attendant le départ du Havre pour le Canada. Je n'ai qu'une goutte la traversée de l'Atlantique sur le vieux paquebot Corsican; cargaison de filles pour nos maisons de prostitution, nourriture anglaise, tempête et brume avec arrêt de plusieurs heures, etc. Le meilleur souvenir est ma rencontre avec un pasteur protestant de Montréal, qui me permit des conversations intéressantes et profitables pendant ces onze jours de traversée.

Je suis arrivé à Kouchpaigane le soir du 2 août 1921.

Ce voyage a été pour moi et pour mon enseignement d'une grande utilité. Je revenais chargé de connaissances et de documentation, car j'avais pris des notes sur tout ce qui paraissait devoir m'être utile. Sans aller jusqu'à l'excès que me prêtait la taquinerie de mon frère aîné, de "compter les poils du bout de la queue du chien d'Ulysse", j'avais ramassé beaucoup de choses, par exemple environ 3000 cartes postales annotées sur place, des cartes locales, des guides de voyage, des ouvrages spéciaux qu'on ne trouve pas dans nos bibliothèques. J'ai la satisfaction de croire avoir fait un repos profitable. Il ne restait plus qu'à en payer les frais; c'est une satisfaction d'autre sorte, mais dont le déplaisir est atténué par les bons souvenirs.

Qu'au mois de septembre de 1921 je reprenais ma tâche d'enseignement. J'étais content, me retrouvant dans un milieu familial et une besogne à laquelle j'étais entraîné et pour laquelle je me sentais mieux outillé. J'ai eu plusieurs occasions de donner des causeries sur le sujet et les sujets de mon voyage; j'en ai même donné une dans l'église de Saint-Jérôme, qui était alors la seule salle disponible.

Mon frère l'abbé Charles-Eliar, se trouvant libre du côté de l'enseignement des sciences par l'absence d'élèves finissant cette année-là (le cours classique ayant été augmenté d'un an), était parti au début de septembre pour un voyage d'étude à Paris. Prévoyant une course à Rome avant son retour, il songea à y demander pour nous deux la permission d'avoir une chapelle dans la maison paternelle, parce qu'il était très onéreux d'aller à quatre milles de distance célébrer nos messes à l'église beau

temps mauvais temps. Etant tous les deux profes-
 seurs dans des spécialités, lui dans les sciences
 et moi dans l'histoire, nous avions la perspec-
 tive de demeurer au Séminaire et conséquem-
 ment avec des vacances que la situation de
 notre famille permettait de rendre particu-
 lièrement reconstituantes. Il me demanda de
 faire la démarche auprès de notre évêque pour
 obtenir l'autorisation et la recommandation né-
 cessaires. Je me hâtai de faire cette démarche,
 mais le succès fut négatif. Mgr Labrecque se
 trouvait à ce moment sous l'effet de problèmes
 irritants pour lui; il me laissa partir sans ré-
 ponde. Aussitôt au courant de cette mésaventure,
 l'abbé Charles-Elzéar attendit au printemps
 et, sans paraître au courant, il écrivit à Sa
 Grandeur une lettre bien tournée où toutes
 les raisons favorables étaient exposées. Mgr
 Labrecque n'avait pas oublié son manque de
 paternité à mon égard; il profita de l'occasion
 pour se reprendre. La lettre qu'il écrivit à mon
 frère fut tellement favorable qu'à Rome elle ou-
 vrit largement toutes les portes. Le privilège de
 la chapelle privée nous fut aussitôt accordé,
 et depuis l'été de 1921 nous jouissons de cette
 chapelle installée dans la maison familiale
 à Koushyfaigane, dans la paroisse de Saint-
 Jérôme. Ce fut un grand bonheur pour toute la
 famille et spécialement mes vieux parents.
 Le mariage de ma soeur adoptive, celui de
 chacune de mes huit nièces filles de mon
 frère Raoul et le second mariage de Raoul
 lui-même ont eu lieu dans cette chapelle,
 et il nous est arrivé d'y célébrer les messes
 des quatre frères prêtres le même jour pendant
 une semaine. Les trois survivants ont concé-
 lébré au jour de l'an de 1969. Et que d'autres
 événements nous a procurés ce privilège!

Les années jusqu'à 1926 se ressemblent. Du côté de l'enseignement j'ai été chargé d'une matière additionnelle de grand intérêt: un cours sur la personnalité et le rôle de Jésus-Christ. Je l'ai intitulé "Le fait Jésus-Christ". Il se donnait en classe de première année de philosophie. Je ne serais pas curieux si je notais ici tout le travail que ce cours a exigé de moi et tout le bonheur qu'il m'a procuré. Je l'ai donné pendant une dizaine d'années. Il ne se limitait pas à l'histoire de la vie terrestre de Jésus pendant environ 33 ans; il commençait par l'étude des Verbe dans la sainte Trinité et poursuivait celle de son action dans l'Eglise et les âmes depuis son ascension. Je mentionne ce détail pour donner l'idée de l'ampleur du sujet de ce cours.

Il faut mentionner une activité particulière qui s'est ajoutée à mes occupations pendant ces mêmes années: les travaux d'amélioration et d'aménagement des cours de récréation des élèves, travaux auxquels je me suis appliqué pendant douze ans. C'était un métier dur: employer toutes les récréations et tous les congés à mesurer, pelleter, manipuler de la terre et des roches, être toujours à l'avant et au pire pour entraîner les jeunes, que je ne pouvais pas commander, évidemment, c'était une lourde servitude; je comprenais que si je n'avais pas toujours été au poste, ils se seraient vite détournés du travail. De cette façon j'avais toujours une bonne équipe, moins nombreuse quand c'était malpropre (ils n'étaient pas habillés pour cela), mais parfois considérable, jusqu'à la centaine à certains moments. Moi je devais toujours être en soutane; c'était rigoureux.

Nous avons pris un terrain fait de coulées (ravins) et de buttes et nous en avons fait une série de terrasses de diverses dimensions et à divers niveaux. Nous avions un outillage approprié, fait par nous-mêmes et à nos frais; car le Séminaire n'a pour rien contribué et le procureur du temps se plaisait à nous créer des embêtements. Nous avions une cinquantaine de pelles, une quinzaine de brouettes confectionnées par nous-mêmes, des chemins de fer à voie étroite, avec des charriots que nous appelions "baroaches", des pinces d'acier, et en plus un outillage de boutique. L'abbé Edmond Duchesne, qui, lui, nous était toujours sympathique, nous avait cédé une petite bâtisse de 8 pieds sur dix qu'il avait auparavant fait construire à ses frais pour permettre aux patineurs de changer de chaussures; nous y avons fait un établi, placé un bloc d'acier en guise d'enclume, et c'est là-dedans, avec quelques garçons habiles et intéressés, que durant l'hiver je faisais les brouettes et bien d'autres travaux, spécialement des encadrements, dont je préparais moi-même le bois. Nous y faisons aussi de la pyrogravure, au moyen de crayons électriques que mon frère le professeur de science avait inventés. C'est ce pyrographe qui est maintenant employé partout.

Notre boutique était donc une école. Plusieurs jeunes y ont pris le goût et l'art de travailler le bois, le bassin, la pyrogravure, etc., et sont devenus très habiles. Je me plais à mentionner en particulier Patrice Tremblay et Gérard-Arrien Larouche, devenus prêtres, et Mgr Alphonse Plourde, décédé aussi, le chanoine François Plourde et M. René Bergeron. Il y a fait moi-même beaucoup de travaux personnels: tables, caisse à radio, et que sais-je? Nous faisons la réparation de l'outillage des élèves pour les récréations, ce qui le faisait durer, et

Le
Temple
de Salomon

aussi pour les élèves. A ceux-ci nous faisons payer cinq cents pour une réparation, quelle qu'elle fût.

Tout ce que nous avons fait aux cours de récréation, excepté les deux grandes terrasses supérieures, a disparu lorsqu'on a abaissé le terrain pour la construction de l'immense édifice de béton destiné au Cégep. Pendant quelque temps un journal de nos activités a été tenu par un de nos hommes; ce document est aux archives de la Société Historique du Saguenay. Notre exemple avait inspiré aux maîtres de Salles (surveillants) de la division des Petits de faire comme je faisais chez les Grands, et ils ont très bien aménagé les cours de récréation de leur côté.

Un hiver, en 1922 si je ne me trompe, la neige étant abondante et dure, j'ai entrepris avec un groupe d'élèves de construire le temple de Salomon, à l'échelle, sur une longueur de 225 pieds. Quand il a été achevé nous en avons fait l'inauguration solennelle selon les rites de la cérémonie hébraïque. Ce fut un événement. Des photographies de ce temple singulier sont aux archives de la Société Historique.

A cette époque les élèves du Séminaire, quand venait le temps de faire leur patinoire à l'automne, entouraient l'espace destiné à la glace au moyen d'un petit bourrelet de terre fait à la pelle. Cela faisait au champ de glace une bordure où la rondelle allait se perdre, ce qui gênait constamment le jeu de hockey. Un automne, quand je vis que nous avions des pavés de bois servant de chemin pour rouler les brouettes en quantité suffisante pour entourer de bordure solides la patinoire, j'offris aux élèves de leur faire des "bandes" en bois et je fis le travail avec eux.

Or, pendant mon absence (j'étais allé prêter secours à un curé à l'occasion de la Toussaint) le procureur fit enlever tous ces madriers et planches et les fit transporter à la ferme du Séminaire. On concevait facilement la surprise et le mécontentement des scoliers. Quand ils vinrent me dire comment les choses s'étaient passées je me contentai de répondre que c'était l'effet d'un malentendu; mais le lendemain je ne tardai pas à aller rencontrer le procureur. J'avais une belle occasion de le mater et de le faire changer d'attitude à mon égard dans ces affaires des cours. Ça ne fut pas long. Sans hausser le ton, je le mis en demeure de s'excuser et de réparer son méfait. Il plia bagage tout de suite et me promit du meilleur bois, qu'il fit transporter sur les lieux le jour même, me demandant comme une faveur de refaire les "bandes". De ce jour il fut pour moi condescendant et amical dans ses procédés.

14 août 1970 L'année 1925 amena pour moi le deuil de la mort de ma sœur. Elle était mon unique sœur, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi depuis 1915. Elle n'avait que 26 ans. Son anniversaire de naissance était le 16 juillet, elle est décédée le 17. — Cet événement me fait penser à rappeler ici une coïncidence de souvenirs de l'année 1915 concernant ma famille. Mon père ~~avait 65~~ faisait cette année-là sa soixantième année et ma mère sa cinquantième; mon frère aîné, Charles Elzéar, était ordonné prêtre le 23 mai; moi je prenais la soutane au grand séminaire; celui qui me suit, Raoul, se mariait; le quatrième, Antoine passait le baccalauriat de rhétorique; ma sœur, Anne-Marie, entra au couvent chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu; mon frère Alphonse entra au

scolasticat des Rédemptoristes et devrait rester dans cette communauté; enfin mon dernier frère Laurent avait 10 ans et la famille adoptait une orpheline, Lucie Ménard, du même âge. L'année 1915 avait donc quelque chose de marquant pour chacun des membres de ma famille. Elle était au complet, la famille; nous en avons fait prendre une photographie le jour même de l'ordination de mon frère aîné.

L'année 1926 a été dramatique d'une autre façon: ce fut le relèvement du niveau du lac Saint-Jean et l'inondation des terres riveraines tout le tour du lac. Le 24 de juin le barrage de l'île Malique était fermé et l'eau commençait à noyer les terres basses. Ces terres étaient pour la grande partie des sols d'alluvion très fertiles. Toutes étaient propriété de cultivateurs en vertu de lettres patentes, et elles se trouvaient ainsi noyées sans permission, sans même d'avis préalables. Ce fut d'abord un effet de stupeur chez les propriétaires, ensuite un mouvement de réaction pour faire retirer l'eau en raison des dommages qu'elle causait. Mon père ayant à deux reprises empêché la réalisation de ce relèvement du niveau du lac quand il était à l'état de projet, vers 1900 et en 1917, c'est à lui que les cultivateurs lésés vinrent demander conseils et secours. Supposant un malentendu, ils adoptèrent l'attitude du silence en attendant que des rencontres avec la compagnie Duke-Price et le gouvernement du Québec aient produit des éclaircissements suffisants sur ce mystère et fait trouver une solution au problème. Cela devait durer jusqu'au mois d'octobre; c'est le 4 de ce mois que, constatant l'in-

possibilité d'obtenir des réponses sérieuses et les dispositions hostiles des ministères québécois, ils adressèrent aux journaux leurs protestations.

Ma famille et la maison furent alors le centre d'une activité extraordinaire et féconde. Les cultivateurs en cause formèrent un Comité de Défense dont mon père fut élu président, avec des directeurs résidant en diverses paroisses. Nous fumes fatalement mobilisés pour réconforter tout ce monde-là et surtout pour enquêter sur les faits et prêter nos plumes à la rédaction des correspondances, des mémoires, des rapports et des articles aux journaux, que mon père dictait. Il s'agit surtout de mon frère aîné, l'abbé Charles-Elzéar, de mon plus jeune frère, Antoine, qui a fait un brillant cours classique et qui était alors cultivateur à Saint-Augustin, et de moi-même. Dur tâche que celle de lutter contre des puissances irrésistibles: la finance, la politique et l'apathie spontanément défavorable de ceux qui n'avaient pas à souffrir. Tous les professionnels en droit, avocats, notaires et autres avaient été gagnés par la compagnie spoliatrices. Il est impossible de dire la somme de travaux et de souffrances fut produite chez nous, spécialement chez moi par cette guerre, une véritable guerre, qui devait se prolonger pendant des années. C'est l'année 1926 qui l'amença. Et même rendus au Séminaire et pris par nos fonctions, il nous fallut prêter concours et main-forte à mon père. Il avait alors 70 ans, il était le point de mire de tous ceux qui voulaient empêcher et écraser la résistance des cultivateurs lésés. Il se tournait vers nous.

J'ai recueilli la documentation de cette douloureuse aventure, qui s'est prolongée pour ma famille jusqu'à 1935: plus de 1500 articles de journaux et une pleine valise de documents de toutes sortes. J'aurai occasion de mentionner et peut-être de relater certains épisodes de cette histoire.

La plus dure année de ma vie, je crois, a été celle de 1927. En revenant au Séminaire le 6 de janvier, après les fêtes, mon frère aîné a été subitement frappé par une thrombose au cervelet sur le train même. J'ai obtenu un prolongement de quelques minutes à l'arrêt du train à Jonquière pour faire venir un médecin. C'est le docteur Edmond Bergeron qui s'est empressé de venir, qui a accompagné le malade jusqu'à Chicoutimi et l'a conduit à l'Hôtel-Dieu. Mon pauvre frère a été près de cinq mois entre la vie et la mort. Il a fini par récupérer assez de force pour se réfugier dans notre famille, suivi de près par le médecin. Et il lui arriva, au cours de l'été une appendicite aigüe qui le mit de nouveau en danger et le ramena à l'hôpital. Il se remit assez promptement et assez bien pour entreprendre, sur l'avis des médecins, un voyage au centre médical de Rochester, aux États-Unis. Là on reconnut l'impossibilité d'améliorer son état par des traitements et on s'en remit au temps pour lui procurer un rétablissement partiel. C'est ce qui se produisit au cours d'une période de plusieurs années.

La deuxième épreuve survint au mois de juin: j'appris tout d'un coup, sans avis préalable ni consultation, que j'étais nommé directeur des élèves du Séminaire, la tâche la plus

24 août

dure et la plus astreignante de la maison et on peut dire du diocèse. La maison était alors remplie au-delà de sa capacité: 610 élèves inscrits. Une aile "temporaire" en bois servait de refectoire et de dortoir et une annexe en bois complétait le local, qui consistait (comme édifice permanent) en un corps de bâtisse formant la partie façade et l'aile du côté ouest, avec un étage en moins; dans cette aile, le sous-sol servait pour des classes, le rez-de-chaussée pour des chambres de prêtres, le premier étage pour la chapelle et des chambres aux deux extrémités (trois dans la partie voisine du corps principal, quatre dans la partie sud et cinq demi-chambres dans la section perpendiculaire); l'étage supérieur était affecté au Grand Séminaire. Ça veut dire que partout on était "tassé".

La communauté scolaire était divisée en deux groupes, d'après l'âge chronologique et l'âge mental, désignés par les termes: "les grands" et "les petits" et couramment par les expressions mauvaises mais irréformables "la grande salle" et "la petite salle" (dors que la salle des petits était plus vaste que celle des grands). Les efforts que j'ai faits pour redresser ce vocabulaire ont été absolument vains. C'était comme ça depuis toujours et c'est resté comme ça. La chapelle était un étouffoir. Ma statue du Sacré-Coeur y avait été sur l'autel pendant quelques années; elle était alors remplacée par une autre moins artistique mais chrétienne. Le réfectoire était également commun. Le directeur y présidait les repas du midi et du soir. Sa table était sur une estrade. Il était accompagné par le premier maître de chacun des deux groupes. Il y avait en effet dans chaque "salle" quatre surveillants dits "maîtres de salle".

Le premier maître était prêtre, les autres étaient "ecclésiastiques" du grand séminaire.

Toute la marche de cette communauté était à la charge du directeur: discipline, avis aux élèves, organisation religieuse et exercices, rapports avec les parents, surveillance de la santé, fêtes et éducation à tous points de vue. C'était une suite ininterrompue d'activités et de problèmes. Et pour comble de complication dans ma situation, je ne faisais pas partie du conseil du Séminaire; contrairement à la règle et à la coutume de toujours, on ne m'a pas fait place au Conseil, où le directeur des élèves doit siéger et y représenter la partie la plus importante de la vie de l'institution: Le Séminaire existe pour les élèves, c'est sa raison d'être. Ainsi les problèmes du directeur et ceux de la communauté des élèves n'arrivaient là que par la porte du Supérieur et selon la forme et l'aspect qu'il trouvait bon de les présenter. De même les décisions du conseil lui étaient transmises par la voix unique du Supérieur. Il m'est arrivé, à la suite de petites enquêtes, de ^{constater que je} recevoir des ordres et des directives "du Conseil" dont il n'avait jamais été question au dit Conseil. Cette condition de victime de la diplomatie de Mgr Lapointe — il était alors le Supérieur — m'a été la plus pénible des choses. Je lui pardonne; c'est comme ça que ça devait être, selon son concept, pour que ça fonctionne bien. Je m'en suis pas marté; ce n'est pas de sa faute non plus; mais je mentionnerai plus loin en quel état ce régime m'a réduit. Cependant, si j'ai eu beaucoup de cas à affronter, je n'ai pas eu de difficultés d'ordre majeur ou de gros ennuis de la part des élèves et des maîtres qui dépendaient de moi.

31 août

Pu cours de l'été, l'ordination sacerdotale de mon frère Alphonse, rédemptoriste, à Ottawa a amené toute ma famille à s'y rendre, excepté ma mère, que son état de faiblesse rendait incapable de faire ce voyage. C'était dur de la laisser seule à faire ce sacrifice. J'ai obtenu des supérieurs des Rédemptoristes l'autorisation de ramener avec nous le nouveau prêtre; il a passé une huitaine de jours auprès de sa mère et avec nous. Nous étions ainsi trois prêtres à célébrer la messe dans la maison.

Comme il fallait s'y attendre, l'état de ma mère a continué à baisser, et le 19 novembre une paralysie se produisit. Il se trouva que ce jour-là une violente tempête couvrit de verglas la couche de neige tombée la veille et ruina tous les moyens de communication: téléphone, télégraphe, chemins de fer et routes. Un train m'apporta tardivement la nouvelle par lettre; j'en pris connaissance après le départ du train. Je réussis à obtenir un conducteur de taxi assez audacieux et assez bien muni qui consentit à me monter à Saint-Jérôme à tout risque. Monsieur et madame Edmond-Louis Maltais — celle-ci sœur de ma mère — acceptèrent de partager les chances et les risques de l'aventure. Tout le long de la route à partir de Jonquière, il fallut trancher la glace qui couvrait la neige et passer à travers les amas de neige là où il s'en était formé; aucune voiture n'avait fait de trace avant nous. Nous avons pensé plus d'une fois rester en panne, mais la Providence et l'habileté du conducteur nous permirent de nous en tirer. Nous arrivions à la maison dix minutes avant minuit. Je n'eus pas la satisfaction de parler à ma pauvre mère autrement que par les quelques bonnes paroles que je glissais à son oreille.

Je lui tins tristement compagnie; à quatre heures et vingt minutes elle expirait. Le malheur voulait que je fusse seule de ses enfants auprès d'elle en plus de Raoul qui était résidant. L'abbé Charles-Elzéar était en voyage à Rochester; nous avons pu le rejoindre à Washington; le Père Alphonse était à Ottawa et le Père Laurent, alors postulant chez les Oblats, était à Montréal; Antoine, qui on avait pu atteindre chez lui à Saint-Augustin, se débattait dans des chemins impossibles et n'arriva que plusieurs heures plus tard. Il va sans dire que c'était particulièrement pénible, mais il fallait faire face aux événements. À mon retour au Séminaire les élèves se sont montrés sympathiques, et de même les prêtres, les religieuses et le personnel de la maison. Puis ce fut "la vie qui continue".

1^{er} septembre La vie qui continue: — Le moment n'est pas bon pour en rappeler les détails, car ma mémoire est encore déficiente par suite de l'accident dont je me relève très lentement. Oserai-je évoquer certaines expériences du métier? — Allons-y, puisque cela est du vécu dont je n'ai pas perdu le souvenir et qui peut avoir quelque utilité.

Dans ce temps-là une classification des élèves d'après leurs résultats et leur conduite avait lieu à la fin de chaque mois. La première se faisait à la fin d'octobre. Après la proclamation de l'ordre des points obtenus par chacun et des bulletins de conduite dans chaque classe, j'ai voulu rencontrer en particulier chacun des professeurs responsables et me faire donner les noms des élèves qui n'avaient pas réussi et qui, à leur avis étaient doués pour réussir. Chaque jour ensuite je fis venir à ma chambre ~~pe~~ au début de la séance d'étude qu'on appelait "l'heure et demie",

(de quatre heures et trente à six heures), ^{un de ces} ~~avec~~ ~~élèves avec~~ ses livres et ce qu'il devait utiliser pour faire les travaux de classe. Je l'installais à une petite table et l'invitais à poursuivre son travail pendant que j'achèverais mon bréviaire (car il me trouvait toujours le livre à la main). En paraissant réciter mon office, allant va et viens dans la chambre, j'observais mon étudiant, sa façon de procéder, la fixité ou la dispersion de son attention, l'énervement ou la maîtrise de soi qu'il manifestait. Puis je l'abordais et causais avec lui de ses études passées et de sa façon de travailler. La constatation de ses déficiences, dont la plus ordinaire était qu'on ne lui avait jamais montré comment s'y prendre pour réussir, je lui indiquais ce qui me paraissait être pour lui la bonne manière, en lui en expliquant les raisons, et je le remettai au travail, continuant de l'observer et intervenant au besoin. Le jeune partait conquis et assuré du succès. J'employai ce procédé chaque jour pendant environ six semaines. Le résultat fut que tous ceux à qui je l'appliquai, à part deux, montèrent rapidement parmi les premiers en classe. Et tout le monde tira comme conclusion que nombre d'enfants qui ne réussissent pas doivent leur échec au fait qu'ils ne savent pas travailler et que ce devrait être un devoir essentiel pour les enseignants des premières années de montrer aux enfants des bonnes méthodes d'étude et de travail intellectuel; ils leur donneraient en même temps beaucoup plus de goût pour l'école; le succès fait aimer la tâche, l'insuccès en donne le dégoût.

7 septembre

Je cite une autre expérience qui fait voir un des rôles des directeurs d'écoles. Un maître de salle m'a ap-

porte un jour un billet qui s'était tombé du paletot
 d'un quart-pensionnaire, tiré de sa poche en pre-
 nant ses gants. C'était écrit en sténographie.
 Connaissant la sténographie, je lus le contenu du
 billet, qui était une lettre affectueuse à l'adresse
 d'un jeune du groupe des "petits". On connaît
 les mauvais effets de ces amours entre garçons,
 les "affections particulières", et c'est un phénomène
 à surveiller dans les groupes de garçons de ces
 âges vivant en communauté et n'ayant pas
 l'occasion normale de satisfaire les besoins du
 cœur. Sans cet accident on ne se serait pas aperçu
 du cas en cause. Je pus faire venir le grand
 garçon et ensuite le petit et leur faire compren-
 dre le inconvénient et le désordre de la prati-
 que où ils s'étaient engagés, ce qui fut facile,
 car l'un et l'autre étaient intelligents et bien
 disposés. Ainsi les deux furent sauvés d'une mé-
 saventure qui aurait pu leur être très dommageable.

Un des premiers points auxquels j'ai porté at-
 tention au début de l'année scolaire fut l'état
 de santé des élèves. J'avais remarqué plus d'un
 étudiant qui se révélèrent atteints de tuberculose
 au Grand Séminaire, qui durent faire du sanato-
 rium ou quitter la soutane; deux même qui
 décédèrent avant la fin de leurs études théologiques.
 Je fis donc accepter par le Conseil du Séminaire
 un examen médical de tous les élèves, réquisitionnant
 un médecin additionné à celui qui avait charge
 de la maison, le docteur Adélard Rivierin, qui
 fut aidé par le docteur Egide Lemieux. On commen-
 ça par ceux qui inspiraient quelque crainte. Le
 résultat de la première journée fut que onze
 jeunes furent reconnus comme atteints de
 maux assez sérieux pour exiger un traitement
 immédiat et qu'il fallut congédier. Certains mem-
 bres du Conseil furent alarmés de voir la commu-

naute ainsi "décimée" et parlèrent de suspendre ces examens (comme si le mal avait été produit par les médecins), mais Mgr Lapointe tint bon et eut l'appui de la majorité. La suite de l'enquête n'amena qu'un seul départ. On put ensuite surveiller de plus près les cas douteux. Tous ceux qui furent alors congédiés furent se soigner à temps et tous se rétablirent et firent leur carrière dans le sacerdoce ou ailleurs, à part un qui refusa de se soumettre aux soins exigés et mourut au bout de deux ans.

Comme j'ai noté précédemment, je n'ai eu aucune onisère avec les élèves. J'ai eu soin de leur donner avec précision les raisons de tous les points du règlement de la communauté, spécialement les plus onéreux pour eux: le silence aux temps opportuns, la ponctualité, la limitation des sorties, l'abstention de fumer. Comprenant la légitimité de ces exigences, ils s'y soumettaient plus volontiers et ils étaient désarmés dans les cas d'infraction. Par ailleurs, j'ai supprimé ou atténué certaines manières de faire établies par la coutume dans des conditions qui n'étaient plus; ces allégements eurent bon effet.

Pendant mon directorat je n'ai gardé qu'un cours, celui de science religieuse en Philosophie de première année. Auparavant j'avais, en plus de l'histoire, enseigné le français dans une classe de Quatrième et en Classe d'Affaires, et même enseigné l'anglais pendant une couple d'années — Que Dieu me le pardonne! — Bien que ces cours aient été une surcharge onéreuse alors que j'avais à enseigner l'histoire dans toutes les classes du cours classique, je les aimais beaucoup, car ils offraient plus d'avantage pour un enseignement actif. Plus tard on me donna

un cours d'histoire en première année de Philosophie, mais ce cours n'a été maintenu que peu d'années.

14 septembre.

À la fin de l'année scolaire 1927-1928 j'étais tellement épuisé que je ne pouvais plus tenir à la tâche. Mon terme de directeur se trouvant terminé avec la fin de cette année, il ne fut pas renouvelé; on nomma alors l'abbé Luc Marin à cette fonction. Je partis en même temps que les élèves et je me rendis à Québec pour consulter le docteur Adélard Rousseau, sommité médicale de l'époque. Il me prescrivit un repos complet, sans préoccupations ni obligations, mais non sans activité en raison de mon tempérament et de la nécessité d'entretenir et de développer le besoin de vivre. Pas de bréviaire, pas de lectures absorbantes ou tracassantes, séjour en lieu sympathique ou où on se sent à l'aise, etc. Après quelques semaines à la maison de repos des prêtres du Séminaire, à la baie Sainte-Catherine, je vins me réfugier à la maison paternelle, à Saint-Jérôme, dans la paisible et vivifiante atmosphère de Kaushpaigane. Là j'avais l'avantage de la messe à la maison et des travaux aux champs et à l'établi pour me donner un mouvement suffisamment, travaux auxquels j'étais entraîné depuis l'enfance et auxquels je me plaisais. J'avais ainsi une raison de vivre et la satisfaction de me croire utile en retour de l'hébergement dont je bénéficiais avec bonheur.

Ce stage fut de deux ans complets. Au cours du premier hiver, celui de 1928-1929, j'ai entrepris de donner à la pièce qui était affectée à la chapelle et qui au temps de mes études au petit et au grand séminaire, avait été ma chambre, un aspect plus conforme à sa fonction.

J'avais précédemment confectionné un autel avec du bois d'orme provenant de la forêt de ma famille; de son côté mon frère aîné avait fait deux prie-Dieu, dont l'un était décoré à la pyrogravure, travail exécuté par M. Eugène Robitier de Chicoutimi. Des planches que mon frère Raoul avait tirées du dernier billot en santé de notre forêt, détruite par le relèvement du niveau du lac Saint-Jean, et dont j'avais employé une partie pour l'autel, il restait assez de bois pour faire juste la moitié d'une boiserie au bas des murs de l'appartement. Je pris alors le parti de faire fendre ces planches sur le plat. Je les descendis à Chicoutimi et fis exécuter ce travail et le polissage d'une des faces à l'usine de Jallbert. J'obtins ainsi, en planches plus minces, assez de bois pour couvrir entièrement la partie des murs que je devais couvrir de boiserie à panneau. Le travail de confection de celle-ci, tout fait à la main, et assemblé seulement au moyen de vis, sans clous ni colle, me prit environ les cinq mois de l'hiver.

Je voulus ensuite couvrir le reste des murs et le plafond en bois peint en forme de panneaux agencés de façon appropriée. Ce fut assez facile pour les murs. J'en étais à jongler sur la disposition qui pourrait convenir pour le plafond, quand on arriva comme par hasard mon cousin Paul Tremblay, homme de bon goût, expert en construction et en menuiserie. J'en profitai pour le consulter. Il me suggéra de faire une voûte. La chose me parut impossible: la pièce n'avait que huit pieds et demi de hauteur entre le plancher et le plafond, et pour percer celui-ci il fallait couper deux poutres et percer la toiture, dont le plan penchait de ce côté.

1er octobre

Malgré ses explications sur la manière de procéder, je ne pouvais pas me résoudre à accepter son plan, tellement je me sentais dépassé par les exigences de ce problème. Il finit par m'offrir de venir pendant deux jours conduire le travail et m'aider à la tâche. Nous avons donc procédé. Une charpente de soutien fut construite pour porter les poutres, que nous avons coupées sans entendre un craquement; nous avons percé ~~et~~ la toiture et charpente une lucarne, que nous avons aussitôt fait couvrir de tôle. Le miracle était fait. J'ai ensuite dessiné le plan de la route réalisable, construit sa charpente et cloué le revêtement intérieur en planches enbavetées à pleine longueur; c'était étanche comme un tonneau, mais j'ai laissé au sommet une fente d'un pouce de largeur pour faciliter l'aération en cas d'humidité, ce que les changements de saisons pouvait produire. Le reste fut du travail de "finissage". Cela me prit du temps, mais j'en disposais.

Une fois achevé c'était beau. Mais survint une avarie. La tôle de couverture n'avait été que croisée sur le faite de la lucarne, les couvreurs étant pressés par ceux qui avaient des granges et des maisons en construction. Car il arriva une de ces averse poussées en tornade, et l'eau tombée sur tout un pan du toit de la maison et de la lucarne fut entraînée par le vent, qui souleva le parement de la tôle et s'engouffra par là dans la route, entre les deux cloisonnements et aussi entre la route étanche et le revêtement en planche de carton qui la recouvre ~~en~~ du côté intérieur. Un désastre! Impossible d'évacuer cette quantité d'eau et aucun moyen de la faire évaporer et de l'empêcher de tout imbibler. Le résultat fut que le revêtement intérieur, détrempe, se mit à pacher en plus d'un endroit et à se déformer

de façon irréparable. C'était un travail à refaire et un travail impossible à refaire, car on ne pouvait pas enlever les parties déformées sans briser tout l'ensemble.

Je tentai, sans confiance, de repousser les bosses les plus grosses en appliquant des formes en bois pour coller le revêtement au lambris de planche, mais aussitôt les formes enlevées tout retombait en bosses comme du caoutchouc. En désespoir de cause, j'eus recours à ma mère. Elle avait désiré une voûte à la chapelle; je l'avais convaincue que c'était impossible et voilà que c'était réalisé; j'en étais heureux pour elle; du ciel elle avait gagné son point. Mais maintenant tout était gâté; je lui confiai le problème de sa voûte, ~~lui~~ en l'engageant à faire pour elle quelque chose que je ne crois pas opportun de mentionner ici, et je partis pour Ottawa, où devait avoir lieu l'ordination d'un de mes frères au sous-diaconat. Il se trouva qu'en passant à Montréal à mon retour j'y fus retenu par des traitements pendant cinq mois. Quand je revins à la maison paternelle je constatai que le revêtement poché et laissé pendant à mon départ avait remonté de lui-même et s'était collé au cloisonnement de la voûte comme il avait été mis avant l'accident. Encore à l'heure présente rien n'y paraît de l'avarie de l'été 1929. La chose est nettement miraculeuse. Je n'ai eu qu'à mettre la dernière couche de peinture pour achever complètement l'intérieur de la chapelle.

8 octobre

À part l'autel, fait quelques années auparavant, et retouché alors, la boiserie des murs, ~~la voûte~~ la voûte et le vestiaire représentent un travail de cinq mois environ pour chaque partie, tout étant fait à la main sur place, y compris la pré-

paration première du bois. Il faut dire que c'était à travers tous les mouvements de la vie familiale, des sorties, des visites, des offices religieux, des travaux occasionnels aux champs et de nombre de réparations pour les besoins de la maison, de la confection de plusieurs petits meubles pour la famille et d'autres, y compris au moins un bingé à Orvidas pour l'église de Sainte-Thérèse.

En septembre 1930 je revenais au Séminaire et reprenais l'enseignement de l'histoire. Ce fut le commencement d'une période de vie assez uniforme. Je me demande ce que je pourrais en dire. J'habitais une toute petite chambre située loin des autres, dans la grande aile de l'Est, voisine des escaliers du centre de cette aile. Je profitai d'une certaine liberté due au fait que la matière de mes cours, m'étant familière, j'étais moins astreint à une longue préparation et je pouvais m'accorder de l'étude complémentaire et la mise en ordre des notes et de la documentation accumulées auparavant. J'ai occupé cette chambre jusqu'à 1938.

En 1931 l'ordination sacerdotale de mon frère cadet, Laurent, Olat de Marie Immaculée amena toute ma famille à Ottawa. Ce fut un voyage particulièrement heureux. Le Père Olat, avec qui j'étais en excellents termes, nous reçurent à bras ouverts. Le Père Rodrigue Villeneuve était pour moi un ami personnel, je lui vouais une estime particulière pour sa bonté et pour ses qualités à la fois hautes et simples. Je n'ai pas été surpris de le voir devenir plus tard évêque et cardinal. Plusieurs autres Pères m'étaient familiers et leur maison, le Séminaire Saint-Joseph, était mon pied-à-terre habituel quand j'allais à Ottawa. L'hospitalité est une des meilleures grâces d'apôtre.

12 octobre

Au Séminaire la vie était bonne et réconfor-
 tante. La paix y régnait et la plus saine camarade-
 rie existait entre tous. Je ne me souviens pas
 de disputes, d'altercations, ou même de froideur
 apparente entre les prêtres de la maison. Il en é-
 tait de même parmi les serviteurs et employés, entre
 les autorités, les professeurs et le personnel de
 service. Chacun à sa place et à son devoir et
 des relations toutes humaines entre les uns et les
 autres: tout cela, dans mon souvenir, est quelque
 chose d'unique, une vie commune idéale. L'horaire
 de la journée était nettement fixé et assez sou-
 ple. L'heure de la messe était indiquée pour
 chacun à sa convenance, de même que l'autel
 où il célébrait. En raison de cette distribution et
 des différents moments où les professeurs devaient
 être en classe, chacun allait au déjeuner à
 l'heure qui s'imposait, mais tous devaient être
 ensemble pour les autres repas. Dans le vaste ré-
 fectoire, qui était tel que nous le voyons aujour-
 d'hui, trois longues tables étaient placées dans
 le sens de la longueur, deux occupées par les
 prêtres et la troisième, celle qui était à droite
 en descendant l'escalier, réservée aux séminaristes
 (étudiants en théologie). À l'autre extrémité de
 l'aile (construite en 1927) était le réfectoire des
 ecclésiastiques. Entre les deux était la cuisine, tenue par
 les religieuses Antoniennes de Marie.

Ces religieuses, dont la communauté avait été
 fondée en 1904 par l'abbé Chéar Delamarre,
 avaient le soin de toute la partie de la maison
 habitée par les prêtres et des prêtres eux-mêmes
 dans tous leurs besoins: ordre de la chambre, lin-
 gerie et secours ordinaires en maladie. Une
 religieuse infirmière qualifiée leur rendait gran-
 dement services. Toutes étaient pleines d'attentions
 et de dévouement, pratiqués avec la plus délicate discrétion.
 Il faut leur rendre ce témoignage.

Et l'activité était débordante. Chacun avait une tâche qui l'employait à pleine capacité, savait où il allait et était conscient de ses responsabilités. J'étais peut-être le seul qui était l'objet de quelques ménagements quant au travail dans la première année qui suivit mon retour au Séminaire. Beaucoup d'entrain et d'ambition régnaient chez les élèves. Leur grand nombre permettait de faire un choix dans l'admission et d'éliminer ceux qui ne profitaient pas suffisamment de leur présence dans la maison.

14 novembre
1970

Ajoutons qu'il n'y avait que très rarement nécessité de congédier un élève. Le cas ordinaire était le manque d'aptitude aux études classiques et il se présentait de moins en moins à mesure qu'on avait plus de moyens de connaître la chose avant son admission au Séminaire. La raison d'indiscipline ne se présentait à peu près jamais; celui d'immoralité de même. Nous avons eu trois ou quatre fois des garçons de religion protestante; ils ne se trouvaient pas mal à l'aise et je crois qu'ils n'ont jamais subi d'ennuis ou de mépris de la part de leurs confrères ou de leurs maîtres.

Il m'est arrivé d'enseigner l'anglais en plus de mes autres matières. Je ne saurais en préciser la date, qui est lointaine et que je ne puis vérifier, écrivant ces notes dans la solitude de du Village Beaumanoir, mais j'en garde un souvenir impérissable en raison de la surcharge et du désagrément que cela comportait pour moi. Je fus d'abord chargé de la tâche en remplacement d'un professeur qui connaissait bien cette langue, ayant vécu dans des milieux anglais, mais qui manquait d'autorité. C'était une classe de Quatrième et elle comptait quarante élèves, adolescents pour une grande part. J'eus l'idée de me faire agréer en

faisant oublier que je venais mettre l'ordre et en utilisant l'esprit de gaminerie qui régnait dans le groupe. Après une prière d'entrée très sérieuse, je fis asseoir les élèves et avant de prendre siège à la tribune je leur dis quelque chose comme ceci: je dois remplacer votre professeur pour un temps qui peut se prolonger et c'est pour moi une surcharge onéreuse; je compte sur vous pour l'alléger. Vous n'aurez pas de misère à le faire; je n'ai pas l'intention de vous faire mourir pour apprendre la langue des Anglais; juste assez pour pouvoir leur chanter pouille quand il le faudra. -- J'ai quelque chose à vous lire; écoutez ça et puis me l'écrivez ensuite de mémoire à votre façon. (C'était évidemment en anglais). Je verrai par là votre capacité. -- Je les ai conquis du coup et dès le troisième ou quatrième cours je ne parlais presque plus français en classe. J'ai eu encore une classe d'anglais l'année suivante, sans incidents, et ce fut tout pour ma carrière de transfuge.

Pendant quelques années j'ai enseigné le français en Classe d'Affaires. Si l'anglais n'était ~~pas~~ très populaire nulle part, le français dans cette classe était devenu insipide, usé, parce que trop formaliste dans ses procédés d'enseignement. En le plaçant sur un terrain d'ordre pratique immédiat et en y mettant la recherche de l'agrément et de la précision dans la forme, de manière à plaire par la manière de s'exprimer, spécialement dans la correspondance, je gagnai le goût pour cette étude et l'entraînai dans le travail. J'ai eu beaucoup de bonheur dans cet enseignement, de surcharge lui aussi, mais rempli de beaux résultats, palpés épatants. Les élèves étant peu nombreux, la classe était aisément active.

15 nov. 1970

Depuis mon retour au Séminaire en 1930, Mgr J.-Edmond Duchesne, supérieur on'a plus d'une fois parlé de la résurrection de la Société Historique du Saguenay, dont il avait lui-même pris l'initiative en 1924. Cette année-là, pour donner élan à ce que je faisais pour me renseigner et intéresser les autres à l'histoire de notre région, qui représentait une réalisation remarquable en moins de cent ans, eut l'idée de réunir un certain nombre d'anciens de Chicoutimi et de nous mettre en contact avec eux. Ça commença à l'automne. Il groupa au salon du Séminaire ceux qui lui paraissaient aptes à former une société, entre autres le protonotaire H.-X. Gosselin, l'avocat Adolphe Routhier, l'arpentier Elzéar Boivin et son fils l'avocat Eudore, le maître de poste Desbiens, et quelques autres. Il se invita à la réunion ainsi que l'abbé Félix-Antoine Savard, qu'il s'appliquait à cultiver pour utiliser ses talents.

Il y eut quelques réunions, à trois ou quatre semaines de distance. Les soirées étaient très intéressantes. On se communiquait toutes sortes de révélations sur les faits connus ou ignorés amenés par la conversation. L'abbé Savard était chargé d'agir comme secrétaire, et il prenait quelques bribes de notes en vue d'un rapport à présenter à la réunion suivante; malheureusement il ne trouva jamais le tour d'en faire un, et il ne restait de ces assemblées captivantes que des souvenirs pour ceux qui y avaient participé; rien de concret ni de permanent ni même de communicable pour la population ou pour nos jeunes, qui ne soupçonnaient rien du passé et continuaient de penser, s'ils y pensaient, que ça s'était fait tout seul.

C'est le tremblement de terre de janvier 1925 qui donna le coup de mort à cette première Société Historique du Saguenay. Elle nous fut secouée sismique, de violence inaccoutumée pour notre région, se produisit vers la fin d'une de nos soirées; tous nos membres de l'extérieur se hâtèrent de rejoindre ceux de leurs familles en émoi, et ceux de la maison furent directement secoués par l'événement. Mgr Duchesne, qui avait connu les secousses de la région de Charlevoix et qui croyait celle du Saguenay à l'abri des tremblements de terre, était fortement affecté. Pour ma part, cette première expérience du phénomène me parut digne de l'histoire; je pris note de ce que j'avais observé et des petits retours qui se produisirent au cours de la nuit. Quant à la Société Historique, elle n'eut pas d'autres réunions. Elle nous a rendu le service d'avoir donné l'idée et le goût d'une réalisation qui avait sa place dans notre programme personnel et éducatif; on en gardait un souvenir nostalgique et le désir de la faire renaître.

16 novembre En attendant, avant et après cette tentative, j'avais une petite équipe d'étudiants que j'utilisais et cultivais pour les intéresser à l'histoire de la région du Saguenay. Ils consultaient des vieillards et recueillaient certains papiers; mais j'obtins très peu de résultats. Je n'avais guère le loisir de faire mieux par moi-même, mon année courante étant surchargée et la période des vacances étant absorbée par toutes sortes d'occupations, dont la plus recherchée par moi était le travail aux champs avec mon frère; j'y trouvais satisfaction et reconstitution physique et je m'y donnais autant que la chose m'était possible. Je faisais aussi divers travaux de réparation.

Vers le milieu de janvier 1934 Mgr Duchesne me fit venir à sa chambre et me demanda si j'étais d'humeur à rétablir la société d'histoire régionale ébauchée dix ans auparavant. Il dit qu'on en avait assez parlé, que c'était le temps de décider. J'y avais suffisamment pensé à la suite de nos conversations antérieures pour avoir une idée assez précise de ce qui était possible et opportun de faire. Après quelques échanges d'idées je lui dis qu'à mon avis deux conditions étaient nécessaires au succès d'une telle société chez nous. La première était de la former avec des hommes assez jeunes, ce qui le surprit au premier moment, car il avait constitué la sienne avec des gens âgés. Je lui expliquai qu'il fallait des jeunes dont la carrière leur laissait encore la possibilité de mettre cette occupation dans le cadre de leur vie, qui pourraient se donner avec entrain à une chose nouvelle et à qui on pouvait imposer certaines tâches de cuisine, comme prendre des notes, courir aux renseignements, consulter les vieillards, faire de la copie et du classement, se réunir régulièrement et souvent, etc., réservant à ceux qui avaient de l'âge le rôle de guides, d'informateurs et d'inspirateurs; en d'autres termes, atteler les jeunes, les mettre sous le harnais et dans les menées, leur donner même les cordons pour les entraîner à conduire leur entreprise, mais avoir à côté d'eux des plus âgés pour les encourager par leur présence, les aider par leurs connaissances et leur collaboration. Mgr Duchesne approuva ces points de vue.

La seconde condition, qui me paraissait essentielle, était ce que j'appelais "travailler sur le tas", expression dont il ne saisit pas le sens. — Il avait raison; ça ne se comprend pas tout de suite. — En bon français ça voulait dire: nous donner un petit coin, moins pour se réunir, ce

qui n'était pas un problème, que pour mettre à part et en lieu unique tout ce qui pourrait être recueilli pour renseigner sur le passé de la région du Saguenay: livres et brochures, documents et notes diverses, photographies et cartes, etc. C'est cette accumulation que j'appelais "le tas", disant que le lot documentaire serait le sûr et seul moyen de stimuler le travail de recherche, d'alimenter l'information valable des membres et de donner de la permanence à la société. S'il y a un fond d'archives de plus en plus attachant à mesure qu'il s'enrichit et prend de l'importance, les hommes disparaissent l'un après l'autre mais la société durera; il sera un appel à d'autres et une valeur qui exigera la présence de responsables et même de fervents. Mgr ne fut pas lent à agréer cette condition et immédiatement il chercha dans sa tête un local disponible; on en trouva pas tout de suite, car la maison étant surremplie, aucun coin convenable ne s'offrait. Il offrit le salon s'il le fallait pour commencer.

D'accord sur ces points, nous avons simplement discuté quelques modalités d'ordre pratique; la décision était prise, il me chargea d'organiser l'équipe et le plan d'action et me donna comme mot final et dynamique: "Hoc fac et vives". Une semaine plus tard mon recrutement était fait et la Société Historique du Saguenay avait sa première réunion. Les événements sont de là consignés dans les annales de la Société.

23 nov. 1970

Nous avons tout de suite défini que le Saguenay dont nous entreprenons d'étudier et de faire connaître l'histoire c'est tout le pays connu et désigné depuis l'origine sous le nom de "Royaume du Saguenay" ou de "Saguenay" tout court, que notre premier effort consisterait à recueillir la documenta-

tion, sous toutes les formes, pouvant révéler le passé de cette grande région et de chacune de ses parties, que notre société se donnerait un statut légal et qu'elle aurait des réunions régulières toutes les deux semaines. Le Supérieur du Séminaire, Mgr J.-Ed. Duchesne, nous alloua comme lieu de réunion le petit local qui servait alors de bureau à la Préfecture des études, l'avant dernière pièce à main droite quand on parcourt le corridor depuis la porte d'entrée principale jusqu'à la communication avec l'aile de l'ouest de la maison. Ce fut notre Bethléem pendant quelques années. Et dans ce local le Préfet mit à notre disposition une tablette dans une armoire vitrée servant à la série des manuels de classe et autres papiers. Ce fut la crèche qui recut nos premiers petits dépôts d'archives: volumes, brochures, etc., qui exigèrent bientôt deux rayons de l'armoire. --- Notre deuxième local fut la pièce de coin à l'extrémité sud-ouest du sous-bassement de l'aile ouest, lequel avait servi pendant deux ans, 1936-1938 ~~1938-1939~~ aux premiers cours d'agriculture. C'était une merveille: de l'espace, de la lumière, un chez-nous, et par surcroît un évier pour laver les mains que le maniement du papier mettait sales et l'aqueduc pour désalterer au besoin. Nous y avons placé une belle grande table de onze pieds de longueur recouverte en cuirette, et nous avons fait faire une armoire-bibliothèque, puis une autre, et toutes les parties de mur utilisable ont été couvertes de rayons. Va sans dire que tout cet aménagement, à part les armoires ~~était~~ fait par moi sur place. J'ai même fait une longue base en madriers reliés ensemble pour porter les bibliothèques quand il nous a fallu nous procurer des meubles en acier, l'inégalité et le manque de résistance du plancher exigeant cette addition. Je ne suis pas mort de ça.

Nos réunions étaient toujours bien remplies et intéressantes; il fallait un effort de volonté pour les interrompre. Elles suivaient invariablement le même ordre logique: constatation des présences (après la prière), lecture du procès-verbal de la réunion précédente, rapports sur l'activité de chacun, à commencer par celle du président, revue et solution des problèmes, communication d'une étude ou d'un fait historique et dialogue sur ce sujet et d'autres, selon le temps dont on disposait. La mention de la matière documentaire reçue pendant la période entre les dernières séances et la remise de ce qu'on y ajoutait séance tenante avaient lieu au début ou au cours des rapports. Cet ordre est encore suivi après trente-six années de fonctionnement.

C'est seulement après presque trois années d'expérience que nous avons fixé par écrit les règlements de la Société et demandé une charte. Celle-ci est datée du 7 novembre 1936. Nous savions alors quoi y mettre; comme conséquence nous avons vécu trente ans sans avoir à y changer. Il n'y a pas lieu de faire ici l'histoire de la Société Historique du Saguenay; les notes publiées dans les journaux à la période des débuts ont été recueillies et groupées dans un cahier de coupures, et les procès-verbaux ont toujours été très détaillés de sorte qu'on peut suivre de près son activité. De plus, certains numéros du Bulletin contiennent de la matière sur le sujet et ça continue dans la revue *Saguenayensia*. Ce qui n'est pas écrit c'est le dévouement de nombre des directeurs et l'esprit de fraternité qui a régné constamment entre eux. C'est aussi la bienveillance et la générosité du Séminaire de Chicoutimi, qui nous a accordé sans réserve et gratuitement les locaux, le chauffage, l'éclairage et les réparations à l'édifice.

5 décembre
1970

Quant à moi, j'étais heureux et occupé. Les conférences et les articles de journaux se succédaient à un rythme accéléré. Une série de conférences qui ont exigé beaucoup de travail (est-ce que je me demande comment j'ai pu le réaliser) c'est celle que j'ai donnée au poste de radio de Chicoutimi en mars-avril 1934 sous le titre "Le temps de Jacques Cartier" et que la Société m'a fait l'honneur de publier en volume.

Samedi, 6 février 1971

Je reprends la rédaction de ces rappels du passé, après deux mois d'interruption. Si quelqu'un s'avise de me reprocher cette ~~faute~~, il pourra supposer ce qu'il voudra; il ne saura rien de ce qui en fut la cause: correspondance au temps des fêtes, séjour à l'hôpital, dérangements? sorties? paresse? incapacité? renoncement? absence de sujets? surcroît? ... En tout cas, je n'ai rien à me faire pardonner.

Il me revient en mémoire une amusante aventure au temps de mon adolescence. Cette année-là nous avions une retraite paroissiale, prêchée par des Pères Rédemptoristes, qui avait lieu vers le printemps. Il fallait se rendre à l'église pour un sermon avant midi et pour un autre après midi. Les chemins étant rendus impassables à cause du dégel, la neige, qui était haute de trois à quatre pieds, ne portait pas les chevaux et était parsemée de trous et de cahots. Il fallait faire le trajet à pied: quatre milles, ça prenait une heure en pressant le pas. Et ma mère, qui redoutait toujours une arrivée en retard à l'église, avançait subrepticement l'horloge d'une dizaine de minutes pour hâter le départ. Il arriva qu'à la troisième journée de la retraite nous avons été rendus au village un quart d'heure avant de partir de la maison. Miracle unique en son genre.

Je me souviens d'un coup de force accom-
 pli, sans s'en douter, par mon père et dont je
 fus témoin. La neige étant à peu près toute
 fondue, au printemps, il avait fait sortir de
 l'étable toutes les bêtes à cornes, pour les faire
 se dégoûter. Quand vint le temps de les faire
 rentrer à l'étable, les vaches s'exécutèrent
 docilement, mais le taureau, qui appréciait
 le grand air, s'entêta à rester dehors. Après
 avoir essayé vainement de le conduire vers
 la porte, mon père voulut l'y contraindre,
 en l'y menant par la corne; mais l'animal
 ne voulait pas se laisser approcher. Alors
 mon père manœuvra pour le tasser dans
 un passage rétréci par une mare d'eau et
 par où il ne pouvait échapper à mon père
 que par la course. Alors mon père courut
 aussi en se rapprochant de lui et parvint
 à le saisir par une corne, puis il visa
 un point où une roche ~~était~~ solidement en-
 foncée avait un sommet pointu sortant de
 terre, et il mit le pied contre cette roche pour
 s'arrêter. L'arrêt fut soudain, et le taureau,
 emporté par sa vitesse, ayant sa tête rete-
 nue là par une main ferme comme si elle
 avait été attachée, tourna de tout son
 corps autour de ce pivot et s'étendit sur
 le flanc à terre, le derrière rejeté plus loin.
 Alors mon père, lui tordant le cou, le fit
 lever et le conduisit à sa stallé. Il fallait évi-
 demment une poigne extraordinaire et des
 reins solides pour arrêter brusquement cette
 masse animale lancée à la vitesse de la
 course. — Mon frère Raoul a été témoin d'un
 fait semblable qui eut lieu dans un champ,
 alors que mon père avait arrêté de la même
 manière un taureau de cinq ans qui fonçait
 sur lui. Il s'ensuivit une leçon donnée à coup
 de caillou, qui eut pour effet de guérir la malice.

Lundi 8 février

Mes exploits personnels sont d'un autre genre et ils ne dépassent pas ce que tout le monde fait sans se forcer.

Il y a tout de même une expérience qui est assez originale et qui a produit chez un autre des effets inattendus.

C'était l'hiver. J'avais à me rendre dans le haut de la terre paternelle, cela à pied par le chemin où des chevaux avaient coupé la neige durcie en plaçant le pied au même endroit à chaque pas, ce qui mettait la route comme un escalier horizontal: une cavée, une bosse, une cavée, une bosse. Le pire était que cette alternance était en désaccord avec la longueur de mes pas. En faisant les pas plus courts pour les accorder à ceux des chevaux ma démarche était saccadée, me "cassait" la jambe et me fatiguait le cœur; j'essayais de mettre le pied à tous les deux pas marqués, mais l'effet était plus pénible encore. Alors je trouvai un truc. Me servant de la partie inférieure de la jambe, à partir de la cheville, je me lançais un peu en avant au lieu de faire un pas de marche; cette articulation me devint facile et me permettait de me projeter au deuxième pas des chevaux. Ma marche s'en trouvait à peu près doublée en vitesse et très réduite en fatigue.

N'ayant pas eu d'autres occasions que cette série de voyages pour utiliser cette manière de marcher, qui d'ailleurs m'aurait donné une allure singulière, je n'ai pas pratiqué la chose; mais l'étude de la manière de courir d'Alysis le Trotteur, qui ne faisait pas des enjambées mais se lançait à chaque pas par ce mouvement du pied, montre que ce fut un des secrets de sa vitesse extraordinaire à la course. — Ce n'est pas de moi qu'il a appris le truc!

Il y en a un autre que j'ai découvert un peu plus tard ou vers le même temps et qui aurait pu faire avancer l'aviation s'il n'avait pas été trouvé avant moi. Je le raconte, moins pour me vanter que pour faire voir comment nombre de gens pas plus fins que les autres ont eu des idées qui ont bien servi dans la pratique.

29 février

J'étais à l'école du maître, M. Alphonse Deleglise, à Saint-Jérôme. Sur mon pupitre, dont la table était légèrement penchée, se trouvait une feuille de papier blanc. J'avais besoin de la reculer, car elle était de mon côté, pour mettre quelque chose à sa place et mes deux mains étaient chargées d'autres choses. J'eus l'idée, assez sotte, de souffler pour la faire remonter vers le côté opposé de la table. Au lieu d'être repoussée, elle glissa vers moi, à rebours de mon souffle. Ce mouvement m'intrigua; je me proposai d'expérimenter de nouveau cette opération.

Dans la soirée, à ma pension, mes devoirs achevés, je placai penchante vers moi ma petite table de travail, je placai dessus, à quelques pouces de ma poitrine, une telle feuille de papier, je me penchai à son niveau et je soufflai pour la faire reculer. Elle glissa vers moi, et le même fait se produisit aussi souvent que j'en fis l'essai.

Je compris alors que mon souffle ne pouvait pas repousser la feuille, parce qu'il ne rencontrait pas d'appui sur quoi il pourrait agir pour forcer le papier à obéir à son sa poussée, le bord de la feuille étant très aminci, tranchant. Le courant d'air produit par mon souffle glissait en partie sur la face de la feuille de papier, tandis qu'une autre partie, s'introduisant sous la feuille, la soulevait et formait sous elle un coussin d'air sur lequel son poids la faisait glisser. C'était simple à comprendre.

Réfléchissant sur ce phénomène naturel, il me vint à l'idée que si on avait une feuille à la fois assez grande, assez rigide et assez légère, en attachant ~~une~~ à chacun de ses coins une corde, ~~deux~~ et en les joignant ensemble de manière à en avoir deux plus longues d'un côté et deux plus courtes de l'autre, de manière à lui donner une position inclinée en suspendant un poids au nœud des cordes, on pourrait la jeter avec son fardeau à partir d'une certaine hauteur et obtenir que sa chute ne soit pas verticale mais glissante dans l'air par l'effet de son inclinaison. Je songeais à proposer cette expérience à mes arrière-cousins les fils de Napoléon Tremblay, qui s'amusaient à se jeter en bas du faîte de la boutique de leur père, suspendus à un parapluie de voiture, un parachute avant le mot, et à descendre ainsi lentement. Mais je n'en ai pas trouvé l'occasion et la chose demeura théorique pour moi.

Un jour que j'attendais un train en retard, me promenant sur le quai de la gare en compagnie de M. Paul Augustin Normand, armateur français, la conversation, je ne sais comment, m'amena à lui parler de cette théorie; il me dit alors que l'expérience que je rêvais était réalisée depuis quelques années en France par des ingénieurs, qui pratiquaient des glissades aériennes avec assez de succès pour avoir amené un Brésilien, Santos Dumont, à construire un appareil qui pouvait planer dans l'air, comme les oiseaux, sous la poussée d'une hélice mue par un moteur. Il me promit alors de m'envoyer un livre sur ce sujet; je reçus le livre quelques jours plus tard: "~~La conquête de l'air~~" "L'homme s'envole".

Vendredi 5 mars Ce M. Paul Augustin-Normand, dont j'ai fait mention à la page précédente, était un Français du Havre, fils d'un constructeur de navire de guerre et autres qui fut l'auteur de plusieurs inventions, entre autres la chaudière tubulaire à vapeur, la forme décisive de l'hélice, le sous-marin, le système de traction de l'automobile par les roues de l'avant. Apparenté par sa mère à l'abbé Elzéar DeLamarre, Paul fut envoyé au Canada dans l'intérêt de sa santé, qui était sérieusement atteinte, et confié à l'abbé, qui était alors supérieur ou procureur du Séminaire. Cela en 1905.

Or il se trouvait qu'à cette époque, quelque temps avant l'arrivée du jeune Français, il avait été question dans ma famille d'aller se fixer à Chicoutimi pour pouvoir faire instruire à frais supportables les garçons que nous étions, problème dont ma mère avait parlé à l'abbé DeLamarre. L'occasion s'en présente lorsque le Séminaire eut besoin d'un homme qualifié pour diriger sa ferme; mais mon père se trouvait alors en expédition vers les sources de la rivière Péribonka avec un parti d'ingénieurs, et comme on ne pouvait pas attendre son retour pour la réponse, car c'est lui qui était invité à prendre cet emploi, qui aurait résolu à la fois le problème du Séminaire et le nôtre, l'abbé DeLamarre eut recours à un autre fermier.

L'abbé eut bon de compenser ce mécompte en proposant à mon père la charge de guide et de gérant pour l'établissement de M. Augustin-Normand au Canada. Mon père accepta, mit sa terre à ferme entre les mains de Philippe Savard (un oncle-cousin) et s'employa à parcourir la région pour faire l'achat d'une terre. Ce ne fut pas long. Il fit acquérir par M. Augustin-Normand la

propriété de madame Eugène Roy à la Pointe du canton * Taillon fermée par l'embouchure de la rivière Périvonka et le lac Saint-Jean. Par la suite on acheta les lots voisins et on forma ainsi un beau domaine d'environ 1100 acres, presque isolé et situé en face du village de Périvonka et de l'établissement des Frères de Saint-François-Régis, qui venait de commencer.

Mon père a été cinq ans gérant de ce domaine modeste, car la plus grande partie était en bois debout au moment de l'acquisition, mais qu'il fallait défricher et organiser. Il ne venait chez nous qu'une fois par mois, pour les séances du conseil municipal de la Paroisse dans les années où il était maire. Pendant une saison d'été j'ai passé quelques semaines, avec mon frère Raoul, sur la ferme de la Pointe de Taillon, travaillant avec les hommes. C'est pendant ce séjour que je faillis me noyer, notre chaloupe ayant renversé; je fus tiré par mes cheveux, que je portais alors comme le commun des mortels.

M. Paul Augustin-Normand quitta le pays définitivement à la mort de son père, en 1910, pour former société avec ses frères afin de continuer la grande entreprise que cette famille menait depuis plusieurs générations. Il m'a proposé d'aller le trouver, avec l'intention de me faire devenir ingénieur et de me faire là une carrière. Ma mère s'y opposa. Je suis resté en relation d'amitié avec lui et nous correspondons régulièrement depuis 1910. J'ai conservé ses lettres et une partie des miennes (copies); elles sont déposées aux archives de la Société Historique du Sagouay. Ce sera un à-côté de l'histoire de la Région.

9 mars 1971

C'est avec lui que j'ai dîné pour la première fois au Château Frontenac. Ça doit être en 1910. J'étais étudiant à l'École Normale Laval. Il avait obtenu pour moi cette permission. Il me semble qu'en dépit d'une certaine timidité j'ai bien pris la chose. Je me suis plié à tout le cérémonial, à commencer par celui de laisser glisser ma chaise sous mes fesses pour m'asseoir. Je m'assure pas que je me l'ai pas ajustée à mon besoin de commodité lorsque le laquais a été assez loin. Je ne me rappelle pas bien ce que j'ai mangé à part le petit poulet rôti que notre époque appelle "barbequion", canadianisation anglicisée de "barbe-et-queue", selon ses origines françaises. Ce dîner fut un épisode intéressant dans une vie d'écuyer. Cependant il ne m'a pas rendu plus fin ni plus drôle; il n'a pas produit de changement dans ma vie écolière et mes confrères ont pu me reconnaître sans effort au retour.

Je reviens à l'ordre chronologique des faits, interrompu à la reprise de ces notes au début de février. (page 78). Beaucoup de mon activité de surcroît a été appliquée, à partir de 1934, au travail suggéré par la marche de la Société Historique du Saguenay. Ce travail était fort intéressant, illimité dans ses perspectives, encouragé par Mgr J.-Edmond Duchesne et bien suivi par nos collaborateurs laïques de l'extérieur. Nous avons recruté des membres et des directeurs dans une grande partie de la région: à Jonquières, à Hébertville, à Alma, à Roberval, et jusqu'à Normandin; mais l'un après l'autre ceux du Lac Saint-Jean se sont excusés de ne pas pouvoir venir assez souvent aux réunions, qui ont toujours eu lieu deux fois par mois, et nous ont demandé de les remplacer par d'autres moins éloignés.

10 mars 1971

Faisons encore une érasion pour rappeler un peu la guerre de 1914-1918, qui a été passée sous silence mais qui a réellement eu lieu. Elle a éclaté au début d'août, entre mes deux armées d'étudiant au Séminaire. Elle a créé une forte émotion et le Canada n'a pas tardé à s'y associer. Cela n'a rien dérangé toutefois dans ma vie scolaire, si ce n'est les inquiétudes qu'elle a causées au sujet de la tournure des événements. Je dois avouer qu'à la fin de l'année scolaire j'ai été assez fortement tenté de m'enrôler comme volontaire; j'y ai même été invité. Mais je compris qu'il ne fallait pas en parler: mon épuisement physique et l'attitude de mes parents, de ma mère surtout, m'imposaient de façon décisive le rejet de ces velléités. Il y avait aussi, et ce n'était pas la moindre raison, mon appel à l'état ecclésiastique.

La guerre a donc continué sans mon concours, qui aurait peut-être donné une autre tournure aux événements. Peut-être à cause de cela, on peut penser que c'est indépendamment de cela, elle a duré longtemps et elle a été dure. Le point le plus douloureux pour nous a été la conscription obligatoire, décidée en 1917. Plusieurs étudiants étaient en cause. J'en étais un, mais étant dans l'état ecclésiastique depuis deux ans, je me trouvais en état d'exemption et les autorités du Séminaire conduisirent les choses pour protéger leurs élèves. Les étudiants en philosophie qui se destinaient à la prêtrise furent invités à prendre la soutane tout de suite, comme cela se faisait dans les communautés religieuses; on construisit une annexe à la maison pour recevoir ces jeunes et mon frère l'abbé Charles-Elzéar fut nommé directeur de ce groupe.

On sait que l' enrôlement forcé ne fut pas populaire chez les Canadiens-français et ceux qui furent appelés se retirèrent pour la plupart, se cachant au besoin dans les bois. Un jour d'automne on vit arriver à Chicoutimi un long convoi de militaires envoyés pour arrêter les récalcitrants. Ce fut un spectacle navrant, et d'autant plus que l'atmosphère à Chicoutimi était douloureusement lourde en raison de la "grippe espagnole" qui sévissait à plein rendement. Ce moment, heureusement pour nous, le Séminaire était vide; il avait fallu disperser la communauté pour éteindre le foyer épidémiologique; nous restions avec une trentaine d'élèves de tous les âges, qu'on n'avait pas pu envoyer chez eux. Nous n'avions donc rien à craindre dans la maison, mais nous assistions à des événements pénibles. La chasse à l'homme ne fut guère fructueuse, nos jeunes inculpés ayant toutes facilités pour se cacher; on ne put saisir que quelques rares victimes de l'imprudence ou de la délation — car notre région avait ses dénonciateurs. Ce fut un grand soulagement quand l'hiver et l'insuccès amenèrent le départ des soldats.

En même temps la maison était remplie par le retour des élèves, une fois la grippe sous contrôle. Il fut convenu tout de suite qu'en raison de ce long congé forcé & celui du jour de l'an serait supprimé pour ne pas compromettre l'année scolaire et pour supprimer des dépenses. La chose fut acceptée au début, mais quand vint le temps de subir l'épreuve il y eut de l'émotion. Montés par quelques-uns, les élèves commencèrent au chabut. Je me trouvais alors le responsable de l'ordre chez les grands, le supérieur étant absent, le directeur des élèves étant ma-

lacs, et le premier maître faisant une dépression. Avec le secours visible de la Providence, je réussis en peu de temps à mater le soulèvement; j'eus ensuite l'appui de certains élèves sérieux et tout retourna dans l'ordre. Ce fut pour moi une expérience très inquiétante au début, mais relativement facile à terminer. Tout fut réglé par deux départs de meneurs, qui plus tard nous ont été reconnaissants de ce que nous avons fait à cette occasion.

12 mars 1971 Je revoyais hier mon premier article publié dans les journaux. Il est daté du 15 septembre 1915 et reproduit dans le Progrès du Saguenay le 16 septembre. J'y présentais et appuyais une requête et un mémoire d'un groupe de cultivateurs du Lac Saint-Jean s'opposant au relèvement du niveau du lac et protestant contre l'expropriation des terres dans le voisinage de la Grande Décharge en vue de la construction d'un barrage à cette fin. J'ignorais à ce moment que cette expropriation appliquée par les tribunaux était illégale, la loi autorisant l'expropriation pour fin industrielle n'existait pas encore; j'argumentais surtout sur les dommages à l'agriculture et au climat, le relèvement du niveau du lac devant avoir pour effet d'agrandir l'étendue de la glace et de retarder le départ de celle-ci au printemps, ce qui s'est produit en effet, la libération du lac étant retardée de dix à douze jours en moyenne, elle retarde d'autant les semailles, qui ne se font qu'après le départ de la glace. J'en formulais ainsi la conclusion. "Personne parmi nous ne s'oppose au développement des travaux projetés à la Grande Décharge, personne n'a d'objection à ce

que l'on fasse une échuse assez grande pour obtenir le pouvoir suffisant pour les nécessités de l'industrie, mais nous nous refusons énergiquement à ce que nos propriétés, acquises et améliorées au prix de sacrifices sans nombre, nous soient enlevées pour le simple bénéfice d'une compagnie étrangère; nous résistons à tout ce qui peut affecter désavantageusement notre climat déjà assez dur; nous ne voulons pas qu'on accorde à des gens qui ne sont venus s'établir parmi nous que lorsque le comté a été assez développé pour leur permettre d'avantageuses spéculations le droit de nous acheter et de nous vendre comme si nous étions les étrangers; nous ne pouvons pas sacrifier des biens qui sont le soutien et l'avenir de nos familles et de la patrie pour donner à une compagnie dont nous ne connaissons pas les projets des pouvoirs au delà de ce qui peut être utilisé dans la région." C'était signé par moi.

Cet article était inspiré par mon père. Le journal l'Événement y a fait écho. Le Soleil y a donné réplique. Il a été suivi d'une lettre signée par mon père et publiée dans le Soleil le 29 septembre.

Voilà mon premier exploit dans le domaine journalistique; il n'a pas été le dernier!

Cela ne fut pas le seul événement important pour moi et ma famille en cette année 1915. Il est curieux de constater que cette année-là a quelque chose de marquant pour chacun des membres de ma famille. Mon père avait 60 ans ^(9 ans) et ma mère 51 ans (70 ans); mon frère aîné, l'abbé Charles-Elzéar, était ordonné prêtre (23 ans); moi je prenais la soutane et entrais au Grand Séminaire (30 octobre); mon frère Raoul se mariait (9 août); mon frère Antoine passait le baccalauréat de rhétorique (juin); ma sœur,

Anne-Marie, entrait se faire religieuse à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi (15 août); mon frère Alphonse entrait ~~à l'école~~ ^{étudiant} chez les Rédemptoristes (début de septembre); le dernier, Laurent, avait 10 ans (6 mai); et nous recevions une orpheline, Landea Ménard, comme adoptive (16 août). Pour rappeler cette série d'événements nous avons une belle photographie faite par J.-E. LeMay le matin de l'ordination de l'abbé Charles-Elzéar (23 mai). Nous y sommes tous et nous avons avec nous la mère de ma mère, madame Elzéar Quillet (Adèle dite "ourere" Grenon), qui comptait alors 65 ans.

17 octobre
1971

Je reprends la plume après une pause de quelques mois. Une suite de travaux urgents et de manifestations et démarches ont rempli mes soirées; de plus, le déménagement du matériel du musée et surtout celui des archives de la Société Historique ont absorbé une part énorme de mes énergies. J'espère un rythme plus régulier et plus humain à ma vie.

Je crois opportun d'intercaler ici, avant de reprendre la trame quasi chronologique des faits, un aperçu de la grande aventure qu'on a appelée "la tragédie du Lac Saint-Jean", à laquelle j'ai assisté et souvent été mêlé. Il s'agit de donner le sens et la marche des événements, que d'aucuns ont faussés aux yeux du public; aussi de révéler certains dessous et certaines connexions qui ont échappé à la connaissance de ceux qui n'y ont pas participé et même à la plupart des acteurs et des victimes du drame. Quant à la chose, je crois être un bon et nécessaire interprète de ce qu'elle fut, sans prétention à en faire

l'histoire, qui, elle, sera basée sur la documentation.

Celle-ci dira quand et comment est venue l'idée, devenue projet, de développer les pouvoirs hydrauliques des Décharges du lac Saint-Jean. Ça date de 1900, mais ce n'est que vers 1910 que le plan ~~de~~ d'installation à l'Île Maligne a inclus le relèvement du niveau du lac Saint-Jean. — J'ai donné quelques détails à ce sujet dans le volume "Clima au lac Saint-Jean", sans entrer dans le vif du sujet.

Cela est entré dans la période de projet quand B. G. Scott, de Roberval, s'en est fait le promoteur et l'agent réalisateur. Quand il a proposé de développer le pouvoir de la Grande Décharge, mon père, qui était favorable à l'établissement d'industrie comme complément à l'agriculture — il avait même mis, et perdu, une contribution financière importante pour lui dans la construction d'une pulperie à Saint-André de l'Épouvante, en 1900-1901 — a épaulé Scott autant qu'il le pouvait. Il l'a même soutenu financièrement et par son activité quand Scott a voulu se faire élire comme député dans l'espoir d'y trouver plus de moyens pour réaliser cette entreprise. Je me souviens d'avoir entendu ma mère lui faire reproche d'avoir versé de l'argent à Scott, dans un temps où le budget familial était difficile à équilibrer.

Mais quand, un jour, Scott lui a révélé qu'il projetait de constituer un réservoir dans le lac Saint-Jean en en relevant le niveau de façon permanente, quand il apprit que le gouvernement fédéral, en 1913, avait relevé de près de deux pieds (exactement 23 pouces) l'échelle d'étiage du lac, il s'attacha à empêcher l'épaississement des

eaux du lac, en raison des dégâts qui en résulteraient pour l'agriculture. Connaissant très bien la quantité et la qualité des terres basses inondées ~~par~~ par le débordement des eaux lors des crues du printemps, il estimait que l'agriculture y perdrait trop pour prendre ce moyen au profit de l'industrie. Les inondations du printemps ne faisaient que fertiliser les terres en y apportant, comme celles du Nil, des éléments complémentaires, tandis que la présence permanente de l'eau les noyait complètement jusqu'au niveau maintenu et empêchait l'égouttement de grands espaces tout autour. Il avait pour s'appuyer l'expérience des dégâts causés par les barrages auxiliaires à la Petite Décharge, qui retardaient, entre 1860 et 1890, l'écoulement de la crue du lac et prolongeaient trop longtemps la présence sur les terres des eaux de débordement.

Il travailla donc à éveiller la population sur cette question grave. Il obtint la signature de requêtes dans presque toutes les paroisses pour s'opposer au relèvement du niveau du lac Saint-Jean (quand, au cours de la lutte qui suivit, on voulut utiliser ces requêtes, on constata qu'elles étaient toutes disparues des tiroirs du gouvernement, excepté une); il proposa de faire la réserve d'eau dont on avait besoin dans le cours supérieur de la rivière Péribonka, celle qui a le plus d'influence sur le niveau du lac Saint-Jean (ce plan a été réalisé après coup mais sans supprimer le réservoir dans le lac). Scott, personnellement et par des intermédiaires, fit tout ce qu'il put pour arrêter son père d'agir: la menace, l'argent, même la compromission avec les femmes. C'était ce qu'il fallait pour l'affermir dans son attitude.

2^e nov. 1971

Ainsi, à deux reprises, mon père réussit à bloquer le projet de relèvement du niveau du lac Saint-Jean. B.-G. Scott n'y renonça pas pour autant. Incapable par lui-même de financer le développement du pouvoir hydraulique de la Grande Décharge, dans l'entreprise de laquelle il avait épuisé tout son argent disponible ainsi que celui de sa femme, dit-on, il était réduit à le vendre à qui serait capable de réaliser ce plan.

En 1915 il ^{avait} ~~avait~~ acquis les terrains susceptibles d'être couverts d'eau par suite de la construction du barrage projeté à l'île Maligne. — C'est mon père qui fut chargé d'explorer cette île et de faire rapport de ses conditions géographiques. Voyage très hasardeux, car on ne pouvait entrer dans l'île que par le haut du courant et en sortir par le bas, et cela seulement quand les eaux de la rivière rendaient la chose possible. Si mon souvenir est fidèle, l'abord ne fut pas trop difficile mais la sortie fut dramatique; on ne put atteindre la rive qu'après avoir dépassé l'ancien pont de Taché et avoir échappé à l'appel du gouffre que le courant formait en bas de la digue de roc qui portait la partie nord-est du pont. — Plusieurs cultivateurs de Saint-Cœur-de-Marie, riverains de la Grande Décharge, refusèrent de vendre les étendues de terre dont l'amputation rendait intenable la partie restante de leur propriété. Ils furent alors amenés devant les tribunaux en cause d'expropriation et ils furent effectivement expropriés par jugement alors que la loi n'autorisait pas l'expropriation pour une simple question d'utilité industrielle mais seulement pour raison de nécessité publique, comme pour passer un chemin de fer ou autre jugé indispensable. Je

crois bon de signaler ce fait pour permettre de constater l'illégalité de cette opération, chose qu'on ne soupçonnerait pas à la simple consultation des jugements et des écrits de l'époque. Je voudrais bien me tromper sur ce point, mais je suis convaincu de la réalité de cette grave et injuste irrégularité. Scott seul n'aurait pas eu assez de poids pour réussir une telle manœuvre, mais il avait intéressé les plus influents hommes politiques en leur donnant des parts gratuites dans la compagnie Quebec Development au nom de laquelle il agissait.

8 nov. 1971

Il fallait trouver un acheteur du pouvoir hydraulique de la Grande Décharge. Or celui-ci avait un défaut: pour répondre de façon rentable aux frais de son développement, on estimait qu'il fallait lui assurer un débit ^{constant} de 22,000 pieds cubes d'eau à la seconde et le lac Saint-Jean, à son naturel, ne les fournissait pas à plein temps; on avait constaté qu'à certains moments, particulièrement en hiver, il donnait un débit bien inférieur à ce chiffre. Il fallait donc s'assurer une réserve d'eau suffisante pour combler le déficit.

Deux moyens ~~se~~ pouvaient répondre à ce besoin: faire la réserve d'eau dans le lac Saint-Jean en construisant un barrage assez élevé pour y constituer le réservoir requis, ou faire le réservoir dans le cours supérieur de la rivière Péribonka, qui est le plus fort affluent du lac et qui en commande effectivement le niveau. Cette seconde solution, préconisée par les riverains du lac et spécialement par mon père, qui avait exploré cette rivière jusqu'à sa source,

aurait donné au barrage de la Péribonka le bénéfice de la régularisation du débit et aurait diminué d'autant la valeur commerciale de l'installation à l'île Maligne. Or Quebec Development et les hommes politiques qui y étaient intéressés tenaient à faire lever au barrage de la Grande Décharge la réalisation du réservoir qui devait assurer un débit de 22,000 pieds cubes - seconde, condition de son évaluation commerciale élevée. Question d'argent. Là est l'explication de ce qui s'est fait.

Pour y arriver, il a fallu procéder secrètement. On a négligé (?) de publier l'avis préalable exigé par la loi avant toute entreprise pouvant affecter des droits ou intérêts acquis possédés par des tierces personnes. Cet avis a été publié plus de quinze mois après l'achèvement des barrages et le relèvement du niveau du lac!!! On a laissé ignorer les plans indiquant la hauteur du barrage de l'île Maligne, et quand des observations faites par mon père et d'autres ont fait poser des points d'interrogation à ce sujet, on a fait avorter la population par les curés au prône de ne pas s'inquiéter assurant qu'aucun dommage se serait causé par ces constructions.

On connaît la suite. Le 24 juin 1926 (pas nécessairement à dessin) les pelles d'évacuation du grand barrage étaient fermées et l'eau commençait à couvrir les terrains acquis dans le voisinage de la Grande Décharge. Quelques jours plus tard elle commençait à inonder les terres autour du lac, alors qu'aucune de ces terres n'était acquises par la compagnie Quebec Development. Le niveau atteint par la crue des eaux cette première année fut le point 15.5; le niveau autorisé à elle était le point 17.5.

L'émotion des propriétaires riverains du lac fut très vive, et de partout, spécialement de Saint-Méthode, localités très largement affectées, les gens arrivèrent chez mon père pour se faire éclairer sur ce qu'ils devaient faire. Mon père ne pouvait pas prendre seul une telle responsabilité; il les invita à se réunir et à constituer un comité de défense pour étudier la question à fond et servir d'exécutif à ce qu'ils décideraient de faire. Le comité fut formé et mon père fut élu président.

Je n'ai pas à entrer dans le détail des démarches et péripéties de la lutte qui suivit entre les cultivateurs lésés et la Compagnie et le Gouvernement d'autre part. Je signale seulement un détail qui peut échapper à l'attention et qui mérite considération: c'est que les cultivateurs ont voulu croire à du malentendu et ont évité d'incriminer qui que ce soit avant d'avoir épuisé tous les moyens de ~~de~~ compréhension et constaté que le méfait était délibérément accompli avec la connivence des chefs politiques de la province, spécialement le premier ministre Alexandre Taschereau, et les ministres Adélard Turgeon, Caron, Galipeault et autres, et les principaux membres de l'opposition. L'eau était sur les terres depuis la dernière semaine de juin et le premier article de plainte et de réclamation n'a été publié que le 4 octobre.

L'histoire de cette tragédie — car c'en est réellement une — peut se faire à l'aide de la documentation du Comité de Défense, actuellement entre mes mains et que j'attends le bon moment pour remettre à la Société Historique du Saguenay. J'ai déjà déposé aux archives de celle-ci les énormes cahiers

contenant les articles de journaux (plus de 1500) que j'ai moi-même collectionnés et insérés là.

Un fait formidable est l'acte de l'Assemblée Législative de Québec, qui, au mois de mars 1927, a voté une loi maintenant la Compagnie en possession des terres inondées appartenant par lettres patentes aux propriétaires riverains, alors que le premier ministre lui-même déclarait en chambre que l'envahissement de ces terres avait été fait "illégalement et sans droit", contre la loi et contre le droit!

Après cette loi il ne restait plus aux propriétaires la possibilité de faire libérer leurs terres; ils n'avaient plus que la ressource de se faire indemniser. Ce fut le triste problème qui s'imposa ensuite à chacun. Le Comité de Défense s'occupait d'aider les intéressés à faire l'évaluation exacte des dommages qu'ils subissaient; il laissait à chacun la liberté des moyens à prendre pour obtenir l'indemnité convenable: soit tenter un règlement personnellement avec le représentant de la Compagnie nommé à cet effet — en l'occurrence un nommé George Leiv —, soit soumettre le cas à une Commission spéciale créée par le Gouvernement pour cela, soit recourir aux tribunaux. L'évaluation des dommages était particulièrement difficile à faire et presque impossible à faire admettre. On ne pouvait pas comprendre que lorsque dix acres étaient inondées sur un lot de cent acres le dommage n'était pas à calculer sur dix pour cent de la valeur de la propriété mais sur dix pour cent de la partie productive, le sol, qui fournit le soutien de la propriété entière, les bâtisses et la machinerie et étant une surcharge improductive.

D'autre part on ne voulait pas et souvent ne pouvait pas, par manque de connaissance de la nature d'une ferme, admettre que le prix courant d'une terre dans les ventes ordinaires ne représente pas la valeur réelle de la terre, mais seulement le profit net que peut réaliser l'acheteur une fois payés les frais de l'exploitation et de la vie de la famille. La seule base de la valeur réelle est le rendement annuel, tout compté. Une ferme qui, pour fournir le coût de la vie et d'exploitation et tel profit à économiser ou à réaliser des améliorations, donne un revenu de \$4,000 est donc un capital qui, disons à 5%, donne ce montant; il se chiffre donc à \$80,000 comme réelle valeur. Cette chose si simple, admise dans tous les autres domaines, on ne peut pas la faire accepter par nos gens "instruits". Et les cultivateurs lésés autour du lac Saint-Jean — au total 940 — ont été victimes de cette incompréhension. Ils ont réglé comme ils ont pu ou subi les jugements ou arbitrages ~~qui~~ auxquels ils ont eu recours. Si je suis bien informé, il y en a environ 125 ou 150 qui n'ont rien reçu du tout.

12 juin 1972

Je reprends le fil de mes souvenirs après une longue pause due à des empêchements dont la chaîne a été ininterrompue. L'explication de ce fait ne serait pas admise; il vaut mieux ne pas perdre de temps à la donner.

À l'occasion de ce qui est dit plus haut, je crois opportun de signaler que la Compagnie Duke-Price a été elle aussi victime des combines qui ont amené le relèvement du niveau du lac Saint-Jean. Cela peut surprendre, mais mon

opinion me paraît suffisamment fondée, bien que les représentants de cette compagnie n'en aient pas publié la plainte.

Il me paraît bien sûr que le financier Duke, qui a donné tant d'indices de prudence dans toutes ses entreprises, n'aurait pas investi des millions dans celle-là s'il avait soupçonné qu'elle impliquait un empiètement sur des propriétés privées et conséquemment des frais de remboursement à payer ou même la perte de la valeur et des profits de ses travaux d'installation si on le forçait, comme c'était légitime, de retirer les eaux de sur les terrains appartenant aux propriétaires riverains du lac. Les promoteurs et les politiciens intéressés dans l'entreprise lui ont laissé ignorer cet aspect du problème. Il ne pouvait pas soupçonner qu'en permettant de relever le niveau du lac, pour assurer à la Grande Décharge un minimum constant de débit suffisant pour donner un revenu correspondant au coût des installations on empiétait sur des propriétés qui n'appartenaient pas à la Québec Development ou à la Province de Québec, sur des propriétés de particuliers dont le droit était ~~et~~ inaliénable, garanti qu'il était par des lettres patentes les faisant propriétaires exclusifs et perpétuels. Il savait que les terres qui encadraient la Décharge elle-même et qui devaient être inondées étaient acquises par la Compagnie et il ne pensait pas qu'il y en avait d'autres en cause; s'il y a pensé on lui a sûrement dit que tous les terrains de particuliers étaient acquis.

Il a donc accepté le plan sans inquiétude de ce côté. On ne peut pas supposer la même chose de Price, qui, lui, ~~était~~ ^{avait été} au courant des faits,

par l'intermédiaire de ses hommes sinon par lui-même. Mais les choses étaient avancées quand il a été associé à l'entreprise et il a trouvé plus commode de se taire.

Les deux sont morts plusieurs mois avant l'achèvement des travaux de construction des barrages et c'est seulement par le relèvement du niveau de l'eau qu'on a constaté le méfait de l'envahissement des terres par l'inondation et que les protestations des propriétaires lésés ont fait voir aux nouveaux dirigeants de la Compagnie dans quel pétrin ils se trouvaient.

B. A. Scott était mort lui aussi, mais les ingénieurs et les arpenteurs qui avaient localisé le contour de la nappe d'eau à la hauteur prévue auraient pu renseigner les intéressés sur les conséquences de l'exhaussement du lac; ils ont gardé un silence dont on peut leur tenir compte.

Durant l'été de 1926 le niveau de l'eau a été limité au point 15.5 de l'échelle d'étiage de Roberval, soit deux pieds plus bas que le point limite autorisé, soit 17.5.

Déjà on a reconnu et payé des dommages sur les terrains en culture pour un montant de \$110,000. Ce dommage annuel donne l'idée de ce que devrait être le dommage permanent. Un revenu annuel de ce chiffre indique, à 5 pour cent, un fond capital de \$2,200,000. On pouvait prévoir que pour tout le dégât causé jusqu'au niveau 17.5 et au delà par le prolongement des effets nocifs dans les terrains plats par le défaut d'égouttement, représenterait un chiffre très élevé de dommages. Et à cela il fallait ajouter le déséquilibre de l'exploitation causé par l'amputation d'une partie du sol et le tort

fait aux corporations municipales, scolaires et religieuses par la diminution de la valeur des propriétés taxables, aux routes, aux aqueducs et égouts, etc. La localité de Saint-Coeur-de-Marie pour une devenait non viable; celle de Saint-Méthode disparaissait presque; toutes étaient plus ou moins affectées.

A cela s'ajoutait l'aspect juridique du fait, qualifié par le premier ministre lui-même, Alexandre Taschereau, dans une déclaration à l'Assemblée Législative, d'acte criminel. "La Compagnie a agi illégalement et sans droit", dit-il, en violation de la loi et du droit. Et le journal Le Devoir, dont les deux premiers chefs, Henri Bourassa et Omer Héroux, sont venus sur place se renseigner, a appelé cela "la tragédie du Lac Saint-Jean".

13 juin 1972

On sait comment les choses se sont passées ensuite. L'exécutif provincial avait évidemment outrepassé ses pouvoirs en autorisant un acte qui violait les droits acquis et inaliénables des propriétaires riverains du lac Saint-Jean. Cela invalidait radicalement la permission donnée. Mais d'une part les ministres avaient engagé la Province de telle manière qu'ils regardaient comme impossible de reculer, et d'autre part la Compagnie, après les dépenses énormes qu'elle avait faites pour le développement du pouvoir hydraulique de l'Île Maligne, tenait à garder ce qui lui avait été concédé. Les cultivateurs ne pouvaient pas consentir à subir les conséquences, ruineuses, pour eux et pour la région, de cette situation entachée en plus d'illégalité et d'injustice. Ils se groupèrent et vinrent demander à mon père, qui auparavant, à deux

reprises, avait empêché la réalisation de ce projet, de les guider dans leurs démarches pour protéger leurs droits et leurs intérêts. Ils formèrent un Comité de Défense et mon père en fut élu président. Alors eut lieu la lutte que j'ai mentionnée précédemment et qui a été excessivement pénible.

Les hommes politiques, compromis dans la triste aventure, ont pris fait et cause pour la Compagnie spoliatrice (peut-être inconsciemment à l'origine) contre les citoyens de la Province, les cultivateurs. Ceux-ci ont incriminé la Compagnie pour leur ménager les moyens de se racheter en rectifiant la situation; ils leur ont proposé une solution qui aurait pu concilier les intérêts en cause: la concession d'un pouvoir hydraulique de la rivière Péribonka et l'aménagement d'une réserve d'eau dans cette rivière, qui effectivement contrôle le niveau du lac Saint-Jean, réserve suffisant pour assurer ~~un~~ débit régulier requis pour répondre à la mise de capitaux investie dans le barrage de la Décharge, soit 22,000 pieds cubes à la seconde. Ils n'ont pas écouté, et par une loi spéciale ils ont maintenu la Compagnie en possession du niveau concédé: 17.5 au-dessus du point zéro de l'échelle d'étiage au quai de Roberval — laquelle échelle avait été relevée de deux pieds, comme on en a eu la preuve par l'écart constaté entre ses chiffres et ceux des autres échelles qu'on a omis de déplacer (sans doute parce qu'on en ignorait l'existence). et par les démarches faites à cette fin.

J'ai mentionné déjà où se trouve la documentation du Comité de Défense des cultivateurs lésés. Il y manque deux pièces im-

portantes: le volume du "Trust Deed" contenant la liste des terrains qui servent de garantie aux porteurs de debentures et où l'on peut voir que sont comptés comme valeurs de garantie les terres qui sont sous l'eau, supposées propriété de la Compagnie; l'autre est une lettre légitimant les transactions du Comité de Défense avec la Banque Nationale. Le premier document a été mis entre les mains de l'homme de la Compagnie, George Low, par un avocat des cultivateurs, au cours des procès, et il n'est jamais revenu; le second a été prêté à André Laurendeau, au temps du Bloc populaire, pour certaines interventions qui n'ont jamais eu lieu, et il n'est pas revenu.

La collection de ce que les journaux ont publié au sujet de cette "tragédie" contient plus de 2600 articles. Elle est déjà déposée aux archives de la Société Historique du Saguenay.

Il est impossible de dire tout ce que ma famille a souffert dans cette douloureuse aventure. Mon père, président du Comité de Défense, a dû faire comme le capitaine du vaisseau en naufrage; débarquer le dernier. Après la loi spéciale qui a sanctionné la prise de possession "illégal et sans droit" des terres des cultivateurs, il ne restait plus à ceux-ci que la possibilité d'obtenir des indemnités pour les dommages qu'ils subissaient. Les uns ont soumis leurs cas à une Commission d'arbitrage nommée par le gouvernement provincial et qui n'inspirait pas confiance. (On avait cyniquement mis un prêtre parmi les trois arbitres). Il y en a 82 qui ont pris cette voie. D'autres ont porté leur affaire devant les tribunaux; ils sont moins nombreux.

Le plus grand nombre des lésés ont été au bureau de la Compagnie et ont pris les moyens à leur portée pour obtenir la meilleure compensation possible. Quelques-uns ont eu l'avantage de profiter des moments de crainte inspirés à la Compagnie par l'allure des procès, ou bien ont utilisé des influences ou des procédés que tout le monde ne peut pas se permettre, et ont obtenu de meilleures compensations. Les autres ont reçu des miettes. Le rôle du Comité de Défense a consisté à aider les cultivateurs à établir la valeur exacte des dommages qu'ils subissaient et à indiquer les moyens de la faire accepter. Ce travail a été formidable. Il fallait refaire l'arpentage des parties de terre affectées, et faire la comptabilité de toutes les espèces de dommages, ce qui était d'autant plus difficile que très rares étaient les propriétaires qui pouvaient fournir les indications nécessaires, parce qu'ils ne possédaient pas de comptabilité de leur exploitation. C'est mon frère Antoine, qui avait été dès le début pris comme secrétaire du Comité, et un autre Antoine Tremblay, de Roberval, qui ont été attachés à cette fonction. Ce fut pendant certains temps au péril de leur vie.

Mon frère, propriétaire du domaine familial, a dû se conformer aux exigences de la situation; il n'a fait aucune démarche pour un règlement, limitant ses soins à préparer exactement le bilan des réclamations qu'il était en droit de présenter. C'est la Compagnie qui a intenté une action pour l'amener en cour accepter ce qu'elle offrait comme indemnité pour les 96 acres

de terre inondée et la forêt piétinée et la pépinière qui étaient détruites. Le procès a duré dix ans et a été jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre, pour aboutir, après deux gains de cause là même, mais par suite d'une intervention politique, à une réponse qui disait: il n'y a pas lieu pour nous d'intervenir. Et celui qui avait obtenu ce retrait inattendu en se chargeant lui-même de faire rendre justice à la victime sous une autre forme n'en a évidemment rien fait. — C'est la Providence qui a rétabli les choses et permis à notre famille de survivre à ce dépouillement et même de récupérer son domaine agricole et de prospérer.

Samedi

17 juin 1972

Au sujet de ce chapitre de la tragédie du Lac Saint-Jean, il me paraît opportun de relater ici deux épisodes qui ne seront probablement rapportés nulle part.

Le premier est la vente du roulant (animaux et machinerie, etc.) de la ferme de mon frère Raoul. Tout cela fut saisi et le huissier vint en faire l'inventaire détaillé, puis la vente fut annoncée par avis public affiché à la porte de l'église. Le jour de la vente arrivé, il se trouva que le montant légalement récupérable se limitait à des frais se chiffrant à environ \$80, ce qui amenait le dépouillement de tout ce roulant pour cette partie insignifiante de la redevance, en laissant la presque totalité non payée. Quand le huissier fut rendu sur place pour procéder à la vente, plusieurs habitants du rang s'y trouvaient déjà, et Raoul eut l'impression qu'ils venaient profiter de l'occasion pour acquérir des choses de valeur, ce qu'il ne pouvait pas blâmer et même lui procura une certaine satisfac-

tion de penser que cela profiterait à l'avantage de son voisinage et que lui n'en serait pas plus pauvre.

L'enchère commença par la mention d'une vache canadienne enregistrée avec la description de la tête et de ses qualifications. Aussitôt un des acheteurs dit: "Une piastre". ^{La femme de Raoul offrit aussitôt} ~~Il n'y eut pas d'enchères~~ ^{\$1.10 et il fut} ~~l'autre enchère~~ ^{seur et l'animal fut adjugé à celui-la pour} le prix de \$1.10. L'encanteur annonça une deuxième vache laitière, qui fut vendue au même prix. Et ça continua ainsi. Un taureau réputé eut l'honneur d'être coté à \$1.50. Les chevaux, les moutons, les ~~porcs~~ cochons, les poules, les machines agricoles, les pièces de l'outillage vues par le huissier et mentionnés sur sa liste furent tous vendus de la même façon, souvent pour quelques sous. À la fin il manquait quelques dollars pour atteindre le montant de la réclamation et il ne restait plus du roulant de la ferme ^{un vieux râteau à foin} mis au rancart apparaissant sur la liste de l'officier exécuteur. Il fut coté à ce chiffre, sept ou huit dollars, si je me trompe, et la vente terminée le chiffre de la réclamation était couvert et Madame Raoul Tremblay avait tout acquis à titre de plus haut enchérisseur. Tout le monde était satisfait, y compris le huissier, qui aurait été malheureux si les choses avaient été autrement et qui était enchanté ~~des~~ de la manière pittoresque employée par les gens pour sauver Raoul de la ruine. — Un seul était disposé à profiter de l'occasion à son bénéfice. Moins généreux que les autres et plus âpre à servir ses intérêts immédiats, il tenta sur l'épandeur d'engrais que Raoul lui avait plus d'une fois prêté et dont il avait apprécié le bon fonctionnement.

Mais il se trouva absent le jour de la vente; c'est seulement rendu au village qu'on qu'il s'aperçut de ce qu'il avait oublié. Il s'empressa de revenir, et en attachant son cheval dans la cour des bâtiments de ferme il s'attarda à examiner, dans le hangar, l'article convoité pour voir en quel état il était, car il était disposé à le payer jusqu'à cent dollars s'il était en bonne condition. Quand il entra dans la maison la vente, qui avait été rapide, était terminée et l'épandeur d'engrais n'était plus disponible. On vit dans cette aventure un de ces petits jeux de la Providence dont nos vies sont remplies et qui nous émeuvent souvent quand on les observe.

Mardi le
26 juin
1972

Le deuxième épisode auquel j'ai fait allusion à la page 109 est dans le genre du précédent. Ce fut quand, à la suite d'une saisie (qui est peut-être la suite de l'autre) la terre fut vendue à l'enchère. Cette ferme, de 240 acres d'un sol excellent, avec une maison remarquable (qu'on peut voir encore), une grange-étable âgée mais solide, un grand hangar à machinerie, un poulailler, une boutique à réparations et autres accommodements, avec un réseau complet de clôtures en cèdre, ne pouvait que tenter un acheteur. On ne pouvait pas cette fois procéder comme pour la vente en détail des animaux et des machines.

Quand j'ai appris la chose je suis allé moi-même consulter M. Jos. Gagnon de Gagnon et Frère, qui était particulièrement sympathique à mon frère Raoul depuis qu'il avait vu sa femme mourante à l'hôpital entourée de huit enfants (en fait elle n'est pas

morte alors). Je lui demandai s'il ne pourrait pas faire ou suggérer quelque chose pour sauver Raoul en cette circonstance. Il jugea que le seul moyen possible, car on ne pouvait pas empêcher la vente, ~~et de~~ était de s'y rendre lui-même et d'agir comme enchérisseur, disposé à offrir plus que chaque offre qui serait faite afin d'acquérir lui-même la propriété et de faire ensuite des arrangements avec Raoul pour la lui louer et la lui rendre plus tard. Il mit comme condition que le prix n'en soit pas élevé, pour que Raoul puisse faire le rachat, ce qui aurait dépassé ses capacités, chargé de famille comme il était, si le montant était trop fort.

M. Gagnon se rendit donc à l'enchère. Je ne saurais dire quel fut le premier chiffre de prix au départ; M. Gagnon offrit cent dollars de plus. Ensuite, après chaque offre d'un enchérisseur il mettait soit dix dollars, soit même un dollar de plus. Les enchérisseurs comprirent bientôt qu'il était résolu à acheter la terre et qu'il avait le moyen de le faire, qu'en conséquence c'était inutile de faire des offres. De son côté, le groupe qui aurait voulu ruiner mon frère tenait à lui laisser le moins possible une fois le montant de la réclamation couvert; le shérif ne fut pas incité à faire du zèle pour monter les prix. La terre fut adjugée finalement à M. Jos. Gagnon pour un montant qui dépassait de peu huit mille dollars, si je me rappelle bien. Comme cela convenait, après avoir rempli les formalités, il arrêta à la maison pour sauver mon frère et sa femme, et il

fit avec eux les arrangements nécessaires. La terre continuait d'appartenir à lui, Raoul lui faisait intérêt sur le montant qui lui était dû et continuait de cultiver la ferme avec la perspective d'en redevenir propriétaire s'il pouvait rembourser le capital investi. C'est ce qui arriva une dizaine d'années plus tard.

Nous avons bien apprécié ce nouveau geste de généreuse et habile compréhension dans les épreuves de la douloureuse aventure que subissait notre famille par suite de celle du relèvement du niveau du lac Saint-Jean.

Cette épreuve se compliquait de la grave maladie de la femme de mon frère, à laquelle j'ai fait allusion plus haut. Produite au début par une éclampsie à l'occasion d'une grossesse, cette maladie a pris toutes sortes de formes, au point qu'en certain temps le sang de la personne ne contenait que le quart du minimum de globules rouges nécessaires pour vivre. Pendant un an et demi complet la malade a passé d'un hôpital à l'autre: Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Hôpital Laval de Québec, Hôtel-Dieu de Montréal, entraînant des expériences extraordinaires et des frais s'élevant à je ne sais combien de mille dollars, pour aboutir enfin à un rétablissement suffisant pour lui permettre de faire sa besogne normale et de mettre au monde après cela six enfants dont trois jumeaux. La main de la Providence a été en tout cela assez visible pour nous inspirer la foi si nous ne l'avions pas eue déjà. Ce serait un drame long et émouvant à raconter dans le détail. Tout le monde peut voir avec quel succès mon frère a fini par en sortir.

2 janvier
1973
mardi

J'ouvre ici une parenthèse pour noter le fait que j'ai passé le jour de l'an sans aller à la maison paternelle, à Saint-Jérôme. C'est la quatrième fois que cela m'arrive en 80 ans.

Ma première absence en ce jour de ralliement familial a eu lieu en 1921. J'étais à Paris le 1er janvier de cette année-là.

La deuxième fut en 1968; j'étais cette fois à Los Angeles, Californie, chez mes amis Tremblay, Jas.-Alec, avec mon frère Raoul.

Ma troisième absence fut en 1970; j'étais retenu à l'hôpital par les suites de l'accident du 10 octobre 1969.

Celle de cette année est due au défaut de moyen de communication. Le programme fixé était que mon neveu Charles-Eugène Tremblay, qui demeure à la maison familiale, devait venir nous chercher, Raoul et moi (Raoul habite Jonquière depuis son second mariage) dans la matinée du jour de l'An pour le ralliement et la messe, que je devais célébrer dans l'après-midi. Le mauvais état des chemins rendus pour le moment impassables a empêché de faire ce voyage, ce qui veut dire beaucoup, car ce neveu est passé maître dans l'art de vaincre les obstacles de la route.

C'est tout de même assez heureux que sur 80 jours de l'an j'aie eu la satisfaction d'en passer 76 à la maison paternelle.

Plusieurs pourraient être jaloux de moi à ce sujet.

1er décem- Je reviens au devoir que j'ai assumé d'é-
bre 1975 crire mes souvenirs. La nécessité ou
l'opportunité de faire le soir certains tra-
vails qui ne pourraient pas trouver place
dans la journée est la cause de cette
longue interruption.

Et je reviens peu disposé à écrire. Mes
souvenirs se sont embués et j'ai perdu
de l'entraînement à les évoquer. Ce
sera autant de temps de sauvé pour
ceux qui assumeront la tâche de me lire.

J'en étais à l'époque de la tragédie du
Lac Saint-Jean, qui s'est terminée pour ma
famille par une ruine complète et pour
moi par le problème de rembourser un
montant de \$9500 que j'avais en grande
partie emprunté de gens qui avaient osé me
faire confiance, pour payer les frais de
procédure jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre.

Je ne me sens pas capable d'expliquer
comment j'ai pu m'en tirer. Il me fait
tout de même en dire quelque chose. Il y a
le fait que pour \$3500 de ces emprunts je
n'avais pas d'intérêts à payer. On admettra
volontiers que je me suis appliqué à payer ce
qui portait intérêt. J'appris un jour qu'un
de mes prêteurs, de Port-Alfred, ancien culti-
vateur de Pérignonka chassé par le relèvement
du niveau du lac, avait trouvé moyen d'a-
cheter une terre à Laterrière et avait singulière-
ment besoin de son argent. Je lui devais \$900.
Malheureusement j'avais alors un compte de
\$3,000 que j'avais dû transférer à la banque,
la Banque Canadienne Nationale à Chicoutimi.
Grâce à un endossement généreusement fourni
par M. Joseph Gagnon de Gagnon et Trévière, j'ob-
tins cette somme de la banque et je pus rembour-
ser mon prêteur, qui ne s'y attendait pas mais qui
fut ainsi sauvé d'une grave impasse.

Il fallut ensuite rembourser cet emprunt supplémentaire à la banque. Voici ce qui arriva. Le billet devait être échu le 31 de mars. Le 2 du mois je reçus du Père Lavoie, jésuite, avec son numéro du Brigand, l'invitation habituelle à une aumône et une enveloppe à son adresse, invitation à laquelle je répondais toujours par le modeste envoi de \$1.00. J'avais à ce moment pour tout argent \$2.00 et mon petit salaire du mois de mars avait été obtenu et dépensé. Ma première réaction fut de me dire que cette fois je ne pouvais pas m'excuser et je jetai l'enveloppe au panier. Mais je me ravisai et, faisant confiance à la Providence, je repris l'enveloppe et je me levai pour aller chez mon voisin échanger mon billet de banque de \$2 pour deux de \$1, escomptant en avoir assez d'un pour les frais de mon mois. Rendu à la porte je me ravisai de nouveau; je revins à mon bureau et dans ma lettre au Père Lavoie je m'excusai de doubler le montant de mon envoi sous prétexte que j'étais plus mal-pis que de coutume, etc. Le jésuite du recevoir ma lettre, à Sillery, le lendemain midi; au même moment j'en recevais une de quelqu'un du Lac Saint-Jean contenant un chèque de \$900 avec l'explication qu'ayant réalisé \$1800 de plus que ce qu'il avait espéré dans une opération économique et connaissant les conditions dans lesquelles je me trouvais, il le devait à la Providence et partageait le montant moitié aux missions et moitié à moi. Je pus donc, dès le 3 mars, payer par anticipation le billet pour lequel j'avais obtenu un renouvellement sans versement. — Croira la chose qui voudra, mais les choses se sont passées exactement comme je viens de l'écrire.

Je dois relater un autre fait qui se produisit à l'occasion du renouvellement du billet.

de \$3,000 mentionné plus haut c'est le même M. Joseph Gagnon qui en était le premier endosseur, avec un curé du Lac Saint-Jean et sept ou huit autres pas plus riches que moi. Un nouveau billet portant les endossements m'était revenu ~~par la poste~~ ^{et je m'apprêtais à l'insérer} le plein montant de \$3000, car le gérant avait accepté pour cette fois un renouvellement sans versement. Je passai donc au magasin de Gagnon et prière pour recevoir la signature de M. Joseph Gagnon. Nous causâmes un peu et je me levai pour me rendre à la banque, car il ne restait plus que 15 à 20 minutes avant l'heure de fermeture. Il me dit: "Laissez-moi donc le billet; notre gérant Beisson part tantôt pour aller à la banque. Il fera accepter le billet par le gérant, puisque c'est entendu." Je constatai plus tard qu'il avait versé \$500 en renouvellement du billet. Je suis heureux d'avoir pensé à citer ce fait.

2 décembre
1975

Je trouve une coïncidence intéressante dans le fait que j'ai à signaler des actes de mon frère l'abbé Charles-Elzéar Tremblay le jour anniversaire de sa naissance.

Après sa longue convalescence il avait été aumônier, d'abord à l'Hôpital Saint-Michel à Roberval, ensuite à la maison-mère des religieuses du Bon-Conseil, enfin à l'Orphelinat des Franciscaines à Chicoutimi. En ces derniers endroits j'allais ordinairement dîner avec lui le dimanche et le jour de son anniversaire, le 2 décembre. La santé et les forces lui revenant graduellement, il se rendit compte qu'il était capable d'être curé d'une paroisse avec un vicaire, et il en fit part à l'évêque à l'occasion d'une rencontre. Peu après, la cure

de Notre-Dame d'Hebertville étant devenue vacante, l'évêque la lui offrit et il accepta d'emblée. C'était en 1937.

La préparation et la célébration du centenaire du Saguenay colonisé m'amena à aller souvent le visiter et, naturellement, il s'intéressait à mon activité et à mes problèmes, et comme dans ce temps-là les curés avaient des revenus à titre personnel, il se permit de m'en faire bénéficier parfois, ce qui m'aida d'une façon fort appréciable au paiement de mon immense dette. Je pus enfin éteindre celle-ci à la fin d'une période de 26 ans. Par contre j'eus l'occasion de l'aider en certains ministères, en ses programmes d'améliorations géographiques et toponymiques, en diverses célébrations religieuses et autres. Cependant, conscient de la fragilité de son état et se sachant en risque de rechutes qui pourraient être fatales, il ne voulut rien changer dans le presbytère, laissant le soin à son successeur. Malgré tout il fut neuf ans au poste.

Quant à moi, à part l'obligation de mesurer mes petits revenus, qui au début étaient de \$150 de salaire annuel et à la fin de \$400, de mes messes au tarif de 50 cents et occasionnellement de \$1, de quelques gratifications pour services rendus à des curés, d'une part, et d'autre part de minimiser mes dépenses, ce en quoi je réussissais de façon merveilleuse; à part cela je n'ai souffert de rien pendant ces 26 années laborieuses. De son côté la Providence me fut extraordinairement secourable et je n'ai jamais pu comprendre comment j'ai pu passer à travers de telles épreuves sans rien éviter de ce que je devais faire pour contribuer aux œuvres religieuses, patriotiques et autres.

26 décembre
1975

Il me revient à la mémoire des souvenirs de certains Noël passés j'en rappelle quelques-uns.

Le plus ancien dont je me souviens daterait de vers 1900, j'avais alors sept ou huit ans. Pratiquement enroulé de doubles capots, de casque et de cremones qui me laissaient respirer à peine et tapis dans le fond de la carriole aux pieds de ma mère d'où je ne sais qui, mon père occupent le "petit siège" d'avant, j'avais fait avec émotion le trajet de quatre milles de chez nous au village. Ce devait être vers dix heures du soir et un peu après, car ma mère tenait à arriver à l'église assez tôt pour avoir le temps de passer au confessionnal pour pouvoir communier, ainsi que mon père et d'autres. Ce qui n'était pas mon cas et qui me faisait trouver le temps long.

Je ne puis donner des détails sur les cérémonies ni les célébrants. J'étais surtout impressionné par le fait de me trouver dans l'église en pleine nuit et parmi une foule extraordinaire de paroissiens parmi lesquels je n'avais jamais vu autant de jeunes dans les fois antérieures de mes visites à l'église. Je me rappelle le vibrant "Minuit, chrétiens" chanté par une voix puissante qui devait être celle de Philophile Martel, ce que je ne puis pas dire. C'est de la visite à la crèche de l'Enfant Jésus après la messe que j'ai gardé la plus précise image. J'ai saisi là la réalité de ce que ma mère m'avait souvent raconté au sujet de la naissance du Petit Jésus dans une étable où se trouvaient à part sa Mère et son Père, un boeuf et un âne.

Je n'ai qu'un souvenir vague des autres fêtes de Noël qui ont suivi, même celle où j'ai eu l'occasion de communier, si ce n'est la variété peu notable mais réelle de l'agencement des crèches.

Le premier Noël passé au Séminaire, en 1913, m'a laissé peu de souvenirs, mais le deuxième, dans le nouveau séminaire, en 1914, je le revois dans beaucoup de ses détails. Je me vois encore récitaient les mille avés tantôt à la chapelle, tantôt à la cour de récréation en me promenant isolé; je revois la crèche merveilleuse construite par l'abbé F.-X. Cimon — qui en fit bien d'autres de plus en plus originales et décoratives —; je me rappelle le choix et la variété des cantiques où je goûtais particulièrement le thème des paroles et la voix de Lorenzo Angers; les émotions spirituelles, qui sont peut-être celles que j'ai le plus vivement ressenties en pareilles circonstances.

Le Noël de 1918, dans le prolongement de la grippe espagnole, alors que j'étais maître de salle et professeur, et que j'ai dû faire effort pour associer la pensée religieuse à la multiplicité accablante des devoirs du métier, qui m'ont tenu ce jour-là debout sans répit pendant 23 heures, il est aussi ineffaçable celui-là.

En 1920 ce fut le petit Noël à Paris, dont les épisodes furent la messe de minuit suivie de celle de l'aurore dans la grande église de Notre-Dame, et le dîner fraternel avec nos compatriotes en séjour à l'étude.

Bien qu'à partir de cette date j'aie eu ma chapelle dans la maison paternelle, je n'y ai jamais dit la messe à Noël, pour ne pas priver les miens de la célébration à l'église paroissiale.

J'ai plusieurs fois célébré Noël dans des paroisses, à la demande du curé, par exemple à Sainte-Croix, à Saint-Honoré, à Sainte-Anne, Saint-Fulgence...

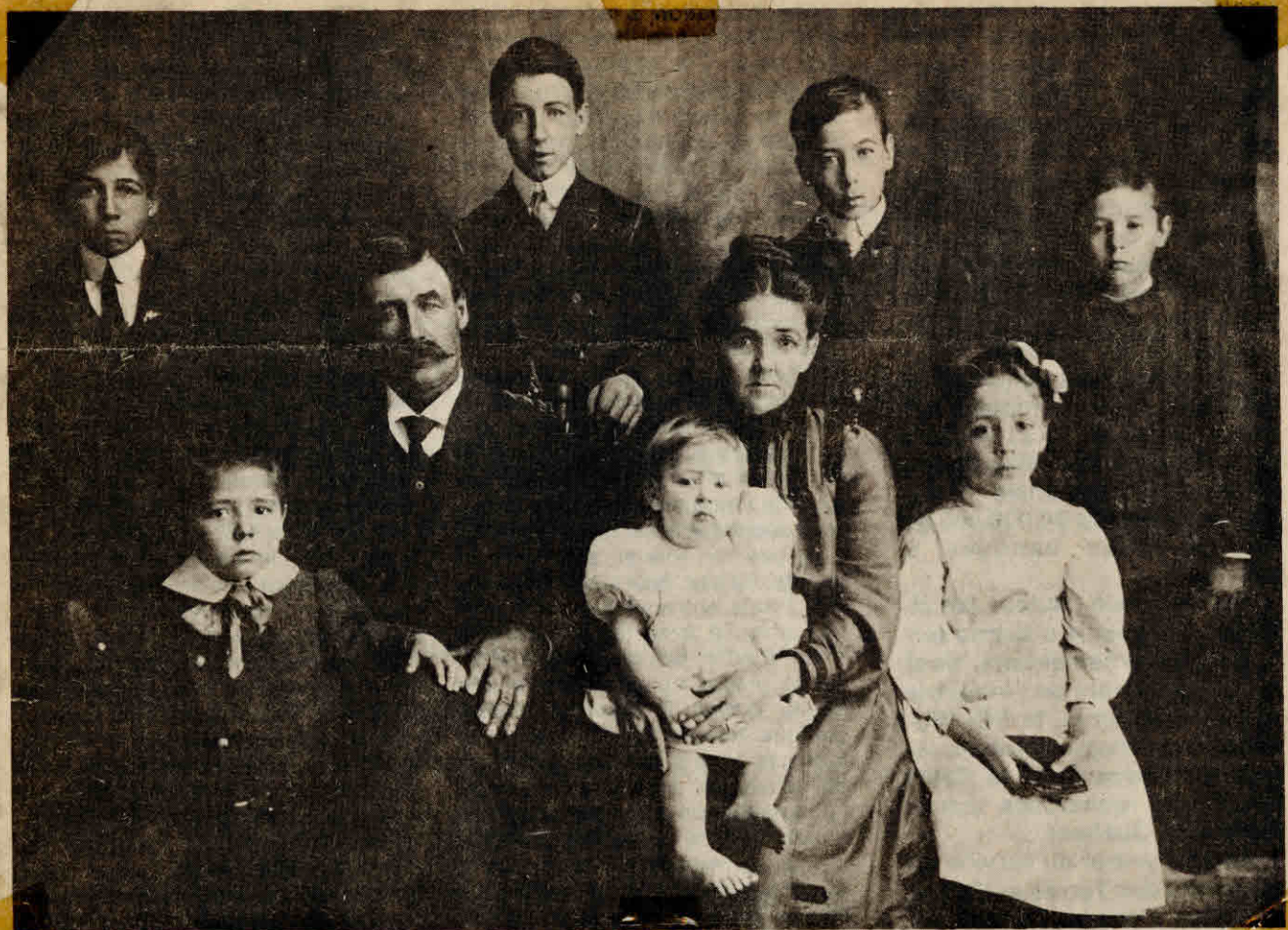
Je n'ai manqué qu'une seule fois la messe de Noël; c'est en 1969; j'étais alors dans un lit d'hôpital.

Il en est ainsi de Pâques et de la Semaine Sainte, je ne crois pas avoir célébré la messe des jours Saints (jeudi, vendredi et samedi) et de Pâques dans ma chapelle à la maison familiale. Le Pape de l'Eglise exigeait d'ailleurs pour les trois premiers, et pour Pâques j'ai agi comme pour Noël.

Professeur pendant presque toute ma vie, j'ai eu habituellement des périodes de vacances au cours de l'été et autour du jour de l'an. J'ai eu en plus des longues périodes de repos à la maison paternelle: dans l'été de 1920 à part les temps passés sous traitement à l'hôpital; en 1921 après mon retour d'Europe jusqu'à l'ouverture des classes; en 1927-1930 à part les séjours à l'extérieur pour raison de traitement (cinq mois de novembre 1929 à mars 1930). — J'ai donc oublié de mentionner le 1er janvier 1937 parmi mes jours de l'an à l'extérieur.

J'ai béni dans ma chapelle plusieurs mariages; celui de toutes mes nièces filles de mon frère Raoul. Ces faits sont relatés dans un carnet que j'espère retrouver.

Je crois avoir relaté ailleurs comment j'ai construit de mes propres mains cette chapelle, en trois longues étapes. J'avais auparavant fait l'autel avec des planches tirées d'un seul billot d'orme. Utilisant ce qui restait des planches mises en réserve pour l'autel, j'ai confectionné la boiserie du bas des murs, et avec des planches de carton appelé "beaver board" et des lattes de pin faites à la main j'ai revêtu la partie supérieure des murs. Dans une autre période de convalescence j'ai construit la voûte, grâce aux suggestions et à un petit coup de main original de mon cousin Paul Tremblay. Enfin, dans une troisième période, j'ai bâti le vestiaire, utilisant toutes les parcelles restantes du bois réservé pour l'autel. Il ne m'a manqué que les planchettes des tiroirs, que j'ai dû tirer ailleurs. — Le tout m'a fait travailler pendant environ 15 mois.



Le Quotidien publiait le 6 décembre cette photo agrandie et celle-ci le 13, 1975, avec des notes en partie inexactes. Elle date, je crois, de 1906 et elle a été prise par un nommé Truchon à Saint-Jérôme. Mon père, Arsésime Tremblay, et ma mère, Ariane Cuellet, s'étaient mariés à Notre-Dame d'Hebertville le 1er août 1888. — L'aîné de mes frères, le plus grand, né le 2 décembre 1889, était étudiant au Séminaire de Chicoutimi, devenu prêtre le 23 mai 1915, il a été tour à tour professeur de science, malade, aumônier puis curé de N.-D. d'Hebertville, décédé en 1946. Le 2^e, placé ici à gauche et identifiable par le symbolique revolver sur le parement, c'est moi, né le 23 mars 1892. Le 3^e, en arrière de ma mère, est Raoul, né le 22 janvier 1894, c'est celui qui a continué l'exploitation du domaine agricole familial à Saint-Jérôme. Le 4^e, près de Raoul, est Antoine, né le 28 avril 1896, après des études classiques, il a été cultivateur, secrétaire des Comité de Défense des Cultivateurs de 1926 à 1930, puis agent d'assurances; décédé à Montréal. Ma soeur, Anne-Marie, est décédée en 1925 après dix ans de vie religieuse chez les Augustines, H.-D. de Chicoutimi. Alphonse, près de son père, Rédemptoriste a vécu 91 ans au Viet-Nam. Le bébé sur les genoux de sa mère est Laurent, Oblat de Marie Immaculée, il a missionné à la grandeur du Canada et en certains lieux des Etats-Unis. Réside à Montréal.



ndie et
 s. Elle date,
 chon à Saint-
 iane Quellet,
 at 1888.—
 1889, était
 e le 23 mai
 monies puis
 à gauche et
 ent, c'est moi,
 1894, c'est celui
 familial à
 8 avril 1896,
 e des Comités
 at d'assurances;
 dée en 1925
 s. H.-D. de Chi.
 a vécu 91 ans
 est Raicrent,
 ndeur du Ca.
 à Montréal.

Cette photographie a été prise par le photographe LeMay à son studio, à Chicoutimi le jour même de l'ordination sacerdotale de mon frère aîné, Charles-Elzéar, le 23 mai 1915. Elle offre ceci de particulier qu'elle rappelle une année qui marque un fait notable pour chacun de ceux qui y figurent. En effet, en 1915 mon père avait 60 ans et ma mère 50 ans en marche; l'abbé Charles-Elzéar était fait prêtre; moi, Victor (la main sur le dossier de sa chaise) j'entrais dans l'état ecclésiastique en prenant la soutane le 30 octobre; Raoul (à gauche, en arrière de ma mère) se mariait avec Eugénie Lapointe le 1er août; Antoine (entre Raoul et moi) passait le baccalauréat de rhétorique en juin; ma sœur, Anne-Marie, entrait chez les religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier le 15 août; Alphonse, (en arrière de mon père), entrait comme étudiant postulant chez les Rédemptoristes, où il est resté; Laurent (assis devant ma mère) avait 10 ans et recevait une petite sœur de son âge, adoptive, Lourdéa Ménard; Madame Elzéar Quellet, mère de ma mère, seule survivante de nos grands-parents, avait 65 ans.

20 janvier
1976 Je n'ai pas le goût de chercher dans les pages qui précèdent ce que je puis avoir dit ou omis. Si je me répète on voudra bien penser que ce que je rapporterai est doublement vrai.

Aujourd'hui il me vient à l'idée de rapporter une oeuvre à laquelle je me suis occupé pendant une dizaine d'années, celle d'un secours particulier aux élèves du Séminaire qui manquaient de ressources financières et chez qui l'achat des livres de classe était un problème onéreux.

La série des manuels et accessoires nécessaires s'élevait à une trentaine de dollars et même davantage, ce qui était considérable à l'époque. J'ai donc commencé, en septembre 1919 si je me rappelle bien, à recueillir des manuels usagés mais propres, à en acheter des neufs grâce à mes petits revenus et à des dons en argent, j'en ai aussi achetés d'écoliers montant de classe. J'ai ainsi formé un fonds assez considérable de volumes qui m'a permis d'en fournir gratuitement à plusieurs étudiants en besoin. Ceux-ci me les remettaient à la fin de l'année, quittes à rembourser pour ceux qu'ils avaient égarés ou gâtés. Ce procédé, en plus de les soulager du côté financier, avait pour effet de les éduquer sur le soin à prendre quant au matériel à leur usage; car dans nombre de familles pauvres la pénurie était due au manque de savoir-faire dans le soin de leurs biens.

Par cette oeuvre j'ai constaté avoir rendu service de façon fort appréciable à plusieurs écoliers. Elle a continué quand les circonstances m'ont obligé de la passer en d'autres mains, et elle a cessé quand elle a paru n'être plus nécessaire.

Elle avait été pensée et réalisée comme corollaire de l'œuvre du Petit Séminariste, qui consistait à recueillir des contributions pour aider à maintenir aux études des jeunes qui n'auraient pas pu le faire et qui faisaient prévoir un appel à la prêtrise.

On devrait trouver quelque part dans mes papiers certains cahiers où sont inscrits les détails de l'œuvre des livres et les noms des bénéficiaires et des donateurs.

L'année 1923 fut celle du relèvement du niveau du lac Kénogami. En saison d'hiver et parfois au cours de l'été l'eau que le lac fournissait à ses décharges, la rivière Chicoutimi et la rivière aux Sables, devenait insuffisante pour le besoin normal des usines qui en dépendaient. C'était surtout la pulperie de Chicoutimi qui en souffrait. J.-E.-A. Dubuc entreprit donc de créer une réserve d'eau assez abondante pour assurer en minimum de débit suffisant en tout temps. Il obtint l'adhésion de la compagnie Price et fit des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir les subsides nécessaires. Comme il s'agissait d'une réalisation de caractère public, le gouvernement ^(en) assumait la charge.

Par le moyen de barrages à la sortie des eaux, à la tête des décharges on devait relever de 32 pieds le niveau de l'évacuation. L'eau amenée par les affluents dans le lac pendant les autres saisons s'accumulait ainsi en quantité suffisante. Mais ce relèvement du niveau avait pour effet de noyer presque toute la partie productive des terres cultivables et conséquemment de forcer tous les proprié-

taires intéressés, qui formaient la paroisse de Saint-Cyriaque, à quitter les lieux. Il fallait les indemniser, en pratique acheter leurs établissements et payer leurs frais de déplacement. Plusieurs s'y prêtèrent d'accord, mais ils constatèrent que les prix qu'ils avaient obtenus étaient insuffisants pour se procurer ~~de~~ des installations équivalentes. ~~Et~~ Les autres, leur curé en tête, l'abbé Léonce Boivin, firent appel à mon père pour les aider à faire l'évaluation exacte de leurs valeurs susceptibles d'indemnité. Il s'y prêta volontiers et admit ne pas y trouver de difficultés généralement. ~~Et~~ Il dut cependant se rendre à Québec plus d'une fois, seul ou avec des intéressés, pour faire admettre certaines réclamations que les ministres ne comprenaient pas à distance.

~~Une visite antérieure~~
~~de mon père~~ ne manque pas de pittoresque. ^{Mon père} Il se présenta au bureau du ^{ministre} premier Lomer Gouin. La secrétaire à l'entrée lui dit que le ministre ne pourrait pas le recevoir, à cause d'une réunion qui devait avoir lieu à l'instant. Mon père insista, faisant valoir qu'il était venu du Lac Saint-Jean exprès et comme représentant des citoyens de Saint-Cyriaque pour des affaires en cours avec le gouvernement, que d'ailleurs il n'avait besoin que deux ou trois minutes d'entretien. La secrétaire en devoir lui répondit: "Ce sont les ordres, Monsieur, on n'entre pas". — Il reprend sans hausser le ton: "Regardez-moi faire; vous allez voir qu'on entre", et ~~se~~ s'introduit immédiatement dans la pièce où était le ministre.

Celui-ci répond à sa salutation: "Je regrette, mais je ne peux pas vous recevoir aujourd'hui. Nous avons dans un instant une réunion du conseil des ministres, il faut que je parte". Mon père lui dit qu'il venait spécialement

de la part des gens de Saint-Cyrilac et que la question ne prendrait que quelques instants; mais l'homme ne voulut rien entendre et se leva en prenant ses papiers pour partir. Alors mon père, haussant la voix et tendant le bras et le doigt vers lui, lui dit avec autorité: "Monsieur Gouin, asseyez-vous. Vous êtes rien que le ~~premier~~ ministre de la Province et moi j'en suis un citoyen, comme ministre vous êtes au service des citoyens. Demain les ministres seront encore là; moi j'ai fait le voyage du Lac Saint-Jean à Québec pour une affaire importante; je représente ici toute une paroisse et je ne suis pas payé comme vous l'êtes pour m'écouter. Asseyez-vous. Vous partirez quand vous m'aurez donné la réponse que je suis venu chercher." Et mon père s'assit.

Le ministre eut l'esprit de céder. Il dut comprendre qu'il valait mieux ^{ne} pas risquer de se faire asséoir par le citoyen qui était devant lui, décidé et capable de lui briser les os. Il l'écouta et l'affaire fut réglée en quelques minutes. Et le problème des expropriations de Saint-Cyrilac fut résolu dans l'ordre, contrairement à ce qui eut lieu par la suite au sujet du relèvement du niveau du lac Saint-Jean.

Il me vient à la pensée le souvenir d'un fait qui a eu une répercussion immense. — C'était en 1928. Le relèvement permanent du niveau du lac Saint-Jean à la cote 17.5 points était autorisé depuis deux ans. Il n'avait à peu près pas dépassé le point 16.5 en 1926 mais atteint le sommet autorisé en 1927. Au printemps de 1928 ceux qui avaient le contrôle de l'évacuation de l'eau omirent de faire baisser le niveau en prévision des

crues ordinaires du printemps, en dépit de l'avès qui leur en fut donné par les cultivateurs initiés par expérience au comportement des eaux. Il tinrent ^{l'année} la plupart des vannes.

Or il se trouva que cette année-là la crue des affluents du lac dépassa l'ordinaire. La rivière Péribonka, qui en est le plus considérable, qui en pratique commande le niveau du lac, atteignit un débit de plus d'un million de pieds cubes à la seconde, alors que le maximum d'évacuation de la Grande Décharge était de 540,000 pieds-secondes. Avec l'apport des autres rivières qui avait déjà presque rempli le lac, ce formidable coup d'eau remonta son niveau à plusieurs ^{plusieurs} pieds au-dessus de la limite autorisée, soit jusqu'à 22 ou 23 pieds, inondant des grandes étendues de terrains. On se promenait en chaland dans la rue principale de Roberval, une grande partie de la paroisse de Saint-Méthode était couverte d'eau, au Banc de Sable, dans la partie est de la paroisse de Saint-Jérôme une section du chemin de fer avait jusqu'à 20 pouces d'eau sur les rails, dans Saint-Cœur de-Marie et Saint-Henri de Tailleur les routes étaient coupées par l'inondation, à l'Île Maligne l'eau passait par-dessus les barrages.

Grâce au concours des hommes du Comité de Défense des cultivateurs, les deux Antoine Tremblay, et de plusieurs personnes sur les lieux un peu partout, nous avons fait une documentation de 650 photographies des inondations, mises en album qui a fini par être confié à la Société Historique du Saguenay.

Cet événement sensationnel a mis en vedette le problème du niveau du lac Saint-Jean dans la province. Il a aussi appris aux contrôleurs des barrages à être plus prévenants et à préparer le lac à recevoir sans débordement aussi considérable les eaux des crues printanières.

24 janvier
1976

Les origines de la Société Historique du Saguenay ont été racontées dans certains numéros du Bulletin que la Société Historique a publiés de 1946 à 1959, de façon plus ou moins complète, mais avec des dates et des précisions de détails qui devraient s'ajouter à ce que puis en rapporter ici de mémoire. — Car je n'ai pas ces Bulletins sous la main.

C'est l'abbé J.-Edmond Duchesnes qui le premier a pensé et voulu la création d'une telle société. C'était à l'automne de 1924. Il était alors supérieur du Séminaire. Il était au courant de ce que je faisais avec des écoliers pour recueillir des renseignements sur le passé de la région par la consultation des vieillards, et la recherche de documentation de toutes espèces que je colligeais. A l'automne de 1924 il entreprit lui-même de former une société pour rendre ce travail plus large et plus efficace. Il fit appel à quelques amis personnels et quelques personnalités qu'il savait aptes à apporter de l'information, soit par leur âge soit par leurs fonctions et leur culture particulière, et leur associa quelques professeurs de la maison; je fus du nombre.

Les réunions se tenaient dans le salon du Séminaire, attenant à ses appartements. Elles avaient lieu le soir. Il en était l'animateur et avait l'art de faire participer activement tout le monde. Très intéressantes, elles se prolongeaient et on se séparait avec regret, chacun enrichi de ce que chacun avait révélé. Il n'y avait qu'un défaut: la tâche de secrétaire avait été confiée à l'abbé Félix-Antoine Savard, qui était surchargé de cours et de travaux supplémentaires (décoration, soirées, montage de pièces de théâtre, services à tout le monde spécialement aux autorités);

de plus un peu boème par tempérament, il n'avait pas le loisir de rédiger les procès-verbaux ni de noter les acquisitions de sources verbales ou autre qui auraient dû constituer une certaine mine pour l'histoire. Une grande partie du résultat des réunions se trouvait ainsi perdue. Je compensais un peu en prenant moi-même des notes, mais cela demeurait une petite réserve personnelle. Je ne sais pas si je n'aurais pas pu, avec le temps, améliorer les choses; la courte durée de la société a réglé l'affaire.

Le 28 février 1925, une secousse de tremblement de terre d'ampleur inouïe pour la région se produisit pendant que nous étions en séance. Mgr Duchesne blêmit et chacun fut plus ou moins ému. Inquiets pour leurs familles, dont quelques-unes appelaient au secours, les membres laïques se hâtèrent de ~~se~~ se rendre chez eux. C'est ainsi que la réunion se termina brusquement, et il n'y en eut pas d'autre. Notre première Société Historique du Saguenay — c'est ainsi qu'elle s'appelait — a donc été détruite par un tremblement de terre. — Ce fut, à ma connaissance la seule chose que détruisit dans la région du Saguenay cette secousse sismique, bénigne en somme si on la compare à celles qui se produisent ailleurs, bien qu'importante dans la région du Saguenay parce que c'est la seule notable. J'ai appris beaucoup plus tard qu'elle avait à son compte une autre destruction dont la Société Historique a subi les conséquences. Chez le photographe LeMay de Chicoutimi un des meubles à rayons remplis de négatifs sur verre a été renversé sur le parquet et tout le matériel, environ 5000 plaques, a été abîmé. Lorsque la Société a acquis l'arsenal de négatifs de LeMay (55,000) il y manquait cette section qui comptait parmi les plus anciens négatifs.

25 janvier

Mgr Duchesne ne renonça pas cependant à une société d'histoire régionale et il nous arriva souvent d'en parler. Mais les années passaient et les choses en restaient comme auparavant, tant de son côté que du mien.

Enfin, un jour de février 1934 il me fit venir chez lui et amorça nettement la question, se déclarant favorable au projet et me demandant mon opinion. Je lui répondis que j'y adhérais pleinement, que l'expérience démontrait que depuis quatorze ans que je m'appliquais à la tâche de créer une documentation ~~et~~ avec le concours d'élèves intéressés au sujet je n'aboutissais pas à grand'chose. D'ailleurs on ne pouvait bâtir rien de stable avec des étudiants, qui quittent tour à tour, soit pour l'université soit pour le Grand Séminaire. Etc.

Il se prononça alors pour l'établissement d'une société historique dans le genre de la précédente, composée de prêtres du Séminaire et de gens de l'extérieur, et il me chargea de l'organiser. J'acceptai la tâche, mais je me permis d'y mettre deux conditions. La première, de former le groupe dirigeant avec des jeunes, ce qui de prime abord parait le choquer. Je lui expliquai que pour former une équipe à laquelle il fallait demander le travail nécessaire, comme la tenue d'archives, la consultation, la transcription, le classement, les démarches de toutes sortes, qu'on ne peut pas imposer convenablement à des personnes âgées, il fallait recourir à des jeunes qui sont mobilisables et qui de plus ont encore place dans leur programme de vie pour une occupation additionnelle; qu'à ce groupe de collaborateurs on associerait des hommes que l'âge a enrichis de connaissances et d'expérience, pour que l'équipe soit complète et plus effective.

La deuxième condition je la formulai par l'expression: "travailler sur le tas", ce qui m'obligea à m'expliquer à peu près de la façon suivante: vous allez nous donner un petit coin dans la maison pour qu'on puisse déposer et conserver tout ce que la société et ses membres personnellement pourront acquérir pour documenter l'histoire: volumes et autres imprimés, notes et documents, photographies, objets, etc.; c'est cela que j'appelle le tas et qui est appelé à s'augmenter indéfiniment et en même temps à amasser et fournir les renseignements dont on aura besoin pour étudier et faire connaître l'histoire de la région. C'est le tas qui va assurer l'avancement et la permanence de la société; Les hommes disparaîtront tour à tour, le tas sera un appel à d'autres pour les remplacer, et de plus gardera tous les résultats du travail qu'ils auront réalisés.

Mgr Duchesne se montra très heureux de ces observations et les approuva par de nouveaux arguments. Le plan d'organisation fut alors élaboré ensemble et il me chargea de le mettre à exécution. Il me donna congé par un dernier mot comme il aimait à en prononcer en latin: "Hoc fac et vives". La Société Historique du Saguenay était formellement fondée. (Répétition du fait rapporté à la page 74)

Il restait à la réaliser matériellement. Ça ne fut pas long; quatre jours après je lui présentais la liste des prêtres du Séminaire et des personnes de l'extérieur que j'avais embauchés et je l'invitais à y ajouter les siens. Son choix fut fort heureux, et quelques jours plus tard avait lieu la première réunion de la nouvelle société. Avec le temps ensuite d'autres membres furent recrutés d'un peu partout et il fallut former le conseil de direction.

27 janvier
1976

Les procès verbaux de cette société, dont je dois admettre que j'ai continué à être l'âme et le principal artisan, racontent avec précision son histoire; je n'ai pas à la reprendre ici.

Il me vient à l'esprit ce soir le souvenir d'un travail auquel j'ai coopéré sur la ferme familiale quand j'y demeurais habituellement d'abord ensuite occasionnellement pendant les vacances et plusieurs années après mon entrée dans l'état sacerdotal. Il s'agit de l'opération de ce qu'on appelait "caler des roches".

Cette ferme était parsemée de nombreux cailloux et de roches de forte taille, allant jusqu'à plusieurs pieds de diamètre. Un échantillon de celles-ci y est conservé volontairement dans la cour des bâtiments, près du hangar des voitures et machines. Ces roches étaient bien embarrassantes pour les travaux agricoles. Depuis toujours on s'occupait de ramasser celles de surface qui étaient portatives et ensuite celles qui étaient mises à jour par le labour. A l'origine on les mettait en tas autour d'une trop grosse pierre pour être enlevée; ainsi un certain nombre de "tas de roches" constellaient les champs. Cette opération, fatigante et sans agrément, s'appelait "érocher" et elle s'imposait à peu près tous les ans, tantôt dans un secteur tantôt dans un autre; il restait toujours des roches à ramasser; on avait l'impression qu'il en sortait de terre, ce qui en fait était vrai non parce qu'elles sortaient d'elles-mêmes mais parce que la charrue en heurtait souvent et fournissait l'occasion de les sortir quand elle ne les levait pas elle-même.

On finit par avoir des champs débarrassés des cailloux et même des tas de roches, parce qu'on prit l'habitude de les jeter dans des ravins non fréquentés

et même de les entasser pour relever le niveau des lieux où il fallait passer des chemins, d'en faire des terrasses utiles.

Restaient dans le terrain les roches trop lourdes pour être déplacées. Pour les faire disparaître à leur tour on eut l'idée de les enfouir en profondeur dans le sous-sol. Alors on creusait à la pelle tout à côté de la roche un puits assez grand et assez profond et à l'aide de leviers on y déboulait l'encombrance de manière qu'il y eût au-dessus d'elle une épaisseur de terre suffisante ~~que~~ pour qu'on ne puisse pas l'atteindre au cours des travaux agricoles. Souvent on profitait de la cavité plus ou moins considérable pour y jeter roches et cailloux. Puis on couvrait le tout de terre. C'était ça caler des roches; travail pénible quant au creusage mais qui produisait une grande satisfaction. Depuis nombre d'années il est achevé et la ferme est complètement "érochée".

30 janvier
1976

Un peu par culte filial, je relate un fait qui illustre la force physique de mon père, fait dont j'ai été témoin. Un printemps, vers la fin des dégels, mon père fit sortir de l'étable les bêtes à cornes pour les dégourdir, car elles avaient passé des mois attachées par le coup, et leur faire "prendre l'air". Quand vint le moment de les faire rentrer les vaches s'y conformèrent assez volontiers. Le taureau, au contraire, s'entêtait à ne pas le faire. Je le gardais pour l'empêcher de s'éloigner, tandis que mon père allait et venait pour le pousser vers la porte de l'étable. C'était laborieux, car le terrain était presque entièrement couvert de glaces. Le serrant de près à l'une des extrémités de la cour, mon père parvint à le saisir par une corne. Ce fut alors une course folle des deux. A un endroit la crête

d'une roche faisant saillie, mon père eut la chance de s'y appuyer le pied et de s'arrêter sans lâcher la corne qu'il tenait d'une seule main. Alors l'animal fut forcé d'en faire autant, mais son corps, entraîné par la vitesse, et par la poussée de ses jambes, dépassa le point mort et s'étendit sur le flanc au delà de la roche. Arrêter ainsi cette masse en mouvement exigeait une force dont on ne peut évaluer la puissance.

Mon père, au moyen de vigoureux coups de pied, fit relever le taureau, qui se laissa conduire à l'étable sans résistance. Une fois rendu à sa place et attaché il eut une volée dont il garda le souvenir, car il ne refusa plus jamais d'obéir quand il fallait entrer à l'étable.

A ce propos je noterai que nous n'avons pas eu le loisir ni même le désir de vérifier quelle pouvait être la limite de la force de mon père. Nous avons simplement constaté qu'il n'était jamais arrêté par une masse à soulever, un fer à tordre, une chaîne à rompre; mais nous pensions naïvement que c'était normal chez un adulte.

Le fait que j'ai relaté s'est répété dans une autre circonstance et nous a été rapporté par mon frère Raoul, qui le vit. Il revenait du champ en conduisant, marchant à côté du cheval, une charrette chargée de foin, quand un taureau âgé de 5 ou 6 ans se précipita vers lui cornes baissées. Il saisit une des cornes et arrêta tout net l'animal comme il avait fait de l'autre, l'arrière de la bête tournant autour de lui et s'abattant sur le flanc. La leçon que reçut ce dernier fut digne de l'humour des deux; mon père eut la chance de saisir un caillou et s'en servit pour masser à loisir la tête et les épaules de l'agresseur, avec le résultat qu'il ne fut jamais plus tenté de renouveler l'expérience.

Je crois que mon père avait de qui retenir car un

autre fait justifie une telle supposition.

Il s'agissait de scier le bois de chauffage à la scie circulaire. Comme il n'y avait pas de moteurs à essence à cette époque on actionnait la scie comme une batteuse à grain au moyen du tablier roulant incliné qu'un cheval faisait fonctionner grâce à sa pesanteur. Or nous avons vu mon père et mon grand-père, celui-ci alors âgé de 82 ans, transporter cette lourde machine qu'on appelait "haspor" (corruption du mot anglais "horse-power") à partir de la grange jusqu'à la cour arrière de la maison en le portant chacun par son bout, distance d'au moins trois arpents (600 pieds) sans s'arrêter.

3 février
1976

Je viens de voir chez un de mes neveux des petites tables que j'ai fabriquées. J'en ai fait plusieurs de ce genre, les unes avec des pattes en bois carré et droites, d'autres avec des pieds en planches découpées en forme de lyre renversée et se faisant face. Un détail caractéristique de ces tables est la croisée des liens destinés à empêcher l'écréanchement du meuble. Toutes aussi ont un tiroir.

Ma pratique de la menuiserie m'a amené à fabriquer nombre de choses diverses à part les réparations de toutes sortes, les toitures en planche, en bardeau et en paille, les clôtures les niches, les auges, les cloisons et les portes: portes de grange, portes de maison, portes de chambre, portes moustiquaires et autres. J'ai fait des berceaux (une dizaine) et des tombes, grandes et petites. J'ai fait des bancs, des chaises, entre autres une chaise-hamac. J'ai fait des traîneaux à chevaux et pour enfants et des tobaganes. J'ai fait une brouette, y compris la roue en entier excepté le bandage de fer, une grande charrette à foin et une petite de commo-

dité, j'ai fabriqué divers jouets en bois, des maisons miniatures, des balistes-jouets, une cuvette d'usage et en tonneau, des escaliers, plusieurs, et des échelles, des panneaux d'annonce, des girouettes et un cog en bois pour l'une d'elles, un poisson pour une autre, une barate à beurre, une table à beurre un métier à tisser de taille réduite, un dévidoir à laine... en fer tout ce qu'on me demandait. J'en oublie sûrement plusieurs.

J'ai travaillé le fer de diverse manières pour répondre à des besoins. J'en ai soudé quelques fois, une seule fois de l'acier mais sans technique connue.

J'ai fait aussi divers travaux en béton: murs, solages, bases, couvertures en béton armé, une cave; aussi des travaux en maçonnerie, ce qui m'a obligé de tailler quelquefois de la pierre. J'ai un peu travaillé à la dynamite pour cassage de pierre et pour creusement de fossés ou de galeries. J'ai construit quelques drains en pierre ou avec tuyau.

Voilà quelques échantillons de ce que les circonstances ou les exigences de ma vie m'ont demandé ou imposé.

5 février A l'occasion j'ai aussi travaillé le cuir, quand j'étais cultivateur et après. Sur la ferme on a souvent besoin de le faire. J'ai plusieurs fois réparé des harnais, des colliers de chevaux, des traits. Il m'est arrivé de mettre des pièces à des bottes sauvages et même une fois de faire la botte en entier, sans garantie d'identité parfaite avec celles que confectionne le cordonnier mais assez semblable pour n'être pas remarquée sans examen.

Quant à faire des coutures et des retouches à mes habits, j'ai aussi expérimenté cela, et une fois, alors que j'étais prêtre et portais le pantalon s'arrêtant au genou, j'ai mis une pièce à cet endroit, dissimulé par

la soutane. Il m'est arrivé plus d'une fois de réparer mes bretelles, ferrure et cuir.

J'ai construit une écluse à la rivière Bédard à Alma. Un détail de l'opération m'a fait là une réputation d'homme fort. En plaçant une longue pièce de bois en travers de la rivière, le billot, appuyé d'un bout contre la paroi de rocher, devait être descendu à l'autre bout dans une fente de rocher, mais par un faux mouvement, il manqua la fente et s'arcbouta contre le rocher massif de l'autre rive dont la paroi était verticale. Tous nos efforts pour le remonter au moyen d'une corde, mal placée pour donner de l'effet, étant inefficaces, et dans l'impossibilité ~~de~~ d'employer un levier, la pièce demeurait là, mordant fortement la pierre rugueuse. Faisant un risque de fou, je m'avisai de tenter un moyen désespéré. Je descendis sur les pièces déjà placées et, me faisant tenir par la corde pour ne pas tomber à la renverse, j'entrepris de soulever à l'épaule la poutre récalcitrante. A la surprise de mes compagnons et de moi-même, j'y réussis et la pièce fut ramenée à la place qu'elle devait occuper. Je dois avouer qu'en dépit du fait que ce sont ~~des~~ reins qui seuls ont une capacité notable, le coup dépassait ce qu'on pouvait leur demander. Il est très possible que quelqu'un du ciel à qui j'avais demandé coopération y avait mis l'épaule aussi. Je n'ai pas besoin d'assermenter de témoins pour assurer que je n'ai jamais renouvelé un pareil exploit. Car si généalogiquement je descends de Grenon le fort du côté maternel et de deux générations de Tremblay hautement qualifiés du côté de la force physique, je n'en ai pas du tout recue en héritage.

Par contre, trois de mes frères sont notablement doués : Raoul, Antoine et Laurent. Ce dernier, cadet de la famille, je ne lui connais pas d'exploits, car entré jeune chez les Oblats de Marie Immaculée, il n'a guère eu l'occasion ^{de} faire; mais le médecin a remarqué que ses muscles sont à double armature. Raoul a à son compte plusieurs coups de force accomplis au travail et même parfois pour faire des essais. Je me souviens de l'avoir vu détordre une barre de fer de plus de deux pouces de largeur sur un demi-pouce d'épaisseur. Pièce d'une charue spéciale pour opérations de drainage, tordu en heurtant une roche dans la terre, il en accrocha fermement la barre d'avant entre deux grosses roches jumelles et, tenant la lourde charue à deux mains, il redressa le fer tordu. Je l'ai vu aussi lever à bout de bras un sac contenant huit boules de corde à lier et entouré d'une chaîne à billots de vingt pieds de longueur. Nous n'avons pas vérifié le poids de cet ensemble, que je pouvais difficilement lever de terre, mais on comprendra volontiers que c'est un type d'haltère peu commode à manoeuvrer d'une seule main. Quant à Antoine, ce que je lui ai vu faire de plus révélateur, c'est de prendre à pincée une planche d'un pouce d'épaisseur ~~et~~ posée verticalement et de se soulever tel qu'il était jusqu'à ses mains, faisant tour à tour chacun de ses pouces, se laisser descendre au plancher sans lâcher prise, puis répéter l'opération six fois de suite sans interruption. Cela indique une force de pincée que je renonce à rencontrer souvent. Pour ma part la force de pincée de mes doigts est très minime. Je n'ai de vigueur physique ~~et~~ que dans les reins et les jambes, et de souplesse et d'endurance que dans la langue.

Mes autres frères, Charles-Elzéar, l'aîné, et Alphonse, l'avant-dernier, ils n'ont rien manifesté à ma connaissance sous cet aspect. Je sais seulement qu'au Viet-Nam, où il a passé la plus grande part de sa carrière, Alphonse avait la réputation de force remarquable.

Je dois en avoir rapporté assez sur ce sujet pour répondre au besoin en cas de canonisation de l'un ou l'autre de ma famille.

Je ne me connais pas d'ennemis formels. Parmi ceux avec qui j'ai vécu ou traité il y en a vraisemblablement plusieurs qui ne m'ont pas trouvé de leur goût, j'ai eu des rivaux occasionnels mais nous étions quand même généralement amis ou du moins bons camarades. J'en ai rencontrés que je n'aimais pas, même dont la conduite me déplaisait; je n'ai connu personne paraissant m'en vouloir. Je ne me suis battu qu'une fois, contre quelqu'un qui m'avait escailli par manie; j'admets lui en avoir gardé rancune un certain temps et surtout mauvais souvenir. J'avais alors 14 ou 15 ans. Il n'est pas mort de ça. Je ne provoquais d'ailleurs personne, par éducation sans doute mais aussi par tempérament et par prudence, car je me savais de capacité inférieure.

J'ai eu pas mal d'amis, à divers degrés, pas de confidentes. A la petite école mon meilleur ami était Jean-Baptiste Doré, beau type de physique et de caractère, contre qui je luttais parfois en classe, où nous "passions à la tête" tour à tour, mais ~~avec~~ qui j'admirais la droiture et le bon comportement. A la maison, Adélard Tremblay "Cami" était celui du voisinage dont les visites me plaisaient le plus. A l'école du maître au village le meilleur camarade, à qui je demeurais très attaché jusqu'à sa mort, le seul à qui j'ai manifesté

mon amitié par des visites chez lui (il demeurait dans le rang du Poste, à 8 milles de chez moi) c'est Edmond Bouchard, j'étais très bon ami aussi avec son cousin Charles Bouchard. A l'École normale Laval, à Québec, j'ai eu l'un de mes meilleurs amis dans la personne de Narcisse Furois, du comté de Dorchester. Nous luttons cordialement pour le premier rang et nous nous aidions réciproquement dans la préparation des concours, l'un applaudissant sincèrement au succès de l'autre. Je suis allé une fois lui faire visite chez lui. Il est mort malheureusement jeune, dans un accident d'auto, le jour même où je fus ordonné prêtre, le 6 juillet 1919.

Je ne veux pas poursuivre plus loin cet inventaire; les choses de la carrière sacerdotale demandent, à mon avis, cette discrétion.

Pour reprendre la suite à peu près chronologique de mes souvenirs, je rappelle qu'à partir de 1934 mes deux occupations principales ont été l'enseignement au Séminaire et la Société Historique du Saguenay. J'ai toujours été attaché à l'enseignement de l'histoire, bien que la distribution des cours ait plus d'une fois varié. On peut en suivre la trame dans la série de l'Annuaire du Séminaire. Des Eléments Latins à la Philosophie inclusivement, toutes les classes y ont passé avec des programmes appropriés. J'ai aimé cet enseignement, qui exige beaucoup de préparation et de recherches, car l'histoire ne s'improvise pas, mais ce travail d'étude est particulièrement intéressant et ne cesse pas d'apporter des connaissances nouvelles et une plus satisfaisante compréhension. La manière de présenter en classe cette matière fait aussi l'objet d'étude et d'utilisation de l'expérience. Je dois dire que m'y suis toujours appli-

quie, tant pour transmettre davantage les connaissances que pour en rendre l'exposé attrayant. Pour cela j'ai largement utilisé les cartes géographiques, réussissant à faire augmenter l'arsenal de la maison et le complétant par des cartes et des tableaux que je faisais moi-même pour répondre à des problèmes nombreux que posent les faits à raconter. Un inventaire que j'ai fait en jour sur cet apport m'a fait constater que j'ai dessiné et monté 43 cartes et tableaux pour cet enseignement.

J'ai utilisé largement les connaissances et les matériaux rapportés de mes voyages, complétant à l'occasion mes cours par des causeries illustrées. Etant donné l'extrême pénurie d'oeuvres d'art dont souffrait notre jeune région, je me suis appliquée de bonne heure à donner, en classe et ailleurs, des exhibitions de peintures, de sculptures, d'édifices et autres belles réalisations au moyen de photographies choisies; ma collection dépassait 3000 photographies. Je me suis départi du plus grand nombre quand j'ai cessé d'enseigner, au bénéfice d'une académie opérée par des Frères. Il ne me reste guère que des représentations de lieux.

J'ai déjà mentionné d'autres matières que j'ai été appelé à enseigner: langue française, doctrine et vie de Jésus-Christ, mathématiques, dessin, sociologie, et même — qu'on me le pardonne — la langue anglaise, que je possédais alors mieux qu'aujourd'hui. Il m'est arrivé au moins vingt fois de donner des causeries en anglais, à la satisfaction reconnue des auditeurs. Aujourd'hui je suis confus de mon langage quand j'ai à employer cette langue, en ayant perdu l'entraînement. En arrivant au ciel je me présenterai en français.

Pour la Société Historique, dont j'ai été président pendant 32 ans, je me suis appliqué à recueillir le plus rapidement possible une documentation suffisante pour que les directeurs puissent faire et publier des travaux et pour montrer au public la Société comme très active. On peut se rendre compte des résultats en consultant les volumes d'extraits de journaux que possèdent ses archives. Elle existait depuis seulement quatre ans quand, en 1938, à l'occasion de la célébration du centenaire du Saguenay colonisé, nous avons publié son histoire depuis les origines jusqu'à 1870, ouvrage que j'ai rédigé de concert avec l'abbé Lorenzo Angers. En 1937 nous avons érigé un premier monument au Côteau du Portage, à Chicoutimi, et publié une brochure contenant des ~~notits~~ notices biographiques des 35 personnages dont les noms sont inscrits sur la plaque de bronze qui y est attachée.

8 février

1976

Si je me rappelle bien, ces années après 1930 sont une période où je fus appelé à donner en divers endroits des conférences importantes et des sermons spéciaux. C'est en 1932, je crois, que j'ai donné au Séminaire, chez les élèves un sermon remarqué sur le Sacré-Coeur et que je prononçai un discours à la fête de Saint Jean Baptiste. L'année suivante, parmi mes discours, je me souviens de celui que j'ai fait à une profession religieuse chez les Soeurs du Saint-Sacrement. C'est aussi cette année-là que j'ai donné aux Cultivateurs une série de cours appropriés sur l'histoire du Canada.

Je suis sûr d'avoir fait des discours à l'érection de croix à la Rivière-du-Moulin, à Hébertville, au rang Saint-Joseph à Chicoutimi, en 1934. J'ai

ou aujourd'hui même dans le rang Saint-Joseph une croix qui vient de remplacer celle que j'avais bénite. A Hébertville, la croix que j'avais fait relever dans le temps est celle qui est sur le rocher près de la route à mi-chemin entre le village de Notre-Dame et celui de Saint-Nilbrod (à la Station). Une dame de Saint-Cœur-de-Marie qui assistait à la cérémonie est venue me féliciter après, me disant: "Vous étiez tellement éloquent et captivant que vous paraissiez beau". Ce n'est pas peu dire. Je me demande combien de fois le miracle de paraître beau pendant mes discours a pu se produire sans que je l'aie su.

C'est encore en 1934 que j'ai donné la première conférence sur l'histoire du Saguenay. Elle eut lieu au grand théâtre Capitole à Châteauguay devant une salle comble de gens attirés par la première manifestation de la Société Historique du Saguenay. Et je me souviens qu'à l'automne j'ai donné à ~~la~~ ^{la} ~~fon~~ ^{fon} ~~quière~~ ^{quière} une conférence sur le Conseil ~~fon~~ ^{fon} ~~général~~ ^{général} de 1774, que j'ai eu ensuite l'occasion de répéter ailleurs.

On célébrait cette année-là le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. A cette occasion j'ai donné à la radio, qui était à ses débuts, une série de conférences que la Société Historique m'a fait publier en volume sous le titre "Le temps de Jacques-Cartier". J'ai fait rééditer ce volume en 1970 en y ajoutant une étude sur le cas de Jean Cabot et je lui ai donné comme titre: "Le découvreur du Canada".

C'est aussi en 1934 que je suis entré dans la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique. Cette société avait été fondée l'année précédente à Ottawa par un groupe en majorité anglais. Invité à en faire partie ^{dès le début.} j'ai été à

Montréal participer à une réunion où nous avons décidé de former une section autonome de langue française qui a pris rapidement de l'ampleur dépassant celle de la section de langue anglaise. La réunion annuelle conjointe comportait des séances distinctes où des membres de chaque section assistaient aux séances de l'autre.

— Je crois bon de noter que j'avais participé à la fondation de cette société en 1933.

L'année suivante me donna occasion de faire deux démarches faisant suite à la commémoration de la découverte du Canada: l'érection d'une croix de Jacques Cartier à Tadoussac, le 1er septembre 1935, le jour même du 400^{ème} anniversaire. J'y ai fait une conférence sur l'événement historique. L'autre activité a été une étude sur la visite de Cartier à Hochelaga et spécialement l'itinéraire qu'il suivit, cela en correspondance avec d'autres chercheurs. Cela parmi je ne sais combien d'activités en marge de mon enseignement et dans le cadre des opérations de la Société Historique du Saguenay, dont j'étais président.

9 février
1976

J'ai contribué à l'érection d'une croix de Jacques Cartier en pierre à Tadoussac, ainsi qu'à celles de plusieurs croix de bois reproduisant la croix dressée par Cartier à Québec avant son départ au printemps de 1536. Tout cela en 1934. Ces croix portaient un écu avec des fleurs de lis.

9 mai

En ce temps-là il m'arriva de donner des conférences en série. Par exemple ^{en 1933} la demande de la Société Saint-Jean Baptiste de Jonquières, j'en ai prononcé là cinq sur la période de 1760 à 1774 de l'histoire du Canada, la grande salle de

l'hôtel de ville était complètement remplie, car les dirigeants de la société nationale à Jonquières étaient très actifs à cette époque et la population était éduquée à s'intéresser à tout ce qui pouvait l'instruire ou la récréer. J'ai fait ainsi pendant plusieurs années là et ailleurs: à Chicoutimi, Kénogami, Bagotville, Grande-Baie, etc. sur l'histoire du Canada et celle du Saguenay, ainsi que sur des sujets particuliers.

C'est au cours d'une de mes conférences à Jonquières qu'un jeune confrère, l'abbé Adolphe Tremblay, m'a suggéré un truc pour être toujours entendu dans toutes les parties de l'auditoire. Comme j'avais tendance à parler à voix de gorge, dont le son ne porte pas loin, il m'invita à parler à voix de tête, qui fait prendre un ton plus élevé et porte plus loin. Le point difficile était d'y penser. Pour cela il me suggéra de m'adresser dès les premiers mots aux dernières personnes d'en arrière, ce qui oblige à élever le ton; procédé opérant automatiquement. Si le ton est un peu trop haut il baissera normalement au cours du discours et ainsi se maintiendra à un degré suffisant pour bien porter et en plus pour protéger l'orateur contre la fatigue. J'ai constaté qu'en effet c'est ce qui se produit, tandis que lorsqu'on débute à voix de gorge on ne peut pratiquement pas remonter de ton et on est exposé à s'irriter la gorge.

Il m'a fait remarquer ~~que~~ aussi que je laissais tomber le dernier mot de mes phrases, au point que très souvent les auditeurs ne l'entendaient pas. Je remarque ce fait chez beaucoup d'autres. J'ai donc tâché, avec assez de succès, ce qui n'est pas facile, à sonoriser mes syllabes de fin de phrase.

— Autant d'acquis grâce à un jeune prêtre assez audacieux pour signaler des défauts à un aîné.

C'est en 1934 que débuta la formation d'un musée régional du Saguenay. Le Séminaire en avait alors en commencement et ses collections étaient réunies dans la salle qui se trouve au haut du vestibule de la maison, avec en plus un orignal bien monté que, dans l'impossibilité de le passer dans une porte de salle, on avait placé au puits de lumière à l'étage des docteurs. Les premiers objets de musée que recut la Société Historique furent versés à cette collection. Parmi eux se trouvait la capote de l'ancien soldat Pierre-Eugène Guay lorsqu'il fut tué à la guerre de 1914, ainsi que le carnet mutilé par la parcelle d'obus qui avait pénétré jusqu'au cœur de l'homme.

Nous avons bientôt constaté que ce procédé n'était pas heureux. Par défaut de local et surtout d'homme ~~de~~ à qui on pouvait confier ce musée, le personnel étant trop restreint, l'entreprise ne pouvait pas se développer. Alors nous avons gardé pour nous-mêmes les pièces acquises et les avons accumulées, à mesure, que ça venait, dans une salle de classe voisine de celle que le Séminaire onit à notre disposition pour nos archives et nos réunions à l'extrémité sud du sous-sol de l'aile des classes. Certaines pièces de musée données par nous au Séminaire nous revinrent quand celui-ci renonça à son projet de musée.

14 mai 1976

C'est en 1934, dans le mois de mai (le 20) que j'ai donné ma première conférence sur l'histoire du Saguenay. C'était au Capitole de Chicoutimi. La salle du théâtre était remplie. J'ai dit ce que j'en savais; il y en avait assez pour intéresser ce public curieux et avide d'entendre un sujet nouveau pour lui. Passablement ému d'abord, je me suis retrouvé à l'aise.

Auparavant, au cours de l'hiver, j'avais cependant traité divers points de ce sujet dans huit causeries à la radio, poste ~~CRCS~~^{CRCS}. C'est aussi cette même année, dans le mois de mars, que j'ai présenté une modeste conférence à la Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise Catholique sur "les Oblats au Saguenay".

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier en 1534, j'ai pris l'initiative de faire ériger des "croix de Cartier" portant un écu agrémenté de fleurs de lis, rappelant celle qui avait été plantée à la Baie de Gaspé par le découvreur. Il y en eut plusieurs. A chacune je donnais une évocation de l'histoire de celle de Cartier et des origines chrétiennes de la croix. J'ai parlé aussi en divers endroits de l'épopée de la croix dans l'histoire de notre pays: la croix devenue l'arbre caractéristique marquant la présence de la pénétration française depuis le détroit de Belle-Ile jusqu'au golfe du Mexique et aux montagnes Rocheuses.

Je me souviens particulièrement de deux telles érections de ces croix: l'une à Tadoussac le 1er septembre 1935, le jour du 400^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier sur le lieu (1er septembre 1535). Ce fut un événement marquant, qui fut pendant quelques années commémoré par une cérémonie et des manifestations. Cette croix était très belle et majestueuse. L'autre, érigée à Saint-Honoré, fut également remarquable. Bénite solennellement en présence de presque toute la population de la paroisse et de nombre de gens des localités voisines et de Chicoutimi, j'y fis ma première conférence sur l'histoire de la

croix dans le monde et dans la colonie française d'Amérique.

15 mai
1976

Le rappel de ces conférences me fait penser à mes sermons. J'en ai fait occasionnellement en bien des endroits et bien des circonstances, les plus fréquentes étant les principales fêtes de l'année: Noël, Jours Saints, Pâques, Saint Jean-Baptiste, Immaculée Conception, etc., les premières messes de jeunes prêtres, les heures d'adoration, les anniversaires, les noces d'or, les célébrations ou érections de croix, les professions religieuses, mariages et inhumations. Il m'est arrivé aussi de donner des séries, par exemple à l'office du mois d'octobre, chaque soir, les 15 mystères du rosaire. J'ai fait l'an dernier un relevé de ceux dont j'ai des textes ou des notes écrites; il y en a 170.

J'ai fait la même chose pour mes conférences et causeries, dont j'ai signalé un certain nombre, ce que je me propose de faire par la suite quand il y aura lieu. Celles que j'ai colligées de cette façon en 1975 sont au nombre 741. Dans le lot j'en ai prononcé environ 15 en anglais, et j'ai été compris, voire même félicité (c'est dans l'usage); j'ai été particulièrement impressionné par le témoignage d'un éminent professeur de l'Université d'Oxford, Angleterre, qui m'avait entendu à Chicoutimi et qui a écrit au secrétaire de l'organisme qui avait reçu les visiteurs, lui demandant de me transmettre l'expression de son appréciation de mon discours, disant textuellement qu'il n'avait jamais entendu de discours en une langue anglaise aussi parfaite; cela pour me rassurer parce qu'au début je m'étais excusé des déficiences de mon anglais, écrit et prononcé.

20 mai 1976

À propos de ces conférences je dois signaler qu'elles portaient sur des sujets très divers, bien que souvent en rapport avec l'histoire régionale ou locale ou même nationale, et en bien des endroits. Ainsi mes petites notes et les quelques textes que j'ai conservés me rappellent qu'en 1936 et 1937 j'en ai donné au moins dix au poste CRCS, sur Tadoussac, sur des types de chez nous et sur l'histoire générale du Saguenay; d'autres aux élèves du Séminaire et à Saint-Jérôme, au Capitole de Chicoutimi, à Alma, au Scolasticat des Jésuites sur l'œuvre des Jésuites, à Trois-Rivières, au Côteau du Portage à l'occasion du dévoilement du petit monument, à la fête de Saint Jean Baptiste sur "un programme pour 364 jours". L'année suivante j'ai traité en plusieurs endroits le sujet de l'Éducation nationale, et j'ai été invité sur d'autres sujets à Arvida et à Bagotville. En 1939 j'en ai donné une série au théâtre Capitole, d'autres sur "le pays et ses habitants" et sur "le régiment apostolique" à l'œuvre chez nous, à l'Amicale du Rosaire à Notre-Dame d'Hebertville, au Poste de Métabetchouan, aux Pelles d'Isabelle à Alma.

Ça continue ainsi: je reviendrai plus tard sur cette activité en des périodes particulièrement marquantes.

23 mai

C'est peut-être en 1933 qu'étant allé donner une conférence à Bagotville au cours de laquelle une forte tempête de neige bloqua toute circulation et m'obligea à attendre le jour pour revenir. Je profitai de la présence d'un fils de Stanislas dit "Tanis" Tremblay de Saint-Alexis pour aller coucher dans cette famille qui m'est apparentée et que je fréquentais à cette époque, et le lendemain, attelant

à un berlot son meilleur cheval, il me ramena à Chicoutimi. Il prit le chemin du rang Saint-Joseph (rang des Maltais) comme plus sûr et plus peuplé, pour le cas où il aurait fallu nous arrêter. Une poche d'avoine chauffée avait été mise sous nos pieds pour nous protéger contre le froid. Mais on avait passé par dessus mon faletot un capot de poil et, par dessus encore, une ample pelisse coupe-vent encrelée d'une ceinture flechée. Un casque de fourrure ajouté à celui que je portais complétait mon accoutrement de tête et des bottes doublées de fourrures assuraient mes fortifications de base. J'aurais pu affronter le pôle nord.

En certains bouts de chemin des traces de voiture nous indiquaient le passage, mais dans d'autres bouts il n'y avait que les sommets des clôtures pour nous guider. Dans ces conditions mon charretier jugea que le plus pratique était de se fier à l'instinct du cheval. L'animal était en effet bien qualifié pour suivre la bonne piste. Le plus sensationnel fut la montée d'une côte où le vent, qui nous était contraire, avait accumulé une "falaise" qui formait une paroi verticale avec un sommet débordant comme l'avance d'un toit de maison. Le cheval examina un moment puis s'y lança résolument et, nageant pratiquement dans la neige, réussit à s'y faire une trouée et atteindre le sommet de la côte. Je n'avais jamais vu un pareil exploit et je ne l'aurais jamais cru possible. Aujourd'hui je me fais cette réflexion que l'instinct et la souplesse d'un cheval bien doué sont plus sûrs que ceux de l'automobiliste et même que ceux de l'automobiliste.

Un nouveau problème se posa pour moi une fois rendu au Séminaire, alors que mon conducteur s'était dirigé chez le fermier ou ailleurs pour déteiler le cheval. Rendu à ma chambre sans avoir rencontré personne, je me trouve incapable de me "décapoter" à cause du fait que les dames qui m'avaient aidé à m'emmitoufler avaient attaché la ceinture fléchée derrière mon dos et qu'il m'était absolument impossible de tourner mes bras pour atteindre le noeud. Il me fallut sortir et chercher du secours. Heureusement il se trouva assez bientôt une religieuse qui venait je ne sais d'où et qui, bien que n'ayant pas de compagne, consentit à m'approcher et à dénouer ma ceinture. Elle put se retirer ensuite avant que l'enlèvement de mes murailles protectrices me soit rendu dangereux.

On comprendra facilement que je n'aie pas oublié ce voyage inoubliable.

26 juin 1976

L'année 1933 fut marquante par le nombre de prêtres qui furent ordonnés: pas moins de douze. Ce ne fut pas la plus nombreuse, car il y eut une fois près de vingt-cinq ordinations, mais elle fut marquante. Tous les nouveaux prêtres à part un étaient mes anciens élèves. L'étranger était l'abbé Albert St-Pierre, qui était originaire du comté de Kamouraska et avait fait ses études classiques à Saint-Victor de Beauce et au Collège Sainte-Marie de Montréal, mais ses études théologiques à Chicoutimi.

Les notres étaient Lorenzo Larouche, un chicoutimien intéressant dont la carrière fut malheureusement courte; il décéda en 1950, alors qu'il était curé de Sainte-Rose-de-Lima;

Jules-Arthur Villeneuve, natif de Sainte-Rose-de-Lima; Gérard Desgagné, frère de mon ami Antoine, de Bagotville, le grand Vilmont Talbot, de Chicoutimi, mon excellent compatriote François Plourde, de Saint-Jérôme; Ernest Hévesque, frère du célèbre dominicain, de Roberval; Paul-Eugène Lamarre, de Jonquières, le moins grand de la bande; Martin Drouin, l'aîné des deux fils du docteur Drouin de Bagotville qui furent prêtres; Joseph-Arthur Méron, de Notre-Dame d'Hébertville; Charles-Eugène Dallaire, de Jonquières, mon servant de messe pendant plusieurs années; Joseph Morin, de Saint-Alexis, décédé lui aussi en 1950.

La plupart ont été curés. Les autres sont Mgr Gérard Desgagné, devenu prélat domestique, et le chanoine Plourde, dont la carrière a été vécue à l'évêché, et Morin que la maladie a souvent et longtemps immobilisé et qui n'a pas dépassé le statut de vicaire.

J'ai eu des relations assidues avec Mgr Gérard Desgagné, qui a été plusieurs années résidant au Séminaire, avec Lorenzo Larouche et particulièrement François Plourde, le seul membre du clergé que je tutoie. Je ne tutoyais pas Charles-Eugène Dallaire même quand il était mon servant de messe. Je ne tutoyais d'ailleurs aucun de mes élèves, excepté mes cousins René et Alphonse Plourde, et, naturellement, mon frère Laurent. C'était la pratique généralement observée dans les temps au Séminaire, prescrite d'ailleurs par le règlement de Mgr Racine, qui était relu et commenté chaque année.

28 juin 1976 L'année suivante, 1934, c'était l'ordination sacerdotale de trois de mes élèves futurs prélats domestiques: Mgrs Georges-Henri Dufour, Mgr Paul-Emile Côté et Mgr Louis-Joseph Drouin, frère de l'abbé Martin Drouin.

29 juin Le poste CPES était alors à ses débuts. Il était installé dans une modeste maison sur la Colline et un chemin en courbe y donnait accès. On peut voir ces détails dans le film ~~qui~~ de la célébration du centenaire du Saguenay. Je m'y rendais en passant la courbée et en montant la Colline. J'y étais reçu par le créateur du poste, Vilhelm Kortum. Le texte de mes causeries était nécessairement écrit et je l'avais soigneusement minuté à ma chambre, y intercalant des phrases ou sections de phrases que je devais éliminer en lisant si l'horloge indiquait qu'il le fallait. C'est donc là, en 1934, que je fis l'apprentissage du métier. Le modeste appareil émetteur s'emploie encore en divers endroits. Il n'était pas alors bien éloigné de ses origines.

Pour m'aider à m'exprimer naturellement je me figurais un auditoire invisible à l'image de ceux qui m'étaient familiers et je lui parlais ma lecture. Je crois y avoir réussi, si j'en juge par les fois où plus tard j'ai pu m'entendre dans des émissions enregistrées.

Le plus singulier est que le sujet de cette série de causeries était "l'histoire du Saguenay" alors que la Société Historique naissait en même temps; mais celle-ci m'intéressait alors depuis quatorze ans et j'en savais assez pour en apprendre au public.

11 juillet
1976

Je viens de retrouver les carnets où j'avais inscrit les détails de mon long voyage de 1920-1921 et qui se trouvaient égarés par suite de mes déménagements. Cela me fait rappeler nombre de souvenirs qui surgissent au hasard ou au caprice de la mémoire.

Il me plaît d'en relater un qui a eu des suites prolongées. Nous étions à Lisieux et c'était le 3 juillet ¹⁹²¹. Je viens de vérifier la date et je constate qu'il n'est pas fait mention dans mes notes du petit fait que je veux rappeler et qui est celui-ci.

Après certaines réflexions sur des aspects d'ordre financier, d'ordre psychologique et d'ordre physiologique, d'ordre spirituel aussi, j'ai décidé de cesser de fumer. J'ai remis à mon compagnon mon petit carton de cigarettes à moitié vide et ça finit là.

Habituellement je fumais la pipe et c'est surtout le cigare qui me donnait satisfaction, mais occasionnellement et surtout en voyage, alors qu'on n'a pas toujours ce qu'il faut, je fumais la cigarette. C'était le cas au moment de ma décision. Depuis ce jour je n'ai pas fumé une seule fois. Je dois dire que cela ne m'a pas été pénible; la chose étant décidée nettement et mes raisons d'agir étant permanentes, je n'ai jamais jonglé ⁿⁱ discuté sur le sujet. Ayant pris entente avec la pieuse Thérèse de l'Enfant Jésus, dont je venais de visiter la tombe au cimetière commun de Lisieux, j'y ai été fidèle jusqu'à aujourd'hui et je suis bien décidé à continuer. J'en ai d'ailleurs largement bénéficié à tout point de vue.

23 juillet
1976

Dans le temps des débats de la radio il m'est arrivé des faits qui me reviennent à la mémoire. A cette époque il m'arrivait au cours de mes passages à Montréal de faire visite chez les sourdes-muettes-aveugles à la maison des Soeurs de la Providence au numéro 3725 de la rue Saint-Denis. Elles étaient au nombre de sept et l'une d'elles, très intelligente, ayant les organes de la parole, pouvait tenir une conversation. La religieuse qui avait charge d'elles lui transmettait par la main ce que je disais et ~~et~~ la sourde-muette répondait de vive voix. C'était Alvina Lortie. Je conversais parfois avec tout le groupe. La Soeur répétait au moyen des signes convenus dans la main d'Alvina; celle-ci faisait de même avec les autres par son autre main en formant la chaîne. Il est arrivé une fois que donnant une causerie à la radio de Chicoutimi, je commençais au moment où la religieuse ouvrit son appareil récepteur. Elle rallia immédiatement tout son monde, qui put ainsi capter ma causerie. Celle-ci terminée, Alvina prit la dactylo en braille et m'écrivit une petite lettre dont la Soeur me transcrivit le texte en regard. J'ai conservé cette lettre.

MONSIEUR L'ABBÉ

VICTOR TREMBLAY.

Institution des
Sourdes-Muettes,

Montréal 4 janvier

1931.

M. l'abbé Victor
Tremblay,

Sœur Lapointe nous
a transmis vos bons
souhais
que vous

nous avez of-
ferts et vos prié-
res faites à
nos intentions.

Nous avons été
tellement sur-
prises d'avoir

23 juillet 1931
pensé souvent à
nous. Nous vous
en remercions sin-
cèrement. Vous ê-
tes très sympa-
thique pour nous.
Daignez agréer
nos meilleurs

vœux pour 1931

Nous prions le
Divin Maître de
benir votre saint
ministère toute de
dévouement et de
charité auprès de
vos chers élèves

qui vous sont con-
fiés et de déver-
ser sur vous et sur
vos parents ses grâ-
ces de choix et
ses saintes conso-
lations. Nous som-
mes heureuses de
vous dire que nous
avons reçu la vi-
site de vos belles-
sœurs Sr Marie de
la Résurrection
et sa petite sœur
Charlotte Gagnon

elles ont été inté-
ressées.

Notre tendre maî-
tresse se joint à
nous pour vous of-

frir nos sincères

souhaits de bonne
et heureuse année.

Les Sourdes-muettes-
aveugles

par Alvina Lortie.

VOTRE VISITE NOUS
FAIT PLAISIR.

Ma première visite porte la date du 20 juin
1931; la dernière imprimée est de 1938.

Monsieur l'abbé Victor Tremblay,
Séminaire de Chicoutimi,
P. Q.

Bien cher Père,

Combien nous sommes heureuses de venir vous remercier pour le livre que vous nous avez envoyé. Nous vous trouvons très aimable et très charitable de penser à nous. Notre dévouée Mère Directrice nous le traduira en Braille. Nous sommes certaines que ce livre nous intéressera parce que c'est l'histoire de notre pays. Vous en êtes l'auteur, il nous sera doublement cher. Nous avons hâte de le lire. Notre bonne mère n'a pas beaucoup de temps libre, il y a un grand nombre de visiteurs tous les jours, dans notre classe. Vous êtes ingénieux à nous faire plaisir, aussi c'est de tout notre cœur que nous adressons au ciel notre prière à vos intentions en retour de toutes vos bontés pour nous.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir la visite de votre cher frère, le révérend Père Alphonse Tremblay, C. S. S. R.

Notre Mère Directrice a eu la bonté de nous interpréter la causerie que vous avez donnée à la radio, l'hiver dernier. Nous vous félicitons du succès obtenu. Tout ce qui vous concerne nous intéresse vivement, vous êtes si sympathique pour nous qui sommes si affligées selon la nature. Malgré notre épreuve, nous sommes favorisées du côté de la grâce. Notre gratitude est bien grande envers le bon Dieu et ses représentants.

Daignez, bon Père agréer nos sincères remerciements et nous croire vos filles bien sincères en sollicitant votre précieuse bénédiction pour notre bien-aimée Mère et chacune de ses filles,

Les sourdes-muettes-aveugles,
par Alvina Lortie.

Institution des Sourdes-Muettes,
3725 rue St Denis,
Montréal,
P. Q.

12 août 1934.

Nous avons aussi échangé des correspondances, dont la dernière est de janvier 1939. J'aimais bien ces visites. C'était merveille de voir comment une femme, Soeur Angélique-Marie, avait pu pénétrer dans le cerveau de ces pauvres infirmes sourdes, muettes et aveugles tout à la fois qui, à part Alvina Lortie qui était supérieurement douée, n'étaient que d'intelligence moyenne, les instruire en matière religieuse et en beaucoup d'autres choses, au moyen de touches dans le creux de la main. Il fallait du génie.

24 juillet
1976

Deux petites feuilles que je retrouve, arrachées d'un carnet et conservées je ne sais trop comment, révèlent ce qui était mon activité à cette époque, grâce à la date qui y avait été inscrite. La forme plus que "télégraphique" des mentions n'est pas toujours compréhensible et je ne puis en deviner le sens après 62 ans; je les insère ici comme témoignage indicateur, le verso étant photocopié.

Activités. 1934

juin.
Mardi 19 - Au Lac Clair - Rapos
Mercredi 20 - Prix à Ecole Norm. - Cours Raoul
Jeudi 21 - Landin à Hôpital. - Prix Bénévoles
M. M. Rousseau - Abbé G. Maltrai
me remet 2 doc. re McLeod.
Eliette - Pelletier - Boivin - Rap-
tème chez Antoine.
Vend. 22 - Ménage - Tel. re cancellation
du voy. à Ste Catherine. - Aux
Terres Rouges; remise des ca-
hier et portrait à Em. Guimond
chez M. Hamel.
Sam. 23 - Messe St. Antoine - ~~Rap~~
Alfred: reçu portrait, etc.
Grande Baie: Alfred Tremblay
1^{re} Taxis. - Milliard Girard.
Dim. 24 - St. Jean. Bte. - Johnny Trem-
blay, Florian Simard - P. En-
crest. Lavoie - Port. Alfred
Diner. St. Alexis (Dausereau...)

Jeudi 25 - A Bagotville. J. Allert, Ray-
mond Dégasne, J.-P. Simard
- Diner chez Ph. Simard,
- L. J. Faverius - Chicoutimi

Mardi 26 - Progrès - Corresp. - Chez
M. Hamel - Roch Boivin, Ste-
Anne. Cuy de Chic. à l'abbé Savard

Mercredi 27 - Correspondance - René Gau-
thier - Progrès - Soirée chez M.
Burrussuffe Pelletier. - Cuy

Jeudi 28 - Corresp. - Chez M. Alphonse
Pareuh (Laterrière) - Chez M.
Boulianne & soir. - Recherches
à Hector Luniery re 1^{re} faufare

Vend. 29 - Opération de M^{me} Doré
(Vilites cotremandues) - Raoul
et associés re aff. de Baguio.

Sam. 30 - Progrès - Embarqué à au-
thindis - Rédaction d'un anépi-
re personnel. - A St Honoré

juillet

Dim 1^{er} - Offices à St. Honoré - Hôpi-
tal. - Réponses à M^{lle} Rain-
ville - Laurier, etc. - M^{lle} Rainville

Lundi 2 - ~~Vous gé...~~ - M^{lle} Rainville
Vu Gérard Maltrai - Hôtel Dieu

Mardi 3 - Rédaction - transcription -
- Laurier, Hôtel Dieu, etc

Mercredi 4 - Transcription, Cartes, etc -
- Entrevue avec M. Boulianne
Hamel

Jeudi 5 - Préparation copie de rédac-
tion - Progrès - Hôtel Dieu
(quotidien) Hamel

Vend. 6 - Hospice (Jos. Duchesne)
- A St. Fidélité.

Sam. 7 - Presbytère (inventaire) -
Ch. Tremblay. - Chez Hermel
et visite de ~~plut. ci.~~

Dim. 8 - Sermon. - M^{lle} Geneviève Bris-
son. - Chicoutimi - Malades. -
Dégasne.

Lundi 9 - Correspondance - Avocat Belle-
tier - Progrès - M^{lle} Rainville -
M^{lle} Houle. - Embarqué à M.
Godin. - Maladas. - Souper Libérés

Mardi 10 - Livre pour "Notes de la B.-S.-P."
Déjeuner Dubuc - Chaussures
M^{lle} Houle - M. Hamel - Mal-
les - S^{te} Stanislas - Marie - Soirée
Grande - Baie.

Mercredi 11 - Opération de M^{me} Hamel -
Entrevue Burs. Pelletier, V^{te} Fortin
- Raoul
- Entrevue Alex. Gagnon.
- Raoul Gagnon, Maltrai
- S^{te} Chantal

Jeudi 12 - Charbonneau - Visite à Re-
né Gauthier. - Entrevue Auguste
Gagné. - Soirée aux malades.

Vend. 13 - Bureau Boulianne - Visite
de P. Dausereau - Montée au
Lac. -

Sam. 14 - Pluie - Lettres. - Visites à

Une autre trouvaille est un petit carnet contenant, écrit au plomb et difficilement lisible, des notes sur mon aventure chirurgicale de 1920. Chapitre de mon histoire, je le transcris ici pour relater ce que j'ai oublié et faire connaître le tout à ceux qui n'en savent rien.

"Hôpital Saint-François d'Assise (à Limoulou) le 13 août 1920. Opéré pour l'appendicite à 11 1/2 heures du matin par le docteur Albert Paquet assisté du Dr V. Robitaille. Je m'éveille quelques minutes après mon retour à la chambre sous la garde de Soeur (?)

"Cela va très bien. Je prends du lait à l'eau de Vichy le samedi 14. Je commence le jour de l'Assomption, dimanche, et chaque jour suivant. J'ai la visite de M. l'abbé Caron, de M. l'abbé Dubé (de l'École Normale), du R. P. Ferdinand, lundi Mgr Rouleau (principal de l'École Normale). Je prends du solide lundi soir le 16. On enlève mes "points" vendredi le 20. Je me lève samedi le 21. Je m'habille dimanche pour quelques heures.

"Mardi le 24 je vais à la messe à la chapelle et je sors sur la rue. Mercredi je me fatigue un peu. Visite de M. le chanoine Huard. Jeudi le Dr Albert Paquet vient me dire qu'il m'a opéré gratuitement. Vendredi pas de risque à rester ici. Samedi le 28 je dis la messe pour la première fois. Permission de rentrer en ville. Prescriptions du Dr Robitaille: alimentation: pois, fèves, carottes, navets, tomates, patates, bananes, noix, amandes, pain; pas de viande du tout, tout le reste permis. Pas d'œufs, mais après le repas deux jaunes d'œuf cuits. Le beurre sur le pain est peu de chose. Gruau, bouillie, force, etc. Pas d'escaliers avant trois semaines; ne pas forcer avant

deux mois. Serrer la ceinture quand ça va fatigues

" Payé l'Hôpital par chèque, \$65.00. Arrivé à l'École Normale à 4 heures P.M.

" Lundi 30, achats chez Paquet à crédit pour \$12.98. Une douche. Un dîner \$1.40. Achete 20 ampoules et une seringue chez Rivernois. Vu le Dr Cote qui me prescrivit de lire le moins possible. (Il est l'oculiste qui m'avait examiné pendant trois semaines et m'avait signalé qu'il y avait quelque chose qui causait du désordre dans mon organisme, ce que découvrit le Dr Robitaille et me conduisit à l'opération de l'appendice). Il ne croit pas du tout que je serai traitée (pour les yeux) avant le mois de janvier et voudrait que je prisse un an de repos. Il me dit incapable de travailler avant ce temps. Convenus de le payer plus tard

" Mardi 31. Vu le Dr Robitaille, qui me prescrivit des figures quotidiennes pendant une dizaine ou une quinzaine de jours, puis repos pour même temps, puis reprise. Pas payer à présent. 1 douche, 1 dîner; \$1.40

" Mercredi 1er septembre. 1 douche, un dîner \$1.40. Dû à l'Hôpital \$4.20. J'envverrai le paiement en arrivant à Saint-Jérôme.

" Rendu chez moi le 3 septembre, vendredi, sans accident. La voiture a fatigué un peu. (De la gare à la maison: 4 milles). Envoyé paiement à l'Hôpital.

" Revenu à l'Hôpital le 1er octobre. Premier dîner à l'Hôpital ce 1er octobre, 2e le 2 octobre. Samedi à lundi à Beauport (Sainte-Anne)⁽⁺⁾ Lundi 4 octobre, poids 146 1/4 livres. 1ère douche. (Ces douches sont données par jet au moyen d'un boyau d'une distance d'environ 10 à 12 pieds; jets alternatifs

(+) Rencontre
Rev. J. W. Ratteock
de St. Lawrence
Newfoundland

d'eau chaude et d'eau froide).

"Mardi 5. Visite au Dr Robitaille. Remède, prescriptions; ni lait ni oeufs ni viande. Il assure que je ne pourrai travailler à la Toussaint et parle de me mettre un an au repos. Visite au Séminaire, fière J.-Bruno Tremblay

"Mercredi 6. Vu le Dr Cote. Examen des yeux: Mettez des gouttes et revenez vendredi. L'examen quotidien dure ainsi 21 jours, après quoi j'ai des lunettes destinées à corriger l'œil.

"Samedi 30 octobre retour à Saint-Jérôme. Départ ensoleillé, puis gelée blanche, puis neige abondante jusqu'au lac Saint-Jean.

"Dimanche 31, à la maison. Mercredi 3 novembre, à Chicoutimi. Je décide avec l'abbé Charles-Elzéar (mon frère) que ce serait désirable de passer l'hiver en France. Jeudi 4, Mgr Lapointe (supérieur du Séminaire) trouve l'idée bonne, s'offre à m'aider à organiser le voyage. Visite à Soeur Saint-Charles (ma soeur ^{adoptive} Hospitalière). Règlement de mes affaires de loterie (faite précédemment au bénéfice de la fourniture gratuite de manuels aux écoliers en besoin). Veillée chez Edmond-Louis Maltais (un oncle).

Vendredi 5. Dîner à l'évêché. Mgr Labrecq s'accorde avec empressement toutes les permissions nécessaires, me dit de m'inscrire à la Caisse ecclésiastique, etc. Visite à Sr Saint-Charles, aux demoiselles Caron. Mgr Lapointe annonce mon départ au souper. Samedi, à la Banque (pour négocier emprunt). Dîner chez Edmond-Louis Maltais. Veillée chez Paul Ouellet. Lettre à M. P.-A. Normand, France.

"Dimanche 7. Préparation de mes effets. Visite à Landéa (soeur adoptive alors pensionnaire étudiante), à oncle Daniel Ouellet, à Thérèse

Départ pour Québec. Lundi 8, messe à l'École Normale Laval. Départ à 9 heures et 20 pour Ottawa. Rencontre' Mgr Duquay. Guidé par un M. Sauvé. Arrive' à Ottawa à 10 heures et quart; je me rends tout droit chez les Pères Oblats de l'Université.

" Mardi 9, le R. P. Rhéaume, recteur, vient me voir au déjeuner puis me mène au Père Peruisset, qui m'accueille très bien. Chez le photographe par un temps mouilleux le Père Peruisset revient avec moi chez le photographe puis au bureau des passeports rue Sparks. Je remplis la formule de demande puis vais dîner. Visite au Scholasticat Saint-Joseph des Oblats pour voir Frère Albert Lachance (mon ancien élève) avec Jules Gimon, ecclésiastique. Nous revenons rue Sparks. Je reçois mon passeport, puis je vais chez les Dominicains voir Jean Mailloux, qui nous fait visiter la maison. Je ne devrai pas oublier l'accueil cordial et empressé reçu chez les braves Pères de l'Université.

" Mercredi 10, départ pour Montréal à 8³⁰. Le Père Peruisset attend la formule de M. l'abbé Lionel Lemieux pour aller demander son passeport, il a les photos (que j'avais apportées à cet effet). Un passager bienveillant m'invite à voir l'éclipse de soleil. Rencontre' le R. P. Beaulieu des Pères de Sainte-Croix de Carillon, P. Q. " Dernière ^(en tout 27) douche, 27 octobre

Ça finit comme ça. — Je m'amuse à transcrire des extraits de notes de comptes dans le même carnet. On y verra ma minutie...

" Sept. 28 — Reçu de papa \$25.00

" 28 — " de l'Équitable 3.71

" 28 — " une messe 1.00

" 28 — En main 57.55

" 29 — Reçu pour 50 messes... 50.00

- Sept. 30 - Billet pour Quebec 7.50
 Oct. 1 - Barbier et train 0.75
 " 1 - Seringue 1.25
 " 1 - Servant de messe 0.10
 " 2 - Billets et achats 3.75
 " 4 - D. G. 0.40
 " 5 - Remèdes 3.25
 " 5 - Billets 0.25
 " 6 - Remèdes 2.10
 " 6 - Frais de transport 0.30
 " 7 - Barbier 0.15
 " 12 - Chars et D. G. 0.35
 " 15 - Achat d'outils 1.90
 " 15 - D. G. 0.10
 " 16 - Gants 2.00
 " 16 - Remèdes 0.90
 " 16 - Messes cédées 5.00
 " 17 - Dépenses 0.45
 " 19 - Billets 0.25
 " 19 - Achats 0.25
 " 19 - Achats chez f. A. Langlais a/c :
 2 cartes 1.00
 2 1/2 verges de tableau à 2.75
 " 19 - 3 Notre-Dame des Victoires 0.25
 " 19 - 1 Marguerite-Marie 0.20
 " 19 - Cartes 0.40
 " 19 - Sainte Cécile 0.60
 " 20 - Cierges 0.20
 " 21 - Remèdes 1.35
 " 21 - Cloques 1.45
 " 22 - D. G. 0.55
 " 23 - Recu pour messes 10.00
 " 23 - Dépenses 0.30
 " 25 - Billets (de tramway) 0.25
 " 25 - D. G. (Hôpital) 2.00
 " 22 - Barbier 1.95
 " 26 - Achats divers 3.20
 " 26 - Billets 0.25
 " 26 - Barbier 0.50

B. P. S. est
 Bibliothèque
 du Petit Sémi-
 naristes, nom
 de l'œuvre d'œu
 de aux étudiants
 nécessaires
 en les fournis-
 sant de manuels
 gratuitement.

- Oct. 27 — Payé Hôpital 30.00
- " 27 — Livres 1.00
- " 28 — Remèdes 1.20
- " 28 — Billets 0.25
- " 28 — Payé Dr Robitaille 30.00
- " 29 — Dépenses 0.30
- " 29 — D. G. 0.20
- " 29 — Dois au Dr Cooke 40.00
- " 29 — Barbier 0.15
- " 30 — Chaîne d'or 5.00
- " 30 — Dépense, voyage 0.25
- " 30 — " autres 0.45
- Nov. 1 — Recu 2 grand' messes 6.00
- " 2 — Payé Dr P. Cooke 40.00
- " 2 — Dépense 0.25
- " 3 — Billet Québec-Chicoutimi 8.10
- " 5 — Recu de Charles-Elzéar 50.00
- " 5 — Payé reliure, etc. ~~20.00~~
- " 5 — Retiré de Procure 22.19
- " 5 — Recu de la Caisse ecclésiastique 125.00
- " 6 — Emprunté de B. P. S. 425.00
- " 6 — Déposé à Paris 650.00 (9620 fr)
- " 6 — Emprunté de B. P. S. 120.00
- " 6 — Déposé à Paris 150.00
- " 6 — Express 0.45
- " 7 — Recu de l'abbé Sylvio Kéroack 10.00
- " 7 — " " Eugène Tremblay 10.00
- " 7 — " remboursement 1.00
- " 7 — Billet à Québec et retour 19.90
- " 7 — Emprunté à Procure 75.00
- " 8 — Tramway, etc. 0.75
- " 8 — Billet 20.00 (à Ottawa)
- " 8 — " et télégramme 0.50 (à M^g abbé Lemieux)
- " 8 — Dépense 0.15
- " 9 — Photos 2.00
- " 9 — Passeport 2.00
- " 9 — Tramway 0.05
- " 8-9 — Voiture, etc. 1.00
- " 10 — Visa pour France 2.00

Nov. 10 - Visa pour Italie 2.00
 " 10 - Tramways 0.35
 " 10 - Lunch 0.65
 " 11 - Chars et lunch 1.00
 " 11 - Achats 0.90
 " 11 - Tramways 0.25

Ainsi allait la vie dans ce temps-là.

J'ai relaté à la date de 1920 ce qui a fait suite à ce qui précède et qui m'a conduit en Europe, Algérie, etc.

27 juillet
1976

CA

L'année 1934, qui a été celle de la fondation de la Société Historique du Saguenay, de la section française de la Société canadienne de l'histoire de l'Église catholique, ^(4 juin à Montréal) de ma participation active à la Société d'histoire du Canada, du 100^e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste et du 400^e de la découverte du Canada, de l'édition de mon premier volume et de ma première série de conférences à la radio, a été singulièrement remplie. Elle a vu aussi le décès d'un collaborateur et ami, le sénateur Larry Wilson, auteur de "Chibouganono Venture" traduit en français sous le titre "

Je voudrais pouvoir me rappeler les détails dignes de mention au sujet de tous ces événements et ces activités; il y aurait long à dire; je le constate par ce que j'ai noté pour ceux de 1920; mais après plus de 40 ans et l'accident de 1969 qui a gravement atteint ma mémoire j'ai la pénible obligation d'avouer que le vide s'est fait dans cette faculté et que le mieux que je puis faire est de simplement rapporter les faits essentiels. Qu'on me pardonne le reste.

11 décembre
1976

L'année suivante fut féconde en causes. Je me souviens de quelques-unes, entre autres celle qui fut donnée à Saint-Alexis en automne et où j'ai présenté la série et la conférencier Percy Martin. Le même programme fut exécuté peu après à Port-Alfred.

Il y eut aussi la longue série de mes articles sous le titre "Au Canada il y a 400 ans" dans lesquels j'ai édité avec commentaires élaborés le texte complet du rapport du deuxième voyage de Jacques Cartier, ~~1535~~ 1535-1536. J'ai aussi organisé cette année-là le deuxième concours de recherches historiques par les élèves du Séminaire. Le résultat fut moins considérable que celui de l'année 1934, mais il fut quand même important. Je me rappelle qu'un concourrent avait apporté plus de 150 pages de renseignements.

Il en fut ainsi en 1936. Une petite feuille de notes qui me tombe sous la main est plus fidèle que ma mémoire et m'en révèle tout un répertoire qu'on peut d'ailleurs reconstituer par les journaux du temps.

16 mars
1977

C'est vers ce temps, en 1936, que j'ai composé, grâce à une expérience de plus de deux années, la charte et rédigé la constitution de la Société Historique du Saguenay, qui n'a pas été changée depuis mais qui a besoin de retouches pour s'adapter mieux à la situation actuelle.

L'année 1937 a été particulièrement active. Dès le mois de janvier je publiais des articles extraits de l'histoire du Saguenay en préparation et dans le cours de l'année j'ai travaillé autant que possible à la rédaction de cet ouvrage.

En avril j'ai fait imprimer une brochure sur l'œuvre des Oblats dans le thème des Origines religieuses du Saguenay.

J'ai participé à plusieurs célébrations: fête de Dollard et du Sacré-Coeur, fête du Christ-Roi en juin; à la fête de saint Jean-Baptiste, à laquelle a contribué le chanoine Lionel Groulx, j'ai annoncé pour l'année suivante la solennité du centenaire du Saguenay colonisé.

Le 1er juillet j'ai collaboré au dévoilement du monument aux pionniers qui ont visité la région avant 1842 au Côteau du Portage, à Chicoutimi ouest, et publié une brochure sous le titre "Ici ont passé..." J'étais alors au monastère de la Société Saint-Jean-Baptiste.

J'ai figuré en même temps au congrès de la Langue française à Québec.

J'ai expédié en Ontario des volumes d'intérêt national et assisté au congrès des Institutrices, de même qu'à la célébration de la fête de sainte Anne à Chicoutimi-Nord le 26 juillet et à la convention des Gardes paroissiales à Hérogami le 1er août.

Mes relations avec Alfred Ayotte du journal Le Devoir ont amené la publication d'un article de celui-ci sur l'œuvre de Louis Hémon. De son côté l'activité de la Société Historique du Saguenay, dont j'étais alors le président, a amené la publication de nombre d'articles par Percy Martin.

À la fin de décembre, invité par M. le chanoine Albert Tessier, je suis allé aux Trois-Rivières, où j'ai donné une conférence publique sur l'histoire des développements du pays du Saguenay. Je me

suis rendu à Montréal et ^{suis} revenu à Québec. M. Omer Héroux, présent à Trois-Rivières, écrit dans Le Devoir :

"Nous avons eu la joie d'applaudir M. l'abbé Tremblay. Sa conférence, faite sans notes sur le ton d'une familière causerie, est l'une des plus belles choses que nous ayons entendues. De la substance à retenir, et si tassée qu'on se défendait soigneusement contre toute distraction dans la crainte de perdre un renseignement ou une observation." A la suite d'un article de fond sur l'œuvre de la Société Historique du Saguenay, M. Héroux ajoutait :

"On se demande ce que ne pourrait pas faire, par exemple, un homme comme M. l'abbé Tremblay s'il pouvait disposer, en faveur d'une pareille œuvre de tout son temps." — Ces citations sont prises dans le Progrès du Saguenay du 2 décembre 1937.

Peu après, comme le note le journal du 9, j'ai publié des articles sur Alexis Simard et sur le tricentenaire

Du côté de la Société Historique, on recut la belle collection des Relations des Jésuites, édition de Phares, 73 volumes, payée par M. R. E. Powell, président des compagnies Aluminium Co. of Canada et Saguenay Power, et plusieurs autres séries de valeur, telles les œuvres de Pierre-Georges Ray, données par l'auteur, les Rapports des Archives de Québec et d'Ottawa, dons du Séminaire, et plusieurs pièces de musée.

Je visitais alors Mlles Emilie Tremblay, fille de Méron, et sa nièce Marie-Louise Cagnon, qui habitaient ensemble et de qui j'ai obtenu nombre de renseignements et quelques objets.

20 mai
1977

L'année 1938 fut remplie par les célébrations du centenaire du Saguenay colonisé. Dès le mois de janvier j'ai publié un article sur le sujet et j'y suis revenu, ainsi que d'autres, plus d'une fois. J'ai été l'âme de ces célébrations, par ordre de mon évêque, à qui j'ai demandé de nommer quelqu'un et qui m'a nommé. Comme la tâche dépassait mes capacités je me suis associé Antoine Desgagné de Bagotville, homme d'action dévoué et très habile, et nous avons formé un comité dans lequel se trouvaient mon frère Antoine, Armand Bergeron et L.-Georges Beaulieu de Port-Alfred et Wilfrid Simard de Grande-Baie, qui était secrétaire. Le difficile était de nous réunir; nous le faisons ici ou là, en tout 137 fois.

Nous avons jeté les yeux sur Léon Trepapier, qui s'était fait une réputation aux centennaires de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Lui était de Montréal. Sa présence a donné confiance à tout le monde et nous avons eu tous les concours nécessaires. Lui-même n'était pas qualifié cependant pour assumer chez nous la tâche de tout diriger; cependant il a été un bon et dévoué collaborateur jusqu'à la fin, bien qu'il ait démissionné à trois ou quatre reprises.

Au cours d'une réunion avec mes frères à Notre-Dame d'Hébertville, où Charles-Elzéar était curé, et où le Père Laurent est venu prêcher un triduum, nous avons élaboré un plan de fêtes et préparé un plan de pageant. Le programme consistait en célébrations du Centenaire dans chacune des 76 localités, de Sept-Îles à Chibougamau, du 15 juin au 3 juillet, à raison de quatre ou cinq chaque jour, et ensuite des célébrations à raison de deux par semaine jusqu'à la fin d'août, soit 12 en tout.

Cela se passait dans les premiers jours de mars. Pendant ce temps je rédigeais avec l'aide de l'abbé Lorenzo Angers un volume de l'Histoire du Saguenay jusqu'à 1870, lequel fut imprimé à la fin de ce mois. Le Père Laurent a composé la pièce "Margot", qui a été jouée pour la première fois à Hébertville par un groupe formé par lui sous le titre "Troupe saguenéenne du Bon Théâtre" vers le milieu d'avril. Il a composé aussi un répertoire de "Chansons" qui a été édité à la fin de juin.

C'est le 11 de juin, date de l'arrivée de la première équipe envoyée par la Société des Vingt-et-un à Saint-Alexis de Grande-Baie, qu'eut lieu la première célébration. Dans chaque localité un comité ~~avait~~ fut formé pour exécuter sur place le programme et participer au programme général. Le 30 de juin le Progrès publiait un numéro spécial de 40 pages dont 8 sur papier lustré remplies de photographies. Au large, le Devoir à Montréal et l'Action Catholique à Québec, ainsi que des journaux à Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski et autres, faisaient écho à nos fêtes.

21 mai
1977

Cette célébration nous a valu la visite du Cardinal Rodrigue Villeneuve, primate de l'Église canadienne, qui est venu assister à la fête du 3 juillet et à la première représentation du Pageant le soir, et ~~l'année suivante~~ ^{au mois d'août} celle du lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable Esiof Patenaude. Les deux ont demeuré deux jours dans la région et ont fait le tour du Lac Saint-Jean. J'étais à Péribonka, à l'érection d'un monument quand le

Cardinal a passé, et à Kenogami quand le gouverneur a passé à leur retour du Lac Saint-Jean. Ce dernier a été logé par M. Vincent Dubuc à sa maison de Rivière du Moulin; le cardinal a été reçu au Séminaire. Nous avons eu en plus la visite de quatre ministres.

Les fêtes ont été brillantes, spécialement celles du 3 juillet et du 11 août. Elles se sont terminées par une journée mariale au Lac Bouchette au début de septembre. Elles ont amené une foire de l'Artisanat qui a été bien réussie. Le Pageant durait trois heures. Accompagné par un orchestre à la première représentation, il le fut ensuite par M. l'abbé Maurice Constantin, qui jouait en thème approprié à chacun des 40 épisodes.

La Troupe sagueyiennne du Bon Théâtre a exécuté diverses pièces, spécialement "Le curé Hébert", et cela jusqu'à Québec et Trois-Rivières, où une autre troupe a été formée mais a peu joué.

A la fête du 4 septembre, au Lac-Bouchette Mgr Lamarche a prononcé une magnifique conférence, où il a dit entre autres: "Nous avons voulu rendre un hommage particulier à Marie en cette clôture du Centenaire — centenaire ouvert à la Grande-Baie aux accents glorieux des noms de Jésus et Marie — et pousser vers son trône un triple cri de reconnaissance, d'amour et d'espérance".

Je viens de relire dans le Progress du Saguenay, aux dates des 3, 10 et 17 novembre, le rapport du Comité Exécutif au Comité général du Centenaire. On y lit que les célébrations ont été "un succès sans précédent" et tous les détails ci-haut donnés. On y mentionne bien d'autres choses, spécialement la gratuité de maints services ce qui a permis de réaliser cette grande chose à un

prix qui nous a laissés ~~par~~ un peu moins
 de \$5000 de déficit, déficit qui un octroi ob-
 tenu ensuite du Fédéral par M. J. E. A.
 Dubuc a comblé en nous donnant un sur-
 plus de \$99. Cela en dépit de la pluie, qui
 a rempli 43 jours sur 62 jours du calendrier,
 en dépit des frais de transport des figurants
 du Pageant, au total 1025, qui exigea cha-
 que soir 350 voyages de taxis. On y précise
 avec commentaires appropriés, le bon ordre
 parfait qui a régné, le fonctionnement
 des deux secrétariats, l'un sur place pour
 les réalisations, l'autre sous ma direction
 personnelle pour la solution des mille pro-
 blèmes, y compris les cinq grèves, qui sur-
 gissaient dans l'exécution du programme,
 le concours important apporté par le R. P.
 Laurent Tremblay et la réalisation d'une
 médaille commémorative avec ruban et
 barrette distribuée gratuitement à tous les
 participants au Pageant.

A l'occasion de la représentation de
 la pièce "Le curé Hébert" à Québec, le 27
 septembre, l'Exécutif du Centenaire fut
 reçu officiellement à l'Hôtel de Ville, à
 l'Université, au Parlement et à l'Archevê-
 ché.

Le Pageant a été filmé en entier. Ce film
 a été représenté plus de 150 fois par la
 suite et pourrait l'être encore.

Au cours de l'automne, le 8 octobre, la
 petite localité de Descente-des-Femmes, appelée
 aujourd'hui Sainte-Rose-du-Nord, a célébré son
 centenaire propre.

Je crois que ces notes résument assez
 bien ce qui a marqué le centenaire du Sague-
 nay colonisé. On devine que j'en ai été
 en pratique l'inspirateur et l'âme en tout.
 Cela en marge de ma tâche de professeur.

Dans les années suivantes je n'ai que le souvenir de certaines conférences: aux Trilles d'Isabelle à Alma, au Poste de Métabetchouan, à l'Amicale du Saint-Rosaire à Hébertville, au Capitole de Chicoutimi... en 1939; des cours d'histoire régionale à l'École d'Agriculture, à la fête de Dollard, au Poste de Métabetchouan et à Port-Alfred en 1940; aux Syndicats catholiques, aux inspecteurs d'écoles, aux institutrices, à Kenogami, à quatre endroits différents (Poste, Chicoutimi, Tadoussac, Îlets de Jérémie) sur l'œuvre des Jésuites, au personnel enseignant et à la Société Saint-Jean Baptiste d'Alma en 1941; des cours sur l'histoire du Canada et celle du Saguenay à la maison-mère des Sœurs du Bon-Conseil en 1942...

Ensuite un peu partout, spécialement à Jonquières et à Port-Alfred, Bagotville et Chicoutimi, à raison de 46 par année pendant plusieurs années.

23 mai
1977

En 1940 j'ai fait avec trois compagnons un voyage dans l'Ouest canadien et américain. La chose fut décidée promptement et nous sommes partis avec un groupe de gens de la région qui allaient s'établir à la Rivière La Paix, dans le nord de l'Alberta. Partis de Québec le matin, nous avons été coucher à Ottawa. De là nous avons suivi la grande route canadienne jusqu'à la rencontre des trois grands lacs Supérieur, Michigan, Huron. Un arrêt en cours de route pour aller voir les cinq jumelles Dionne chez elles. Elles avaient alors cinq ou six ans. Le défaut de route du côté du Canada nous a forcés à traverser aux États-Unis au Sault-Sainte-Marie et à faire le trajet par là jusqu'au Dakota, d'où

nous sommes revenus au Canada par la vallée de la rivière Rouge et le Manitoba.

Après deux ou trois jours passés à Saint-Boniface et un dîner à Winnipeg avec les gens de la Société Saint-Jean Baptiste, nous avons repris la route pour nous rendre à _____ où le compteur de l'auto a marqué 3000 milles depuis notre départ. Nous avons visité Rivière la Paix, Donnelly, Lac des Esclaves et les petits centres canadiens-français de ces parages.

De là nous avons gagné la Colombie par Denver et traversé les montagnes en direction nord-sud jusqu'au Lac Louise ~~passé~~ en travers en faisant la grande boucle et suivant les cours d'eau jusqu'à Vancouver, d'où nous avons visité la grande ~~île~~ île de ce nom.

Puis, traversant aux Etats-Unis, nous ~~me~~ sommes rendus à Los Angeles, en Californie, où j'ai visité la famille Alec Tremblay et Alice Parent, et leur parents, revenus jusqu'au Lac Michigan, que nous avons passé en travers et nous nous sommes rendus à Détroit pour revenir à Chicoutimi. Randonnée de 8300 milles en 34 jours. En cours de route nous avons cherché à rencontrer les nôtres, qu'on trouve un peu partout. J'en ai donné certains détails dans un article qui a été publié et où on trouvera, si l'on veut, des précisions sur ce que je rappelle ici de mémoire. —

Beau voyage que j'ai réalisé au prix de \$100. à peine, en payant partout ma part.

Pendant tout le trajet c'est l'abbé Armand Tessier qui a tenu le volant de notre voiture. Pas un seul accident. En bien des endroits dans les Rocheuses la route taillée dans le flanc ou vers le sommet des montagnes inspirait la terreur

Mardi
24 mai
1977

Le fait dominant que je me rappelle de l'année 1941 est la célébration du troisième centenaire de l'évangélisation du Saguenay par les jésuites au cours de 1641 et par la suite. J'ai publié en brochure l'humble travail que j'ai présenté à la réunion de la Société d'histoire de l'Eglise catholique et qui résume les exposés que j'ai faits en public lors des quatre célébrations de cet événement d'ordre majeur, à Chicoutimi, au Poste de Métabetchouan, à Tadoussac et aux Ilets de Jérémie. La brochure porte le numéro 11 des publications de la Société Historique du Saguenay.

Dérangé par la maladie dans ma famille et chez moi-même, je n'ai pas pu y mettre tout ce que j'aurais désiré et même préparé, mais elle m'aide à me remémorer les détails principaux de cette aventure, et elle donne un aperçu sommaire de cette "épopée ignorée" que fut l'évangélisation des Montagnais, oeuvre qui a mobilisé 21 missionnaires dont quelques-uns sont des héros de grand style, oeuvre qui couvre une période de 141 ans (1641-1782) et qui devrait compter comme page hautement marquante dans l'histoire de l'Eglise. Au Poste de Métabetchouan au moins 4000 personnes assistaient. Aux Ilets de Jérémie ce fut aussi un ralliement considérable de toute la Côte.

C'est aussi en cette année, si je me souviens bien, qu'eut lieu la bénédiction de la Poterie du Saguenay; oeuvre dont la naissance est due à l'un de mes auditeurs à la fête nationale de l'année précédente, cette poterie fut fondée par un groupe d'ouvriers qui vint me requérir pour donner un peu de précision à leur entreprise. Elle opéra pendant quelques années et se fit une réputation; la fin de la guerre amena sa dis-

parution. La production fut continuée par un membre spécialisé puis par son épouse et finit par disparaître.

Je me suis occupé à cette époque de la venue et du succès d'Arthur Leblanc, qui donna quelques manifestations à Chicoutimi et ~~se~~ finit par s'y marier, ce qui m'occasionna diverses et nombreuses relations. J'ai aussi participé au festival des Fanfares de la région à Dolbeaux, lequel fut un événement marquant qui attira pas mal de monde.

L'année 1942 ne fut pas moins remplie. C'est celle du centenaire de Chicoutimi, qui ne fut que partiellement réussie à cause de l'insuffisante activité du Comité mais qui me valut un surplus de travail. J'ai pour cela publié et obtenu nombre d'articles sur le sujet, rappelant toutes et chacune des réalisations faites à Chicoutimi. Pour la collection "Mon pays" j'ai édité deux ouvrages: Le Saguenay pittoresque et Le Saguenay historique, dès le début de l'année. J'ai formé le Comité des fêtes en avril avec mon ami maître Eudore Boivin comme président et Joseph Casgrain comme organisateur des célébrations, mais en dépit du zèle de ce dernier j'ai dû assumer le gros de la tâche.

En août ce fut la fête de Dollard, qui fut brillamment réussie. J'ai pris part à la célébration des noces d'or sacerdotales de l'abbé Abraham Villeneuve, curé de Sainte-Croix, où j'ai prononcé au moins deux discours. De même à la première messe de l'abbé Raymond Desgagné à Bagotville et au cinquantième de la Trappe de Mistassini et à la bénédiction d'un monument à sainte Anne à Sainte-Anne de Chicoutimi.

Avec le concours du président des Canada Steamship Lines, M. Coverdale, j'ai fait reconstruire selon les indications du plan de Champlain et entourer d'une clôture en chaînes verticales la maison de Pierre Chauvin à Tadoussac.

Au début d'août eut lieu la journée principale des célébrations du Centenaire de Chicoutimi, avec exécution du "feu du Centenaire Mon fleuve et ma cité" composition du R. P. Laurent Tremblay. Le Progrès du Saguenay, s'inspirant de mes articles, a publié un numéro spécial de 68 pages sur Chicoutimi ville industrielle, centre intellectuel et capitale religieuse du royaume du Saguenay. Ce numéro, en plusieurs exemplaires, est conservé aux archives de la Société Historique du Saguenay.

J'ai figuré en maintes autres manifestations, entre autres à un grand congrès de P.U.C.C. à Saint-Jérôme, à la visite du comte Atholme, gouverneur général du Canada, à Chicoutimi, et bien d'autres qui échappent à mon souvenir. Les travaux aux Passes Dangereuses m'ont notablement occupé aussi. Mais en voilà assez pour justifier ce que j'ai écrit au début.

Dimanche
29 mai
1977

Je ne puis pas rappeler tous les faits qui m'ont mobilisé en l'année 1943. Je me souviens en particulier de l'incendie qui a détruit une partie du village d'Hebertville Station, d'une célébration en l'honneur des Eudistes, de la fête de Sainte-Anne à Chicoutimi-Nord, laquelle attira une foule extraordinaire de pèlerins, de l'exploration de la caverne à la rivière Métabetchouan, non loin de l'écluse qui soutient le pouvoir électrique, de quelques articles publiés par Le Progrès rédigés par moi.

L'année suivante fut celle de la visite des maires du Canada en bateau. Nombre d'entre eux débarquèrent à Chicoutimi, où je leur donnai une causerie dont j'ai conservé le texte et qui m'a valu des compliments. Je leur ai parlé en anglais, avec quelques phrases en français.

Ce fut aussi la célébration du centenaire de la localité de Bergeronnes en 1944, célébration assez compliquée qui mobilisa tout le monde. Elle a été suivie d'une manifestation en un coin de la paroisse, Bon-Désir, où j'ai fait ériger un petit monument, et au sujet duquel j'ai publié une brochure.

J'en ai aussi publié une en 1944 sur "Les Oblats au Saguenay". Les quatre premiers Oblats arrivèrent à la Grande Baie le 14 octobre, 1844. On fêtait donc leur centenaire. Cela m'amena à passer quelque temps sur la Côte Nord, où ils missionnèrent surtout. J'ai gardé de ce séjour plein d'activités un vivant souvenir, et je crois en avoir laissé un qui a duré plusieurs années, car j'ai organisé des choses qui ont duré.

Ce furent aussi les noces d'or des Soeurs du Bon-Conseil, fondées en 1894 par Mgr Labrecque, et celles du couvent des Soeurs du Saint-Rosaire à Notre-Dame d'Hebertville, de même que le cinquantième de la localité de Normandin. Pour chacun de ces événements, j'ai été l'évocateur et la cheville ouvrière des réalisations; j'y ai contribué en plus par autant de causeries. Celle du Bon-Conseil a duré une heure et demie. J'ai été plus réservé à Hebertville et à Normandin.

Je ne comprends pas comment j'ai pu faire tant de choses. Il faut se rappeler que j'étais alors en pleine vigueur, plus capable qu'à 85 ans.

Lundi
30 mai 1977 Je n'ai pas de souvenirs dignes de mention pour l'année 1945, si ce n'est quelques conférences, dont l'une de certaine importance à une manifestation du Bon Parler français au Cap de la Madeleine, et une autre au cinquantième anniversaire du Petit Saguenay.

L'année 1946, au contraire, me fait rappeler plusieurs activités importantes quand je me mets à y penser. Mon ami Allan Burgess a accepté d'écrire une série d'articles en réponse à un appel que j'ai fait d'adresser la Société Historique du Saguenay; il en a écrit au moins une douzaine, faisant valoir les divers services que la Société rendait.

D'accord avec la Municipalité de Chambord, j'ai fait ériger un beau calvaire sur le lieu où quatre hommes ont péri ensemble dans le Grand Tronc de 1870. Et d'accord avec Mgr Bélanger, j'ai fait célébrer brillamment le centenaire de la localité des Escoumins. L'abbé René Bélanger a rédigé la brochure à cette occasion. Nous avons beaucoup travaillé.

En septembre eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'église de Tadoussac, où j'ai figuré pour une large part.

C'est aussi dans le cours de cette année que j'ai fait campagne pour remplacer l'orthographe de la baie des Ha! Ha! par Hahas et Haha, selon les applications, plurielle pour la baie singulière pour la rivière et le lac.

2 juin 1977 C'est en 1945, je crois, que j'ai été fait Chevalier du Bon Parler français. Cela m'a valu un voyage à Montréal, où j'allais souvent dans ces années-la. Je me rappelle qu'une année j'y suis allé 23 fois en douze mois. Les rencontres de ce genre avaient lieu à l'île Sainte-Hélène.

L'année suivante eut lieu à Saint-Jérôme la première messe de l'abbé Jean-Paul Laliberté,

suivie d'un banquet. J'ai adressé la parole à la messe et au dîner.

L'année 1947 était celle du centenaire de la découverte du lac Saint-Jean par le Père Jean Dequen. Ce fut l'occasion d'une splendide célébration. Conformément au plan du centenaire du Saguenay, il y eut célébration d'une journée dans chacune des 48 localités qui entourent le lac d'une double ceinture, et une célébration qui dura huit jours au Poste de Métabetchouan, où s'était rendu le découvreur. Avec le concours de la Municipalité de Desbiens et de divers groupes, j'ai fait construire un théâtre au bas d'un coteau ~~en~~ semi-circulaire et là nous avons exécuté un pageant, la messe du 16 juillet et chaque jour une manifestation.

Nous avons versé une aumône substantielle aux Servantes du Très Saint-Sacrement et leur avons demandé de nous obtenir une température favorable. Nous l'avons eu en effet avec abondance de chaleur. Une seule fois, le jeudi, je crois, une ondée dont la terre avait grand besoin a retardé d'environ 30 minutes l'exécution du programme d'après midi. Toutes les localités, à peu près, étaient représentées à chacune des démonstrations. Une journée les Indiens de Pointe-Bleue vinrent en grand nombre et participèrent à une parade.

J'ai donné à cette occasion des conférences préparatoires, spécialement à Alma, Dolbeau et Mistassini, et j'ai fait plusieurs discours à Desbiens même, où je demeurais chez mon cousin par alliance Armand Fortin. Un autre de mes cousins, Thomas-Louis Côté, eut charge de l'entretien du terrain et des édifices du Poste. Les Pères Rédemptoristes, en charge de la paroisse, s'intéressèrent aussi

En juillet c'était le tour de la Vieille Chapelle de Tadoussac et dans les premiers jours d'août l'érection d'un petit monument aux Pionniers à Jonquières, pour marquer le centenaire de la localité, et un aussi sur la terre des Coutures, marquant le centenaire de l'arrivée de l'ancêtre, Edouard Couture, en 1847.

J'ai participé à la célébration en l'honneur de Notre-Dame du Saguenay au Lac Beauport et j'ai présidé à l'érection du "Boulevard Jeter McLeod" à la Rivière du Moulin. J'ai aussi fait placer des plaques historiques à trois endroits: près de l'embouchure de la Belle-Rivière à Saint-Gédéon, en souvenir du passage du Père Dequen en 1647; au pont de la rivière des Aulnaies, dans le village d'Helvestville, pour commémorer le passage du même; et l'autre à la maison Boulanger à Alma, pour rappeler le premier contact de Damase Boulanger avec ces lieux. — C'est donc dire que cette année 1947 fut bien remplie sous le rapport des évocations historiques.

7 juin 1977

Celle de 1948 le fut beaucoup moins, aucun événement marquant n'étant à évoquer ou à célébrer. Je me rappelle la visite de Jacques Rousseau à Chicoutimi, car je l'ai présenté et remercié. Parmi les conférences que j'ai eues à donner et qui furent assez nombreuses, il y a lieu de signaler celle que j'ai présentée à Sainte-Monique de Honfleur, dont on faisait le cinquantième. Au lieu de rappeler des faits récents et que la plupart de mes auditeurs connaissaient, j'ai évoqué le passé du lieu plus lointain et j'ai intitulé ma causerie "Sainte-Monique avant Sainte-Monique".

Il y a un sujet, "le vocabulaire saguenéen", que j'ai traité dans cinq endroits: Saint-

Alexis, Dolbeau, Jonquière, Hébertville,
Roberval. C'était au cours de novembre.

28 juin/1977

Je revins à une plus grande activité en 1949. Invité par le Canadian Women's Club, je traitai (en anglais) "The Saguenay and the Saguenayans" devant un auditoire mixte. C'était en février, à Arvida. J'en eus des échos très favorables.

Au mois d'avril je fus invité par la Société Historique de Kamouraska, où j'exposai "le caractère et la raison d'être d'une société d'histoire". Je fis le retour en passant par Lévis et Québec en pleine nuit: parti de là-bas un peu avant minuit, je rentrais chez moi vers 6 heures du matin. Je pus à cette occasion jouir d'un spectacle nouveau pour moi dans la dernière partie de la traversée du Parc des Laurentides.

En mai je fus reçu membre du Club des Journalistes du Saguenay. La cérémonie fut fort intéressante. J'ai conservé le texte du discours que je prononçai à cette occasion.

Au sujet des nombreuses causeries que j'ai données dans la suite de cette année, aux Clubs de Richelieu de Chicoutimi et de Roberval, à la Chambre de Commerce des Jeunes, à Betsiamitis, au Capitole de Chicoutimi, au Séminaire, à Hébertville-Station, à Jonquière, etc., j'ai seulement gardé des notes généralement. Ces notes et textes que j'ai conservés m'aident à rappeler les événements. Je regrette de n'avoir pas une semblable ressource pour les autres faits auxquels j'ai participé pendant cette longue période de ma carrière, car la perte de mémoire que j'ai subie il y a quelques mois me prive de beaucoup de souvenirs qui seraient dignes de mention.

Le parler saguenéen a été à cette époque le sujet de mon étude particulière. J'y ai relevé bien des termes et des expressions qui méritent attention et souvent conservation; d'autres qu'il faut éliminer parce que defectueux ou dépassés.

29 juin
1977

C'est en 1949 qu'on a célébré le centenaire de Notre-Dame d'Hébertville. Nous avons mobilisé toute la paroisse et obtenu la participation de toutes les localités voisines. Ce fut à la fois un pageant et une fête. Les principales manifestations ont commencé par la représentation concrète de l'arrivée du curé Hébert avec ses 49 compagnons à la tête du lac Kénogami et le cortège de tous les arrivants avec les accueillants de là au village. Il y eut messe solennelle avec chants appropriés dont quelques-uns étaient des compositions de circonstance. Le grand rassemblement sur la place de l'église fournissait l'opportunité à de nombreux discours où tour à tour la localité et ses voisines présentèrent l'expression de leurs sentiments. Le Père Laurent Tremblay, O.M.I., y joua un rôle important. Quant à moi, si j'en étais l'âme et l'inspirateur, j'ai pu ainsi ménager un peu mes forces. Je crois que nous possédons des rapports détaillés de tout ce qui s'est fait et dit en cette journée extraordinaire.

Un autre événement fut l'érection d'un monument aux Oblats à Betsiamits et la célébration solennelle de l'Assomption le lendemain, par une température splendide. J'ai obtenu là un concours parfait que je ne puis oublier, tant des religieux que de la population.

Mes deux dernières conférences, à Hébertville-Station le 30 novembre et à Jonquière le lendemain, ont porté sur le parler français au pays du Saguenay. Elles ont dû résumer les idées développées sur le sujet au cours de mes études faites.

9 juillet 1977

J'ai le souvenir d'une belle cérémonie à Saint-Jérôme en l'honneur du curé Dufour, dans le mois de mars ^{de 1950,} qui a donné une causerie le soir dans l'église et assisté au dîner dans la salle du couvent en face de l'église. La paroisse entière était en liesse.

Peu après c'était à Montréal, à une réunion de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, j'y ai parlé du pays du Saguenay, ce qui fut pour plusieurs une révélation, car bon nombre de mes auditeurs ne savaient rien de ce qui y a été réalisé. Un des résultats fut que plus d'un décidèrent de venir voir la région.

Je traitai le même sujet à la Société Historique de Montréal le 31 mai, sous une forme différente. J'ai dû répondre à plusieurs questions qui ne manquaient pas d'intérêt, indices que le sujet avait pour eux beaucoup de neuf. Et au cours de l'été, à Tadoussac, j'ai rendu hommage à W.-Hugh Coverdale, président des Canada Steamship Lines, pour son oeuvre et spécialement pour ce qu'il a fait là, comme on l'a vu précédemment.

Je suis allé à Dolbeau au mois d'août, j'y ai traité longuement de la Société Historique du Saguenay. J'avais là quelques amis qui me fournissaient des occasions d'y aller souvent. Nous faisons oeuvre de ralliement de cette population venue d'un peu partout et ayant peu de sujets de contact. On en voit aujourd'hui les suites heureuses.

J'ai donné à quelques jours d'intervalle deux conférences à Alma, l'une au membres de l'Union Catholique des Fermières sur l'Éducation nationale, l'autre au public en plein air sur le Pont de Taché, parlant de la route au bout nord du pont de fer actuel qui le remplace et d'où on pouvait voir ce qui en restait alors. J'ai conservé le texte de cette dernière causerie.

10 juillet
1977

En 1957 j'ai donné quelques conférences, entre autres les suivantes.

À Saint-Jésôme au sujet de la famille de Claude Michaud, citoyen de la paroisse, à l'occasion d'une fête dont j'oublie les détails.

À Chicoutimi on faisait Madame Henry Savard de Saint-Félicien, laquelle a été mêlée à bien des événements et a écrit diverses choses, spécialement sur l'inondation des terres de Saint-Méthode en 1926 et 1928, textes pleins d'intérêt. Cette dame avait alors 99 ans et par erreur on lui donnait 100 ans. J'ai fait un travail de recherche considérable à ce sujet et j'ai fini par retrouver son acte de baptême dans une localité de Charlevoix. J'ai conservé le texte de la conférence que j'ai prononcée à cette occasion et des notes sur d'autres causeries de circonstances. Je crois que tout cela est aux archives de la ~~Soc~~ Société Historique du Saguenay.

Invité à Trois-Rivières dans le mois de juin, j'y ai donné une causerie au Séminaire sur la consultation des vieillards au point de vue de la technique spécialement. J'avais un long texte de notes que j'ai abrégé dans l'utilisation. Je me souviens d'avoir trouvé ce voyage fatigant. J'ai eu plusieurs entrevues avec des autorités de la maison et aussi des étudiants.

Aussitôt revenu j'ai entretenu le Conseil de Comté de Chicoutimi au sujet de la Société Historique du Saguenay, espérant obtenir son concours. Le seul résultat a été un don de \$100 qui, en fait, était voté à l'avance.

Dans l'automne je suis allé à Dolbeau, où le sujet de ma conférence fut l'histoire de "Dolbeau avant Dolbeau", c'est-à-dire l'histoire des lieux avant la fondation de la ville actuelle, laquelle venait de naître et connaissait mieux que moi ce qui s'y était fait. Cet aperçu me parut susciter beaucoup d'intérêt.

J'ai aussi donné deux conférences à Chicoutimi, l'une au Capitole sur le parler français au Saguenay et l'autre au Séminaire sur le bon parler français.

16 juillet
1977

En 1952 je suis allé trois fois à Dolbeau pour participer à la célébration du 25^{ème} de la localité et j'y ai fait chaque fois une causerie; j'ai conservé le texte de l'une et des notes des autres.

En janvier, à Roberval, j'ai expliqué ce qu'on pouvait et devait faire pour célébrer le centenaire de la localité, et le travail préparatoire pendant les deux années dont on disposait avant la date.

Au début de mars la première messe de l'abbé Antoine Tremblay m'a appelé à une instruction spéciale et au mois de mai j'ai eu à présenter une conférence lors d'un *conventum* au Séminaire.

J'ai parlé ensuite du drapeau saguenéen à L'Île-Maligne, de la Société Historique du Saguenay aux maires du Lac Saint-Jean, de la personne et des activités de Simon Ross à l'érection d'une plaque historique en son honneur à Arvida, aux noces d'or de M. et Mme Stanley Tremblay à Jonquière, du Saguenay et des Saguenéens à la Société ~~Historique~~ Généalogique de Montréal, au cinquantième de Saint-François-de-Sales, au Séminaire quand on m'a présenté une toge, et lors d'une soirée où j'ai parlé d'Henri Bourassa, à la Société Historique de Québec où j'ai traité longuement le problème complexe de la route ancienne entre la capitale et le Saguenay, à un groupe au sujet du drapeau du Saguenay... pour ne citer que les conférences ~~dont~~ j'ai des textes ou des notes.

Voilà ce que je puis rappeler dans le domaine de l'activité littéraire. Je voudrais me souvenir de ce que j'ai fait dans les autres domaines, car je sais que cette année-là a été particulièrement active; malheureusement je n'ai rien pour me mettre cela en mémoire.

18 juillet
1977

Dès le 2 janvier ¹⁹⁵³ j'étais à l'aéroport de Bagotville pour une conférence en anglais sur le Royaume du Saguenay. J'y fus reçu avec beaucoup d'honneurs et ma causerie fut précédée et suivie par des entrevues très actives, avant et après le souper, car c'est au cours du souper, au dessert que j'ai parlé. Plusieurs de Chicoutimi étaient présents.

Le souper de la 30^{ème} réunion de la Société Historique du Saguenay vers le milieu de mars, me fournit une autre occasion de discours-causerie sur le sujet approprié. J'ai parlé aussi de Notre-Dame du Saguenay en quatre endroits différents, ainsi que des Sociétés d'histoire régionales à la Société d'histoire de l'Église catholique.

Une note m'indique que le 17 avril j'ai traité de l'Établissement rural au Saguenay.

Je me souviens d'avoir donné à Alma un historique de la localité, sujet dont la préparation fut très laborieuse. J'avais plus d'une fois traité de divers points de cette histoire; il fallait du neuf; j'en ai trouvé assez pour captiver mes auditeurs.

Le mois d'octobre fut assez rempli. Il y eut le centenaire de l'établissement de la Baie des Mille Vaches. Il fallut y parler surtout de Saint Paul du Nord, car j'avais devant moi un personnage qui ne voulait pas être curé de Mille Vaches, car en paroles il n'y a pas de majuscules pour dissiper l'équivoque. J'ai donné une importante causerie à Chicoutimi sur la Collaboration chez les bâtisseurs du Saguenay et j'ai présenté M. Paul Massé qui est venu y donner une conférence.

J'ai aussi parlé de l'organisation du Diocèse de Chicoutimi, de 75 ans d'âge en cette année. Je le sais par une petite note, mais je ne me souviens pas des circonstances de cette manifestation.

L'année 1954 fut marquée par plusieurs célébrations d'anniversaires et d'autres événements qui

me furent des occasions de parler.

Le 19 de janvier c'est à l'École des Parents de Chicoutimi, où j'ai traité le sujet: "Une mine inexploitée: notre passé". Ce groupement était alors en pleine activité, qui malheureusement n'a pas duré, dû à la disparition de ses principales animatrices.

Un autre organisme qui n'a pas duré bien longtemps, la jeune Chambre de Chicoutimi, m'a invité à donner une causerie. J'ai voulu faire quelque chose d'original pour ses membres en leur présentant ce que serait Chicoutimi en 1975.

Je constate après coup que j'avais prévu assez juste les développements attendus, y compris les lieux où ils devaient se produire.

Le 3 d'avril, au souper des 20 ans de la Société Historique du Saguenay, j'ai présenté un aperçu de l'activité de la Société pendant cette période.

Le 24 juin, à Roberval, à l'occasion du centenaire de la localité, j'ai donné une esquisse de son histoire. Cela devait être complété par une brochure d'une cinquantaine de pages publiée peu après et par un beau et riche volume préparé par un jeune Robervalois, Rosel Vien, lequel ouvrage sortit des presses l'année suivante.

Le 7 de juillet, à la célébration du cinquantième des Soeurs Antoniennes de Marie, ~~je~~ je leur ai donné un aperçu détaillé de leur pasteur, ce qui a paru leur être très agréable.

Le 14 du même mois je donnais à la paroisse de Notre-Dame de la Doré un historique de ses 50 ans d'existence, ce qui m'avait demandé un travail extraordinaire.

Le 20 août, au Tableau, j'ai fait l'histoire de l'établissement des Killeneuves à cet endroit. Plus tard j'y suis revenu bénir la petite chapelle qu'à cette occasion j'ai suggéré de construire.

Le 25 septembre, à Roberval, lors d'un souper organisé par le Club des journalistes de lieu, j'ai donné une causerie, et le 3 octobre, à Bagotville, à l'inauguration du boulevard Damase Potvin, j'ai présenté un éloge du personnage à l'honneur.

Quelques jours plus tard, à Québec, invité par le Club des journalistes, j'ai présenté une étude fouillée sur la "Standardisation des Manuels scolaires", projet dont j'ai signalé les inconvénients.

Enfin le 14 novembre, à Chicoutimi, j'ai prononcé une allocution de circonstance à l'ouverture de l'exposition.

J'ai conservé les textes de presque toutes ces conférences de l'année 1954.

19 juillet
1977

Une conférence importante dont j'ai trouvé mention ce matin et dont je me rappelle bien maintenant est celle que j'ai donnée à l'école Saint-Pharcelius de Dolbeau vers le 12 février devant 450 auditeurs et qui a été très goûtée, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la localité.

Au cours de cette année eurent lieu la bénédiction de l'Hôpital de Roberval, les fêtes de 25^e anniversaire de Dolbeau et d'Arvida, la visite de M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, dans la région, la célébration du 50^{ème} de l'arrivée du premier Curé à Saint-François-de-Sales, toutes circonstances où j'ai été appelé à parler. A ce dernier endroit j'ai fait le sermon de circonstance, donné une causerie et présidé à toutes les manifestations.

Les travaux aux chutes de la rivière Péribonka, chute du Diable et chute de la Savanne, m'ont été l'occasion de plusieurs consultations et interventions. Il y avait là plus de 6,500 hommes à l'ouvrage. Ce fut pour moi l'occasion de plus d'une visite à Houffleur.

20 juillet
1977

C'est dans l'hiver de 1953 que j'ai poursuivi longuement les recherches pour identifier le personnage appelé "Le Roi d'Écosse" présenté dans un document comme résidant à Chicoutimi en 1845. Ma conclusion fut que ce devait ou du moins pouvait être le nommé James Hickey. Ce fut un épisode qui m'occupa intensément.

À titre de président du tournoi oratoire du jeune Commerce, j'ai passé une journée bien remplie à Loretteville.

J'ai fait une campagne pour le port du costume régional, que la guerre avait empêché de maintenir après sa création en 1938. C'était la répétition de mes efforts en 1947 à l'occasion du tricentenaire de la découverte du lac Saint-Jean; il n'eut pas plus de succès. Cela devrait être repris par une équipe dynamique.

Un événement qui m'a beaucoup mobilisé c'est la mort soudaine de mon ami Allan Burgess à Alma. Je ne me rappelle pas s'il était encore vice-président de la Société Historique du Saguenay à ce moment, mais je sais qu'il était gérant du personnel de la puissante compagnie Saguenay Power.

J'ai fait le sermon à la messe du cinquantième de la Société des Artisans canadiens-français à Chicoutimi et j'ai participé à la grande célébration de la fête de Sainte-Anne à Chicoutimi nord.

La publication d'un numéro géant (de 64 pages) du Progrès du Saguenay à l'occasion de son introduction comme quotidien, au mois de septembre m'a demandé un bon nombre d'articles, dont quelques-uns avaient antérieurement paru ailleurs, par exemple "L'évangélisation du Saguenay par les jésuites", "Charmes de la nature saguenéenne", "Une messe de minuit en 1720", "Légende de l'île aux Couleuvres", etc.

21 juillet
1977

Dans le domaine de l'activité intellectuelle l'année 1955 fut assez remplie. Je ne me souviens pas des débuts de l'année, mais je vois que dès le 8 mars je donnais une importante conférence au Club Richelieu d'Alma et que le 31, encore à Alma j'en donnais une autre à la Ligue du Drapeau. A la fin d'avril j'en donnais une autre à la Chambre de Commerce de Chicoutimi sur ses armoiries, que j'avais composées.

Le 8 mai avait lieu à Alma une journée des bleuets. Il y eut élection d'une Reine des bleuets, que j'eus à présenter et à glorifier.

Le 18 juin j'ai présenté une nouvelle cause à la Ligue du Drapeau, et le lendemain, à Arvida, au banquet des Acadiens j'ai proposé et commenté la santé de l'Eglise. Le 6, au cours d'Education Populaire, j'ai parlé des Chapdelaine et des Plouffe dans un exposé élaboré. Au cours du mois j'ai aussi proposé et commenté une plaque historique sur la maison d'Arthur Bergeron à Alma et j'ai fait l'historique de l'Agriculture au Saguenay au congrès de l'U.C.C.

En juillet, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, j'ai fait l'historique des origines du système municipal au Saguenay, et à Arvida, j'ai traité des noces de cristal de M. et Mme W. Charney, qu'on a célébrées.

Le 20 août je suis allé au ~~Tableau~~ à Sainte-Rose du Nord à la célébration des noces d'or de M. et Mme Albert Grenon, événement que j'eus à commenter.

En septembre, ce fut d'abord le 6 au Club Richelieu de Jonquières, où j'ai traité de l'Education. Ensuite à l'hôtel Chicoutimi, au Congrès de la Médecine Industrielle, sujet "The Kingdom of the Saguenay", puis à Kénogami, à la Société Mutuelle de l'Assomption, où j'ai parlé des sociétés

Saint-Jean-Baptiste locales et nationale.
Enfin à Périvonka où, aux noces d'or de
M. et Mme Philippe Pedneault, j'ai fait l'his-
torique de la lignée des Pedneault au Canada.

Le 9 octobre, à l'École des Infirmières
de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, j'ai donné un
panorama historique du Royaume du Sa-
guenay.

De presque toutes ces conférences et discours
j'ai conservé les textes. Je possède aussi les
textes de deux autres conférences de cette année:
un au sujet du cap Trinité, donné au poste (CB)
le 26 mars; l'autre sur notre fête régionale
donnée au même endroit le 11 juin.

25 juillet
1977

J'ai conservé aussi tous les textes des cau-
series de 1956, lesquelles sont assez nombreuses
(au moins 22).

Ainsi une étude fouillée sur les noms,
prénoms et surnoms des familles Tremblay. La
liste des prénoms dépasse 120. Il s'en trou-
ve des fort pittoresques, mais la plupart
dériverent des prénoms d'ancêtres plus ou moins
transformés.

J'ai traité du drapeau sous tous ses aspects
à la Ligue du Drapeau saguenéen, et de Nos
compatriotes ^(les) Montagnais devant une assemblée,
et du Royaume du Saguenay au congrès des
Pharmaciens.

À Mistassini j'ai exposé le problème de
"Ce que nous sommes et ce que nous devons être"
pour la première fois, je crois, sujet que j'ai
développé par la suite un grand nombre de
fois en divers endroits.

J'ai parlé au poste (CB) du Congrès de la So-
ciété canadienne d'histoire de l'Église catholique,
et lors d'une expédition au Cap Trinité j'ai fait
sur le lieu même le commentaire de cette
Notre-Dame du Saguenay. J'ai traité le même
sujet en anglais à la section anglaise de la

Société d'histoire de l'Eglise trois jours le même jour (15 août). Le lendemain je parlais du Drapeau saguenéen à Roberval.

J'ai traité du Blason populaire des Tremblay au Club Richelieu de Chicoutimi et quelques jours plus tard, aux délégués du Canadian Institute of Forestry j'ai parlé du Kingdom of the Saguenay.

En octobre, à Bagotville, j'ai cité et commenté les titres de Damase Potvin, et une dizaine de jours plus tard j'ai exposé le sujet du "Saguenay vu de loin et de proche".

Voilà ce que je puis dire de mon activité littéraire de cette année, grâce aux textes conservés. Il y aurait beaucoup à ajouter si on voulait citer les articles de journaux et les actes qui ont pris mon temps. Mais...

L'année 1957 était celle du tricentenaire de la famille Tremblay en Amérique. Elle fut bien remplie. Avec l'aide d'un comité que j'ai formé pour m'aider, j'ai organisé ce que j'ai appelé le Ralliement Tremblay et publié un petit journal sous ce titre. Nous avons formé des groupements un peu partout de l'Atlantique au Pacifique et nous avons célébré l'événement là où ce fut possible, spécialement à Montréal, où ont eu lieu la première et la dernière célébration (mai-octobre), à Québec, Sainte-Famille de Beauport, Trois-Rivières, Baie-Saint-Paul et Malbaie, Joliette, Lévis, Matane, Saint-Boniface au Manitoba et Winnipeg, Vancouver, Spokane, Washington, Seattle, Los Angeles et San Diego aux Etats-Unis, et à quelques autres qui échappent à ma mémoire, par exemple en Floride, Ohio, Dakota, etc. Dès la première semaine nous avions relevé 14,000 adresses de Tremblay. La correspondance a été formidable et les déplacements nombreux. Je suis allé jusqu'en Californie, où nous avons

retracé des centaines de Tremblay, dont d'une écrit son nom Tremblay. C'est le seul changement à l'orthographe du nom, à part celui d'un Tremblay de Kingston en Ontario.

Les circonstances m'ont pas permis d'avoir des foules nombreuses aux célébrations, excepté à celles de Trois-Rivière et de Sainte-Anne de Beauport; mais à chacune nous avions des représentants de partout, de l'Atlantique aux Pacifique, ce qui donnait à la famille un cachet d'universalité. Nous avons recensé environ 81,000 personnes du nom de Tremblay au Canada et aux États-Unis. Nous en avons rejoint un au Guatemala.

26 juillet
1977

Au jour de clôture, à Montréal, le 2 octobre, nous est arrivée en pleine nuit une voiture de Tremblay de Eau Claire, Wisconsin, laquelle a fait un trajet de plus de 24 heures en auto pour venir et est repartie dès la célébration finie. C'était émouvant. Nous avons eu une belle cérémonie au Mont Royal, à l'Oratoire Saint-Joseph.

Je n'en finirais pas de rappeler tous les faits de cette année inoubliable. Il nous en est resté tout spécialement des relations ~~sp~~ avec ceux de Californie, où je suis allé trois fois et dont deux voitures sont venues aussi souvent.

Parmi les nombreuses fois où j'ai adressé la parole dans les années suivantes, 1958-1961, il convient de rapporter ici celles dont j'ai retrouvé les textes, entre autres plusieurs sur divers sujets déjà traités ailleurs, et sur des sujets particuliers comme le 25^e de prêtrise de l'abbé François Plourde, les Poulets de Madame Laliberté, Marguerite Belley, femme de tête et de cœur, des célébrations de Noël au pays du Saguenay, La Prudence à juger,

une formule d'action catholique, l'avenir de notre région Historique de Saint-Jean-Vianney de Shipshaw, les Premières descriptions et cartes du Saguenay, Les Origines de Saint-Henri de Taillon, la Famille McLaren, l'Evolution économique du Saguenay, les origines de l'Arise-Saint-Jean, le 50^e de la chapelle du Tableau, Les Oblats au Saguenay, et bien d'autres encore.

Ce fut ainsi en 1963 et 1969, avec comme sujet spéciaux: Louis Hémon et suites, L'Aventure Maria Chapdelaine (devenue un volume) Alexis le trotteur, et vingt autres.

1970 fut particulièrement riche sous le rapport des conférences: j'ai une liste de 17

A l'occasion du troisième centenaire de la découverte du lac Saint-Jean, en 1747, j'ai donné cinq causeries sur divers aspects de ce fait historique, du 8 juillet au 5 août.

Un troisième relevé de mes causeries de 1938 à 1968 comporte une liste de 34 sujets.

Rappelons enfin qu'en 1957 et 1958 j'ai donné aux Ursulines de Roberval deux séries de cours, au total 27 cours, sur la période de la domination anglaise au Canada.

31 juillet

Des petites notes quasi incompréhensibles me permettent de retracer quelques mouvements de mon activité de la fin du voyage de 1968-1969.

Ainsi le 25 décembre, après le souper chez Joseph Tremblay j'ai fait une visite chez les Dufault, amis de cette famille dans le secteur de Los Angeles en Californie. Le lendemain je fis visite chez les Grimard et les Srefel, au sommet de la montagne. Je me revois assis chez ces derniers et recevant la visite des premiers et d'autres amis.

Le 27 je me rendais à San Diego, où je rencontrais les Parent, Albert et Joseph, frères de madame Tremblay,

et je me rendais à Tiguana, petite ville du Mexique. De retour le 28 en passant par Encino, j'allais le 29 visiter Hollywood avec Denis L'Heureux, et le 30 je visitais Disneyland avec le même, où il y avait beaucoup à voir, spécialement le Cinérama "Beautiful United States, small World". Le 31 j'ai la visite de Joseph Parent et je bénis la maison de H. Lynch.

Le 1er janvier 1969, c'est un Ralliement Tremblay, auquel les Parent et les Labonté participent. Le 2 je visite le quai Queen Mary, où le fameux paquebot de ce nom est attaché, ainsi que Floats. Les Parent nous arrivent le lendemain à 11 heures a.m. Nous visitons le Break Bar Pit, Farmers' Market, le Dinosaur, le Musée des Arts, et la famille du docteur Wyman Tremblay. Le 4 je visite Knott's Berry Farm et reçois la visite des Durocher, amis et parents de la famille.

Le 5 janvier c'est la visite de la célèbre Huntington Library, son musée et son vaste jardin; les très beaux épisodes du Crucifiement, de la Résurrection et de la Cène retiennent particulièrement mon attention. Le 6, un samedi, je passe la journée à la maison, faisant de la correspondance et je dis mon bréviaire et fais une promenade de repos à la plage du grand canal.

Dimanche le 7, un Ralliement chez madame Elmire Gervais, et le lendemain une promenade à Long Beach et mon départ pour Portland, Oregon où j'arrive mardi le 9, vers midi, chez Léonard Tremblay. Le 10, visite chez les Trappistes et à des malades.

Jeudi le 11 je me rends à Vancouver, chez Fred Tremblay. Le lendemain je me rends à Maillardville visiter Fred Leblond, où Stanislas Parent nous donne un concert de violon. Revenu chez Alfred Tremblay le 13, je pars à 23 heures pour le retour, Vancouver - Jasper fait dans la journée du 14. Et ça continue:

à 17 heures je suis à l'Hôtel Winnipeg, chambre 506.

Parti de là le 16, par la route ferrée de l'Ontario, j'arrive à Montréal le 18 janvier, un peu fatigué mais pleinement satisfait du voyage réalisé.

22 août
1977

Ce voyage de 1968-1969 m'a laissé d'excellents souvenirs, mais en plus des relations qui durent encore. Je correspond toujours avec la famille Edgar Tremblay, Léonard Tremblay et les Parent. Chaque année les Tremblay se proposent un voyage au Québec et à Chicoutimi, mais jusqu'à présent ils en ont été empêchés. Quant à moi, je ne retournerai vraisemblablement plus en Californie; trois voyages c'est assez pour mes moyens financiers et mon âge. À 85 ans on songe plus au repos qu'à la course. Je ne vais même plus à Montréal et je me dégage graduellement de mes engagements.

24 août

Il me vient le souvenir de mes vacances d'été. Dans les premières années j'allais en passer une partie, plus ou moins longue, à la maison d'été du Séminaire à la Pointe aux Adouettes, Baie Sainte-Catherine. J'employais ce temps à faire certains travaux pour améliorer la propriété, à lire et écrire, à causer sur la galerie ou dans la salle commune, à faire une heure d'adoration à la chapelle. Le spectacle des lieux était très intéressant à voir, soit de la galerie de la maison soit de l'extrémité de la pointe.

Une fois j'ai fait l'expérience d'une visite à l'Islet aux Morts, ce qui ne m'a pas valu grand'chose, car l'île n'a rien qui retienne l'attention et le problème du retour à mer haute hante l'esprit. Il faut lutter contre les courants qui nous pousseraient au large ou ailleurs et qui sont à la fois variables et assez forts.

J'ai assez tôt perdu l'habitude de ces moments de vacances et j'ai pris celle de passer tout le temps à la maison paternelle, où je trouvais agréable de travailler aux champs ou à la boutique que j'ai aménagée d'abord dans une ancienne "laiterie" ensuite dans une bâtisse faite exprès. J'ai fait là toutes sortes de choses, soit des meubles soit des réparations pour les besoins de la maison.

Il m'est arrivé une fois de construire de toutes pièces, selon un modèle de mon invention, un "rack" à foin qui permettait des charges doubles de ce qu'on pouvait réaliser avec les modèles habituels. J'ai fait aussi une charrette à deux roues, deux ou trois brouettes de différentes formes, y compris la roue, un montage de sieu mécanique, un cribble à grain, et bien d'autres choses utiles sur une ferme.

Étant à quatre milles du village, je me contentais d'une visite à mon curé. Ce n'est qu'en 1919 et 1920 que j'allais à l'église célébrer la messe chaque matin; dès l'automne de 1920, à l'occasion de mon repos à la suite de l'ablation de l'appendice, j'obtins la permission de célébrer à la maison; ce que je fis d'abord dans le salon, ensuite dans ma chambre, que' avec le temps j'aménagai en chapelle-église en utilisant l'orme et le frêne coupés sur la terre paternelle.

À l'occasion j'ai aussi fait des cercueils: un pour grande personne, plusieurs pour enfants au service de mon frère Antoine.

Quand celui-ci s'est installé comme colon à Pérignonka je suis allé faire pour lui beaucoup de choses, même l'aider à défricher. J'ai été pendant quelques années, jusqu'à mon ordination, propriétaire d'une terre dans les quartiers, aujourd'hui dans la paroisse de Saint-Augustin.

31 août
1977

Les vacances du jour de l'an ont varié selon les temps. Comme je l'ai déjà dit, je crois qu'il n'y a ~~eu~~ que trois années où je n'ai pas célébré la messe à la maison familiale le premier janvier. Après la messe le chef de la famille, mon père de son vivant et ensuite Raoul, donnait la bénédiction paternelle à tout le monde; après lui je la donnais à mon tour, et quand les jeunes familles s'y trouvaient chacun des chefs bénissait les siens. C'est encore ainsi.

C'était différent pour Noël. J'ai toujours évité de me trouver là, pour ne pas empêcher la famille d'aller à l'église. Longtemps je ne montais au Lac Saint-Jean que la veille du jour de l'an, et c'est encore ainsi généralement. Je prolonge mon séjour jusqu'après la fête des Rois, excepté en ces dernières années alors que je quitte le lendemain ou surlendemain du jour de l'an.

Ma présence contribue au ralliement de tous les membres de la famille qui ne sont pas empêchés, mais depuis que plusieurs ont leur famille ils arrivent seulement dans le cours de la journée et pour les accommoder je célèbre seulement dans l'après-midi.

On me fait faire ordinairement la distribution des cadeaux, auxquels j'ajoute ceux que j'apporte et qui sont dans l'arbre de Noël conservé jusqu'à mi-janvier. C'est une opération fort intéressante.

Une courte visite aux proches voisins s'ajoute habituellement au programme. Il m'est arrivé plus d'une fois d'apporter un cadeau à chacune de ces familles, surtout quand il s'y trouvait des jeunes. Cet usage est maintenant aboli, étant donné que je deviens plus étranger.

2 septembre 1977 Au Séminaire mon enseignement était ma tâche principale; j'y mettais tout le soin qu'il m'était possible. Ayant chaque jour au moins deux classes sur des sujets différents, il me fallait donc étudier pour l'une l'histoire du Canada et pour l'autre celle des temps modernes, le lendemain, pour l'une l'histoire contemporaine et pour l'autre celle du moyen âge, pour un autre jour l'histoire ancienne et celle de Rome ou ~~des Grecs~~ ^{d'Angleterre} et ainsi de suite. Chaque histoire avait deux cours par semaine.

A cela il fallait ajouter, selon les temps, l'enseignement de la langue française, de la langue anglaise, des mathématiques, de la tenue des livres, de la religion, spécialement de la personnalité de Jésus-Christ, voire du dessin et de la diction et occasionnellement de la philosophie ou de la théologie. Il n'y a que la boxe et la nage que je n'ai jamais enseignées...

Toutes les matières exigeaient une minutieuse et souvent difficile préparation. L'histoire, spécialement, ne peut pas s'apprendre par la réflexion; il faut l'étudier dans les livres et tous les autres écrits, et la situer dans son contexte géographique, ce qui m'a obligé à la confection de nombre de cartes, que le Séminaire ne pouvait pas fournir, et à la recherche d'illustrations nécessaires souvent difficiles à trouver et parfois exigeaient invention des illustrations.

En rappelant ces choses je suis renversé du travail qu'il m'a fallu accomplir et des trucs que j'ai dû utiliser pour répondre aux besoins de mes élèves. Les survivants de ceux-ci me font souvent rapport de l'intérêt et de l'agrément qu'ils trouvaient à suivre mes cours; je m'en suis pas surpris; le résultat de tant d'efforts ne pouvait pas manquer de produire un bon effet.

J'ai conservé un certain nombre de notes de mes cours. Je regrette de n'avoir pas le loisir de les revoir, car il me semble que cela m'apporterait des souvenirs agréables. J'en ai cependant donné beaucoup à mes successeurs dans l'enseignement; c'était de nature à leur rendre grand service dans les difficultés de la tâche.

À l'École de Commerce, où j'ai donné des cours pendant quelques années, j'ai enseigné l'histoire du Canada et des États-Unis et la philosophie de l'histoire. J'avais là une soixantaine d'élèves dont deux filles. J'ai aussi donné un certain nombre de cours aux élèves des écoles normales du Bon-Pasteur et du Bon-Conseil, écoles féminines. Ces cours portaient sur l'histoire du Canada.

4 septembre
1977

Je glisse ici une page qui dit assez bien ce que j'ai fait jusqu'à 1960

Monseigneur VICTOR TREMBLAY, P.D.

Monseigneur Victor Tremblay est né à St-Jérôme du Lac St-Jean, le 23 mars 1892, du mariage d'Onésime Tremblay, cultivateur, et d'Ariane Ouellet. Il est le deuxième d'une famille de sept enfants, dont quatre prêtres et une religieuse. Sa mère fut son premier professeur. Études primaires à l'école du rang et celle du village. Diplômé de l'École Normale Laval, il enseigne d'abord à l'école du village de St-Cœur-de-Marie, puis à Notre-Dame d'Hébertville, préparant en même temps le baccalauréat ès lettres. Suit ensuite les cours de philosophie et de sciences au Séminaire de Chicoutimi et passe le baccalauréat ès arts.

Le 30 octobre 1915, il entre au Grand Séminaire et enseigne l'histoire au Petit Séminaire tout en faisant ses études théologiques. Ordonné prêtre, le 6 juillet 1919, il entreprend l'année suivante le travail qui devait aboutir à l'histoire du « Royaume du Saguenay ». Mettant à profit un repos forcé, fait en 1920-21 un long voyage en Europe, en Afrique du Nord et en Palestine. Reprend l'enseignement, au retour; Directeur des élèves en 1927-28; toujours jusqu'à 1958 professeur d'histoire au Séminaire.

L'œuvre la plus marquante de Mgr Tremblay est la Société Historique du Saguenay. Après une première expérience, en 1924, il la réorganisa dix ans plus tard, sous l'impulsion du chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire, et il en est depuis l'âme dirigeante à titre de président. Sous sa direction, cette société, devenue une institution importante, est regardée sous certains rapports comme le modèle du genre.

Mgr Victor Tremblay a donné des centaines de conférences, le plus souvent sur des sujets d'histoire ou de culture. Il a écrit pour des journaux et des revues de nombreux articles dont des relevés ont été faits en 1945 par Mlle Marguerite Roy, de Montréal, et en 1956 par Mlle Thérèse Dandurand.

Il a publié deux volumes: « Le Temps de Jacques Cartier », en 1934, et « l'Histoire du Saguenay », en collaboration avec l'abbé Lorenzo Angers, en 1938. Il a préparé la matière de plusieurs ouvrages rédigés par d'autres, et publié les brochures suivantes: « Ici ont passé... » (collaboration), 1937; « Bon Désir, un coin de la paroisse des Bergeronnes », 1944, rééditée plus complète en 1945; « Les Oblats au Saguenay », 1944; « L'évangélisation du Saguenay par les Jésuites » (1641-1782), 1946; « La question de Baie des Hahas », 1947; « La paroisse et la race canadienne-française », 1949.

Il est membre de la Société d'Histoire de l'Église au Canada, depuis 1933; directeur de 1934 à 1938, et de nouveau en 1948; il en a été élu deuxième vice-président en septembre 1949, premier vice-président en 1951, président général en 1953.

Membre de la Société des Écrivains canadiens-français depuis 1940, de la Société Généalogique canadienne-française depuis sa fondation (1943), de la Société Historique de Montréal depuis 1944.

Directeur à vie de la Société du Bon Parler Français depuis 1943, il a été fait par cette société Chevalier de l'Ordre Académique « Honneur et Mérite » en octobre 1949.

Mgr Victor Tremblay, aumônier diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, a été fait chanoine honoraire du diocèse de Chicoutimi, en juin 1948, chanoine titulaire en 1955, prélat domestique en 1957 et docteur ès lettres (honoris causa) par l'Université Laval le 21 juin 1952.

(Extrait de Biographies canadiennes-françaises, 1960)

A ces détails on peut ajouter que je suis président d'honneur ^{à titre} exclusif, de la Société Historique du Saguenay depuis 1966. Jusqu'à cette date la moyenne de mes conférences est de 46 par an et mes articles dans les journaux ont été pendant ce temps d'environ un par semaine. Le nombre de mes ouvrages publiés est de 17, dont 5 volumes. J'en compose actuellement un sur la difficile histoire de l'éphémère du niveau du lac Saint-Jean. (en 1926)

Je suis membre de plusieurs sociétés et instituts à part ce qui est mentionné dans l'imprimé, entre autres la Société des Écrivains canadiens-français depuis 1940, de l'Association des Archivistes du Québec depuis 1971, et de diverses sociétés qui ont reçu. J'en ai compté 44.

J'ai reçu plusieurs décorations: Chevalier de l'Ordre académique "Honneur et mérite" de la Société du Bon Parler français, 1949; insigne de la Fidélité française pour nombreux services rendus à la culture française (1971); médaille de l'Ordre des Vingt-et-Un, 1969; médaille de la Société des Dix, 1967; et plusieurs autres. On vient d'annoncer que je recevrai une nouvelle décoration le 6 octobre prochain à titre de mérite marquant dans l'œuvre des lettres, de l'histoire et de la culture.

J'ai fondé et je continue de diriger la revue Saguenayensia, depuis 1959. J'ai collaboré activement à la fondation du Carnaval-souvenir de Chicoutimi, et j'ai institué la Fondation Victor Tremblay, entreprise financière vouée au maintien de la Société Historique du Saguenay.

On me pardonnera ce tableau de mes activités. Il me paraissait opportun de donner cet aperçu sommaire qu'on aurait de la difficulté à constituer sans cela.

6 septembre 1977 En somme j'ai écrit presque uniquement ce que j'ai fait, omettant pratiquement les faits et les événements dont j'ai été témoin et dont j'ai subi des réactions plus ou moins lointaines. Il y en a tant pour tant dont je devrais parler. Malheureusement ils ne me reviennent pas à la mémoire. Depuis le choc de paralysie partielle qui m'a frappé l'hiver dernier je ne me rappelle rien qui vaille. Je le regrette, car je serais bien aise de rappeler une foule de choses qui ont eu place dans mon existence et d'en donner mes appréciations.

Prenons le cas du développement de la région du Saguenay depuis cent ans: son rapide développement après le terrible feu de 1870, la multiplication de ses localités pour passer de onze à 97, le mouvement de sa population, qui a progressé en nombre jusque vers 1965 et qui depuis est stationnaire grâce au manque d'industries et à la mécanisation de l'agriculture, qui force le surplus des natifs à émigrer, l'établissement de nombre d'institutions pour en venir au point de posséder tous les organismes qu'il lui faut, jusqu'à l'université, l'érection en diocèse en 1878, la multiplication des collèges classiques, l'attraction touristique plus marquante actuellement, les célébrations d'anniversaires de 100 ans et de 50 ans, et que sais-je encore. Tout cela éveille et accroit un puissant intérêt et fait que le Saguenay a acquis une renommée universelle. La Société Historique du Saguenay y a contribué pour une large part depuis qu'elle existe, soit depuis plus de 40 ans.

Il y a lieu aujourd'hui d'être fier d'être Saguenéen, de ce pays pittoresque au point de vue géographique et naturel et de caractère bien français: la plus riche région du Canada par ses valeurs particulières.

6 mars 1979

Au début d'octobre 1978, je ne puis dire quel jour, un mal aux reins se fit soudain sentir; il s'accrut à la hanche gauche et les jours suivants se manifesta vers le milieu de la cuisse, puis au genou, puis au milieu de la jambe, où il ne tint pas longtemps, pour ensuite revenir à la hanche et aux reins. Le 20 novembre ma jambe perdit de la force et de la sûreté, le genou manquant soudainement sans prévision; je dus me ménager d'une canne et même de deux.

Le 17 décembre j'ai démissionné des charges de directeur des archives de la Société Historique du Saguenay et plus tard de directeur de la revue Saguenayensis.

Le 5 janvier mon assistante me procura une marchette en métal à quatre pieds et double poignée qui me permit de me porter des deux mains sur cet appui pour marcher.

Depuis lors les conditions n'ont pas changé. J'ai cessé de sortir et je n'ai pas mis le nez dehors, je garde donc continuellement ma chambre, ne sortant que par le moyen de la marchette ou en chaise sur roues pour aller soit à la chapelle soit au réfectoire, conduit par une personne charitable, surtout la Soeur Thérèse Tremblay, qui me procure tous les soins opportuns et possibles pour elle.

Voilà donc ma situation, qui me semble définitive en attendant le choc qui m'immobilisera.

J'aurai 87 ans dans quelques jours, le 23 de mars. Le 6 juillet 1979 j'aurai 60 ans de vie sacerdotale.

Je confie à d'autres le soin d'indiquer la date de ma mort, si jamais elle se produit. Et je remercie Dieu de ses nombreux et ineffables bienfaits.

Victor Tremblay, p. 2^e h.